



ALPHA M.O.S SA

EXERCICE 2011/2012

COMPTES CONSOLIDES

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - ACTIF

ACTIF	30/09/2012	30/09/2011
	(12 mois)	(12 mois)
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	734 464	855 818
Ecart d'acquisition	483 921	483 921
Immobilisations corporelles	421 330	300 547
Immobilisations financières	159 387	164 607
Autres actifs non courants	0	100 000
<u>TOTAL I</u>	1 799 101	1 904 894
Actifs courants		
Stocks et en-cours	1 129 519	1 748 024
Clients et comptes rattachés	2 351 064	2 103 373
Autres actifs courants	1 791 065	1 207 548
Placement à court terme	45 257	45 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	519 205	1 393 224
<u>TOTAL II</u>	5 836 111	6 497 426
TOTAL DE L'ACTIF	7 635 215	8 402 319

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - PASSIF

PASSIF	30/09/2012 (12 mois)	30/09/2011 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital	781 113	781 094
Primes liées au capital	12 164 084	12 163 699
Réserves	-8 912 182	-8 142 566
Résultat de l'exercice	-2 461 602	-762 858
Ecarts de conversion	-48 259	-26 388
Subventions d'investissements		-1
<u>TOTAL I</u>	1 523 155	4 012 981
Passifs non courants		
Provisions pour risques et charges	234 239	145 500
Passifs financiers à long terme	1 456 826	391 900
	1 691 065	537 400
Passifs courants		
Passifs financiers à court terme	784 122	137 955
Fournisseurs et comptes rattachés	1 779 821	1 578 252
Autres dettes et comptes régul	1 857 052	2 135 731
<u>TOTAL II</u>	4 420 995	3 851 938
TOTAL DU PASSIF	7 635 215	8 402 319

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2012	30/09/2011
	(12 mois)	(12 mois)
Produits des activités ordinaires	8 589 098	9 926 592
Autres produits des activités courantes	984 760	296 314
Variation stock de produits finis	523 774	777 757
Achats consommés	-3 571 302	-3 653 214
Charges de personnel	-4 912 467	-4 541 315
Autres charges externes	-3 221 184	-3 291 910
Impôts et taxes	-175 747	-147 363
Dotations aux amortissements	-376 093	-172 737
Variation des provisions	-215 869	52 498
Résultat opérationnel courant	-2 375 032	-753 377
Autres produits et charges opérationnels	-51 122	23 707
Résultat opérationnel	-2 426 154	-729 670
Résultat financier	13 774	136
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	-2 412 381	-729 534
Impôt sur les bénéfices	-49 221	-33 324
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 461 602	-762 858
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0
Résultat net part de groupe	-2 461 602	-762 858

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	30/09/2012	30/09/2011
Résultat net consolidé	-2462	-763
Ecart de conversion	-22	-7
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6	-7
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-2456	-770

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Ecart de Conversion	Total
Au 30 septembre 2010	678	2 390	-19	3 049
Augmentation de capital	103			103
Prime d'émission		1 097		1 097
Ecart de conversion			-7	-7
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres			-7	-7
Paiements fondés sur des actions		119		119
Elimination des titres d'autocontrôle		415		415
Résultat net		-763		-763
Total des produits et charges de la période				-763
Au 30 septembre 2011	781	3 258	-26	4 013
Augmentation de capital				
Prime d'émission				
Ecart de conversion			-22	-22
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres			-22	-22
Paiements fondés sur des actions		6		6
Autres		-12		-12
Résultat net		-2 462		-2 462
Total des produits et charges de la période				-2 462
Au 30 septembre 2012	781	790	-48	1 523

GROUPE ALPHA MOS

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

Présentation

Note 1 : Faits Majeurs de l'exercice

Note 2 : Continuité d'exploitation

Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Ecart d'acquisition

Note 7 : Information sectorielle

Note 8 : Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Note 9 : Tableau de variation des immobilisations corporelles

Note 10 : Tableau de variation des immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Résultat Financier

Note 29 : Résultat par action

Note 30 : Effectif moyen

Note 31 : Engagements financiers

Note 32 : Rémunération des organes sociaux – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 33 : Titres donnant accès au capital

Note 34 : Gestion des risques

Note 35 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION

Les présents comptes consolidés sont établis par ALPHA M.O.S, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

ALPHA M.O.S est une société d'instrumentation analytique qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- des produits propriétaires innovants dédiés à l'analyse d'odeur, goût et vision: les nez, langue et oeil électroniques
- des services d'analyse pour l'évaluation sensorielle et chimique
- des solutions de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement
- une gamme complète d'instrumentation de chromatographie
- des technologies de pointe en préparation et extraction d'échantillon, automatisation et analyse chimique.

Créée en 1993, la société est cotée sur EuroNext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 30 septembre 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

- Diminution forte de l'activité des filiales
- Réorganisation des équipes visant à réaliser des économies avec diminution des effectifs
- Finalisation du Chromatographe Héraclès 2 et diffusion commerciale
- Poursuite du projet Perséides (D.G.A/Thalès)
- Fin du litige afférent au paiement du solde du prix d'acquisition de Perichrom
- Acquisition des actifs de la société suisse SmartNose
- Accord transactionnel avec le distributeur en Chine
- Fermeture du bureau de représentation en Chine (substitué par la filiale créée début 2011)
- Mise en place de moyens de financement d'exploitation à court et à moyen terme
- Déploiement d'un nouveau système informatique de gestion (E.R.P.)
- Pour valoriser les efforts de recherche effectués par la société, Alpha MOS a établi des demandes rectificatives de C.I.R. pour les années 2009 à 2011. Ces rectifications impactent le résultat de l'exercice pour 651 K€ (Voir Note 25)

NOTE 2 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation.

Pour établir le budget 2012/2013, le management a procédé à une analyse des perspectives par zone géographique en tenant compte de l'historique, des clients existants, du portefeuille des prospects et des offres à la date de clôture. Le budget pour l'exercice 2012/2013 fixe l'objectif d'une progression de l'activité de 23,5 %, y compris Thales, qui devrait permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Bien qu'élevée, cette progression amènerait le chiffre d'affaires à une progression de 7% seulement par rapport à l'exercice 2010/2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, la société a enregistré une progression des prises de commandes par rapport à l'exercice précédent (2,5 M€). Au 31 décembre 2012, le carnet de commandes s'établissait à 2,76 M€ à comparer 2,17 M€ au 31 décembre 2011. Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre a atteint 1,94 M€ (contre 2,37 M€ en 2011/12).

Le management considère que les hypothèses d'activité pour l'exercice 2012/2013 conjuguées aux outils de mobilisation des créances mis en place doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation de la société sous réserve de l'atteinte des objectifs commerciaux.

Le suivi régulier des commandes, des facturations, des coûts de fonctionnement et de la trésorerie a pour objet de contrôler la réalisation des objectifs fixés et d'ajuster les prévisions et les actions correctrices.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de demander à l'Assemblée Générale qui sera réunie le 27 mars 2013 l'autorisation de réaliser des opérations financières en vue de renforcer les fonds de la société.

NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de financer son besoin en fonds de roulement, Alpha MOS S.A., maison-mère du groupe, a procédé au cours du 4^{ème} trimestre 2012 à la mobilisation de la créance d'impôt recherche afférente à l'année civile 2011 auprès de OSEO. Elle bénéficie à ce titre d'une ligne de financement d'un montant de 558 K€.

Un litige prudhommal ayant fait l'objet d'une décision défavorable à la société postérieurement à la date de clôture a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la société a conclu 2 contrats de participation à des projets de recherche coopérative pluriannuelle (Open Food System & Object's World). A ce titre, elle a perçu un montant de 222 K€ à titre de subventions. Des avances remboursables sont par ailleurs contractuellement prévues au cours de l'avancement desdits projets.

En date du 21 janvier 2013, Alpha MOS S.A. a obtenu l'accord du C.C.S.F. sur un plan d'échelonnement sur 18 mois d'une dette sociale de 310 K€ à compter de Février 2013. Cette décision n'a pas d'impact sur les comptes au 30 septembre 2012.

Il n'existe aucun évènement postérieur à la clôture dans les filiales de nature à avoir un impact sur la situation du groupe.

NOTE 4 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés présentés concernent la période de douze mois du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, date de clôture d'Alpha Mos S.A. (France), société consolidante.

1. Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié, les comptes consolidés annuels du groupe Alpha Mos au 30 septembre 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes et à la Recommandation AMF N° 2012-16 relative à l'arrêté des comptes 2012.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2012 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 30 septembre 2011.

Les améliorations aux IFRS (troisième omnibus publié en mai 2010) sont une série d'amendements à diverses normes existantes se traduisant par des changements de présentation, de reconnaissance comptable, de méthodes de mesure ou de terminologie. Leur application est obligatoire à compter de l'exercice 2011 ou 2012, selon le cas. L'adoption de ces améliorations au cours de l'année n'a pas eu d'impact sur la position financière du Groupe ou les notes annexes.

Les autres normes, interprétations et amendements dont l'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet 2011, n'ont pas eu d'incidence significative chiffrée pour le groupe au 30 septembre 2012.

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 janvier 2013. Ils sont libellés en euros.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 27 Mars 2013.

3. Méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Alpha Mos S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture; leur compte de résultat est converti au taux moyen mensuel de l'exercice. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation comptable

Le service Recherche et Développement de la société mère Alpha MOS réalise des opérations de préparation de produits pilotes et de prototypes. Ces produits étaient auparavant constatés en stock car destinés principalement à la vente.

A compter du 1^{er} octobre 2011, ces articles sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement calculé sur une durée de 3 ans, complété éventuellement par une dépréciation appréciée au cas par cas pour tenir compte de leur valeur recouvrable.

La valeur brute de ces actifs reclassés de stocks à immobilisations s'élève au 30 septembre 2012 à 263 K€ et a fait l'objet d'un amortissement pour 87 K€.

6. Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients :

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour les valeurs les plus substantielles, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Les risques ont fait l'objet d'une analyse par dossier objet d'une réclamation d'un tiers ou susceptible de donner lieu à une réclamation.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisé par le Groupe Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez et langues électroniques, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement..) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des contrats de sous-traitance est comptabilisé en fonction du pourcentage d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Les produits du contrat sont rattachés aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges. Aux premiers stades du contrat, si le résultat de celui-ci ne peut-être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés qu'à concurrence des coûts encourus dont le recouvrement est attendu.

8. Autres produits des activités courantes

Ils incluent principalement les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

9. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :
 - des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
 - des plus ou moins values ou dépréciations d'actifs,
 - du résultat financier,
 - des impôts courants et différés

10. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 33,33 % pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des Impôts Différés Actifs, ils ne sont pas reconnus. A titre d'information, le montant théorique des Impôts différés actifs au 30 septembre 2012 s'élèverait à 3.902 K€.

11. Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

Projets de développement de logiciels : 3 ans

Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet.

Des provisions pour dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont constatés lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

12. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

13. Ecart d'acquisition (Goodwill)

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise ou à la juste valeur de l'ensemble des actifs nets de l'entité acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément fait l'objet d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite ci-dessous.

Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

En cas de perte de valeur, la dépréciation serait inscrite en résultat opérationnel, sur une ligne «Dépréciations de l'écart d'acquisition».

Pour le test de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (ou groupes d'UGT) identifiés au sein du Groupe. Une UGT correspond à un ensemble homogène générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants d'autres UGT.

14. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

15. Contrats de location financement

Les biens mobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

16. Autres Actifs non courants

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs ainsi qu'à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an.

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir 4.10 supra).

17. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est passée en revue et en cas d'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinies.

18. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

19.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

19.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

19.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe couvre ponctuellement les positions de change à l'aide de contrats de vente à terme. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments dérivés utilisés par le groupe peuvent être désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie, qui permettent de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes pour les couvertures de flux futurs de trésorerie : la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en 'Résultat financier'. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La société n'a qualifié aucun instrument de couverture à la clôture de l'exercice.

20. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

21. Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés de la société mère sont intégralement provisionnés, et représentent le montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles inhérentes aux départs en retraite, et augmentées des charges assises sur les rémunérations. Les évaluations sont effectuées en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode de calcul intègre principalement une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite, un taux d'actualisation financière, un taux d'inflation, et des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Il n'y avait pas d'écarts actuariels non comptabilisés à la date de passage aux normes IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

22. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

23. Subventions publiques

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part des sommes correspondant au Développement de produits spécifiques est classée en moins des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement. La part correspondant aux travaux de recherche est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (en monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389.274.846	781 029,40	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)	-	2.114.779	Maryland	100 %	100 %	IG
Alpha MOS UK	Ltd (U.K.)	-	2	Coventry	100 %	100%	IG
Alpha Mos Japan	KK (Japan)	-	10.000.000	Tokyo	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE		1 000 002	Shanghai	100%	100%	IG

Alpha MOS UK n'a pas d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

NOTE 6 - ECART D'ACQUISITION

Alpha Mos S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

Le prix d'acquisition des parts s'élève à 440 K€, dont 140 K€ payé le jour de l'acquisition, 153 K€ sur la période après l'application d'un ajustement à la baisse de 47 k€. Le solde de 100 K€ était payable à l'acquéreur à partir du 12 janvier 2010 sous certaines conditions suspensives et le paiement est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

La société Périchrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€ qui s'établit comme suit:

Prix d'acquisition	440 K€
Ajustement de prix	(47) K€
Frais d'acquisition intégrés au coût des titres	76 K€
Capitaux propres de la société Périchrom au 11/07/2008	<u>-15 K€</u>

Ecart d'acquisition 484K€

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition de Périchrom est affecté est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre:

- la valeur d'utilité appréciée sur la base des cash-flows futurs de trésorerie actualisés
- la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Le test réalisé au 30 septembre 2012 n'a pas révélé de perte de valeur.

Les hypothèses retenues sont :

- période de projection des flux de trésorerie 2013-2016
- taux de croissance : 0 % (stabilité de l'activité sur la période)
- taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie : 15 %

NOTE 7 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha M.O.S. n'opère que sur un seul secteur d'activité.

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats Unis à travers sa filiale américaine et au Japon par l'intermédiaire de sa filiale Alpha Mos Japan qui a débuté son activité commerciale depuis le 1^{er} avril 2009. Sur l'exercice, la filiale chinoise créée en 2011 a exercé une activité commerciale et de support technique, les vente sur la zone étant réalisées directement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Ainsi, l'information sectorielle est détaillée comme suit par zone géographique :

	Social USA Alpha Mos America Inc	Social Japon Alpha Mos Japan	Social Chine	Social France	Elimination	Total
Au 30 Septembre 2011						
Chiffre d'affaires (1)	1 858	3 546	2	7 634	-3 114	9 926
Valeur comptable des actifs (2)	643	2 091	97	8 271	-2 700	8 402
Investissements corporels et incorporels (2)	0	58		811	-4	865
Au 30 Septembre 2012						
Chiffre d'affaires (1)	1 609	2 562	48	6 433	-2 063	8 589
Valeur comptable des actifs (2)	656	1 536	331	7 512	-2 401	7 635
Investissements corporels et incorporels (2)	0	0		590	0	590

(1) selon la situation géographique

(2) selon l'implantation géographique des actifs

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

NOTE 8 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Frais R&D	649	164		813
Brevets	289	38	-14	313
Brevets en cours de validation	29	17	-23	23
Logiciels	102	0		102
Logiciels en cours	104	5	-107	2
Total	1173	223	-143	1 253
Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissement des frais de R&D	28	190		218
Amortissement des brevets	189	23	-14	199
Amortissement logiciels	100	2		102
Total	317	215	-14	519
<u>Valeur nette</u>	<u>856</u>	<u>8</u>	<u>-130</u>	<u>734</u>

L'amortissement des frais de R&D intègre, à hauteur de 30 K€, une provision pour dépréciation spécifique à un projet.

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de l'exercice intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38 sous déduction de l'abandon d'un projet en cours d'exercice.

NOTE 9 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Cessions de la période et écart conversion	30/09/2012
Valeurs brutes				
Installations générales	225	2		227
Installations techniques, matériel et outillage	875	311	-25	1161
Matériel de bureau & informatique	204	25		229
Mobilier de bureau	31			31
Véhicules	65	3		68
Véhicules en location financement	0			0
Total	1400	341	-25	1716
Amortissements et perte de valeur				
	30/09/2011	Augmentations de la période	Cessions de la période et écart conversion	30/09/2012
Amortissements installations générales	133	15		148
Amortissements matériel et outillage	715	156	-13	858
Amortissements matériel de bureau et informatique	172	27		199
Amortissements mobilier de bureau	26	2		28
Amortissements véhicules	53	9		62
Amortissements véhicules en location	0	0		0
Total	1099	209	-13	1 295
Valeur nette	301	132	-12	421

L'augmentation de la valeur brute des Installations techniques, matériels et outillage sur l'exercice intègre à hauteur de 263 K€ le changement d'estimation comptable des Pilotes et Prototypes décrit Note 4 §5 (Transfert du poste Stock au poste Immobilisations). Les dotations aux amortissements associées représente 87 K€ sur la période.

NOTE 10 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Prêts	34	8		42
Dépôts et cautionnements	130	18	-31	117
Total	164	26	-31	159

NOTE 11- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le groupe ne détient pas d'autres actifs non courants au 30 septembre 2012.

Au 30 septembre 2011, ce poste s'élevait à 100 K€ correspondant à un placement financier (compte à terme) nanti au bénéfice d'un établissement bancaire en contre garantie d'une caution délivrée dans le cadre du litige sur le prix d'acquisition de Perichrom. Ce litige a été soldé au cours de l'exercice par le paiement du solde du prix d'acquisition.

Il est rappelé que compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs, ces derniers ne sont pas activés par le groupe dans les comptes consolidés (voir Note 4 supra).

Il est précisé que le Crédit Impôt Recherche calculé au titre des 9 premiers mois de 2012 représentant un montant de 377 K€ reste classé en autres actifs courants compte tenu de la possibilité de mobiliser cette créance.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Valeurs brutes	30/09/2012	30/09/2011
Matières premières	1 156	1 773
Produits finis	273	203
Travaux en cours		
Valeur brute	1 429	1 976

Dépréciation

Matières premières	255	167
Produits finis	45	61
Total Provisions	300	228

Valeur nette	1 129	1 748
---------------------	--------------	--------------

La diminution de la valeur du stock sur l'exercice intègre à hauteur de 263 K€ l'effet du changement d'estimation comptable des Pilotes et Prototypes décrit Note 4 §5 (Transfert du poste Stock au poste Immobilisations).

L'ensemble des stocks de Matières premières sont localisés chez Alpha MOS SA. Les stocks de produits finis concernent principalement les filiales.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Montant brut	Moins d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux	114		114	
Clients et comptes rattachés	2 336	2 336		
Total	2 450	2 336	114	0
Provisions pour dépréciation	99		99	
Valeur Nette	2 351	2 336	15	0
<i>Rappel 30/09/2011 - Valeur nette</i>	<i>2 103</i>	<i>2 023</i>	<i>80</i>	<i>0</i>

Le poste Clients intègre un montant de 392 K€ ayant fait l'objet d'une cession antérieurement au 30 septembre 2012 à une société d'affacturage.

Le montant financé à la même date (139 K€) figure en Passifs financiers à court terme.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF

	30/09/2011	Augmentation de la période	Reprise de la période Utilisées	non utilisées	30/09/2012
Provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles	0	30			30
Provision pour dépréciation des créances douteuses	134	64		100	98
Provision pour dépréciation des stocks	228	104	32		300
Total	362	198	32	100	428

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	30/09/2012	30/09/2011
Autres actifs courants	589	632
Crédit Impôt Recherche	1 062	367
Charges constatées d'avance	140	209
Total	1 791	1 208

Les autres actifs courants sont composés principalement de créances fiscales (TVA déductible à récupérer) ainsi que d'avances versées aux fournisseurs

La créance de CIR comprend la créance au titre l'année civile 2011 à hauteur de 698 K€ et le montant calculé au titre des 9 premiers mois de l'année 2012 à hauteur de 376 K€, sous déduction de l'actualisation.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Les valeurs mobilières de placement (45 K€) sont constituées de SICAV nanties en garantie d'un prêt à moyen terme LCL.

La trésorerie se répartissait comme suit (contrepartie en K€) au 30 septembre 2012 :

France (EUR)	281
Etats Unis (USD)	66
Japon (JPY)	142
Chine (RMB)	30

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2012, le capital social était composé de 3 905 517 titres d'une valeur nominale de € 0.2.

catégories de titres	Valeur nominale	nombre de titres			
		au début de période	créés pendant la période	Remboursés pendant la période	en fin de période
Actions ordinaires	0.2 €	3 905 147	370	0	3 905 517

La société ne détient aucun titre en propre au 30 septembre 2012. L'ensemble des 122.824 titres auto-détenus au 30 septembre 2010 a été remis sur le marché au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2012, il restait 23.900 titres sur le contrat de liquidité (2011 : 14.597 titres)

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	30/09/2011	Dotations	Reprises Utilisées	30/09/2012
Provisions pour litige	80	160	80	160
Provision pour indemnité de départ retraite	65	9		74
Total	145	169	80	234

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours. Le risque global sur ces affaires au 30 septembre 2012 est évalué par la société à 160 K€.

NOTE 19 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite de la société française (Indemnité de Fin de Carrière) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 30 septembre 2012
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et 3,3% pour les non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11,5% (selon l'âge),
- Table de mortalité : TD 88-90
- Age de départ : 65 ans

La provision calculée au 30 septembre 2012 selon ces hypothèses s'élève à 74 K€ et impacte ainsi le résultat consolidé pour 9 K€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS

	Total	Courants (moins d'1 an)	Non courants (plus d'1 an)
Emprunts bancaires et assimilés	2 234	777	1 457
Intérêts courus non échus	7	7	
Total	2 241	784	1 457
<i>Rappel 30/09/2011</i>	<i>530</i>	<i>139</i>	<i>392</i>

L'augmentation des passifs financiers sur l'exercice intègre la mise en place par Alpha MOS S.A. au cours de l'exercice de 3 nouveaux concours à moyen terme :

- Total Développement Régional : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %

Ce concours a été débloqué à hauteur de 200 K€, le solde pouvant être tiré moyennant la réalisation d'un ensemble de conditions liées à un programme de développement avant le 31 décembre 2014.

- OSEO : Prêt PTZ Innovation de 480 K€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %
Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.

- OSEO : Prêt Export de 150 K€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux 5,47 %

Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 K€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.

Aucun des emprunts souscrits ne comporte de covenant.

La société est par ailleurs engagée sur un Prêt de 300 K€ souscrit en septembre 2009, amortissable sur 5 ans par trimestrialités constantes.

Le poste intègre par ailleurs les financements obtenus pour le financement de l'activité internationale auprès de la COFACE (Contrats Assurance Prospection) ainsi qu'un concours de préfinancement des dépenses de prospection d'un montant de 250 K€ obtenu auprès de BNP Paribas.

Les dettes en Euros à plus d'un an représentent 1.279 K€ en valeur brute et 1.136 K€ après actualisation.

La filiale japonaise a contracté un emprunt de 60 millions de yens (598 K€). Au 30 septembre la part à plus d'un an était de 32 MYens (soit 319 K€).

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA

• Prêt LCL	62
• Prêt Export Oseo	15
• Concours CT BNP Paribas	250
• Affacturage	139
• COFACE Japon	30
• Interêts courus non échus	7

Alpha MOS Japan KK

• Quote-part à moins d'un an	279
------------------------------	-----

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

	30/09/2012	30/09/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	1 780	1 578
Autres dettes	1 622	1 565
Produits constatés d'avance	234	571
Total	3 636	3 714

Les autres dettes comprennent les dettes fiscales et sociales, les acomptes versés par les clients et les subventions d'investissement.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

- Des litiges sont en cours de à la date de clôture. Diverses provisions destinées à couvrir les risques ont été constituées pour un montant total de 160 K€.
- Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulées au 30 septembre 2012 s'élève 3.322 heures (par rapport à 2.783 heures au 30 septembre 2011).

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Il s'agit des filiales de commercialisation établies au Japon, aux Etats-Unis et en Chine qui sont consolidées.

Informations concernant les entreprises liées

	30/09/2011	30/09/2012
Participations	2263	2263
Créances rattachées à des participations	278	677
Prêts	936	1552
Créances clients et comptes rattachés	1773	1387
Dettes rattachées à des participations	46	210
Dettes Fournisseurs	0	0
Chiffre d'affaires	3243	2079
Produits Financiers	22	28
Charges financières	7	4
Reprise sur provisions	356	189
Dotations aux provisions	409	1265

NOTE 24 – IMPOTS

24.1 Preuve de l'impôt

Résultat comptable avant impôts au 30/9/2012	- 2 412
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	804
Différences permanentes	(11)
Différences temporaires	0
Incidence des pertes fiscales sur le résultat	(1 190)
Différentiels des taux d'imposition	(3)
Autres	351
Charge d'impôt effective	- 49

24.2 - Défis fiscaux :

Au 30 septembre 2012, le montant des déficits reportables est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires France	7 699 K€	
Déficits fiscaux US	2 486 k€	(donnée au 30 septembre 2011)

L'imputation de ces déficits sur des bénéfices futurs ne peut pas s'envisager avec certitude à court terme. En conséquence, la société ne comptabilise pas les Impôts différés actifs.

Au titre de l'annexe aux comptes au 30 septembre 2011, la société avait retenu un déficit fiscal de 6.216 K€ comprenant à hauteur de 873 K€ le déficit fiscal de la société Perichrom qui avait fait l'objet au cours dudit exercice d'une fusion-absorption. Ces conditions de reprise de ce déficit par Alpha Mos Sa n'étant pas réunies, ce montant est définitivement perdu.

Le déficit reportable France au 30 septembre 2012 doit donc être comparé à un déficit fiscal reportable de 5.343 K€ au 30 septembre 2011.

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

25.1 - Les charges de personnel incluent la valorisation des bons de souscription d'actions consentis au personnel qui s'élève à 5 K€ pour la période contre 119 K€ l'exercice précédent.

25.2 – La répartition des charges de personnel est la suivante :

France	3.602 K€
Japon	665 K€
Etats-Unis	439 K€
Chine	200 K€

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charge de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

	30/09/2012	30/09/2011
Subventions d'exploitation	1	7
Divers	51	62
Crédit d'impôt recherche	933	227
Total	985	296

Les subventions d'exploitation ont été reçues pour financer partiellement certains projets de recherche engagés par la société.

Le poste Divers comprend essentiellement des transferts de charges.

Le Poste Crédit Impôt Recherche est constitué comme suit comprend :

Crédit d'impôt recherche afférent à l'exercice social 2011/2012	449 K€
Demandes rectificatives au titre des exercices antérieurs	651 K€
Dont année civiles 2009 et 2010	387 K€

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour l'exercice à 1.695 K€ contre 1.542 K€ pour l'exercice 2010/2011.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

	30/09/2012	30/09/2011
Résultat de change	5	-34
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	0	0
Dotations/reprise sur provision financière	0	0
Autres charges/produits financiers	9	34
Total	14	0

Le solde net des charges et produits financiers intègre 106 K€ de produits financiers en France et au Japon et 62 K€ de frais financiers (France 52 K€) ainsi que les retraitements de consolidation dont l'actualisation des emprunts.

NOTE 29 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (3 883 236) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

Le nombre maximum d'actions à créer en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments détaillés Note 32 est de 828 010.

Nombre d'actions dilué :	4 711 246
Résultat net par action :	- 0.63 €
Résultat net par action dilué :	- 0.63 €

NOTE 30 – EFFECTIF MOYEN

	30/09/2012	30/09/2011
Effectif moyen France	55	53
- cadres (y compris mandataire social)	39	37
- non cadres	16	16

Effectif moyen Filiales	23	22
Total	78	75

NOTE 31 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Affacturation : Au 30 septembre 2012, l'encours de créances cédées était de 392 K€. Le contrat d'affacturation ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos. En conséquence, Alpha MOS supportant les risques de crédit et de retard de paiement, les créances ont été maintenues à l'actif. Les créances cédées à l'affactureur ne peuvent être cédées ou nanties au bénéfice d'un tiers.

Crédit-bail : Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 129 K€ à moins d'un an et 110 K€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises :

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 K€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 K€

Garanties reçues

Objet

Prêt LCL	Garantie OSEO sur 60 %	
Prêt OSEO 150 K€	Garantie Fonds International	
Prêt 60 MYens (Alpha MOS KK)	Cautiion personnelle du dirigeant de filiale	
Concours BNP 250 K€	Participation en risque COFACE	200 K€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 K€
Garantie bancaire	Garantie de parfait achèvement Banque Inde	12 K€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 K€

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 74 K€. (Voir Note 19)

NOTE 32 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

La rémunération des membres du Conseil d'Administration ne concerne que la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Elle s'élève avantage en nature compris, comme suit :

	30/09/2012	30/09/2011
Salaires avantages en nature compris en euro	206.305	181.395

Au cours de l'exercice 2011/2012, ce montant inclut le versement d'une rémunération variable au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2011/2012. A la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune attribution de cette somme qui a été provisionnée à hauteur de 22.500 euros.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 33 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Ces programmes et leur état d'utilisation au 30 septembre 2012 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

Date d'assemblée	12 février 2010	28 mars 2011	27 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	269 000	67 826	513 835
Dont Conseil d'Administration	192 000	15 000	121 610
Point de départ d'exercice des 1ers BSA	1 ^{er} juin 2010	29 mars 2011	29 juillet 2011
Date d'expiration des derniers BSA	12 février 2014	28 mars 2015	30 avril 2013
Prix de souscription	3.30 €	2.58 €	4.25 €
Nbre actions souscrites au 30 septembre 2012	0	0	325
Nbre actions annulées au 30 septembre 2012	59 000	67 826	0
Solde actions à souscrire au 30 sept. 2012	210 000	0	513 510

- Le plan de BSA consenti le 25 octobre 2007 au titre d'une autorisation de l'AGE du 30 mars 2007 (60.000 BSA au bénéfice des membres du Conseil d'Administration) est venu à terme le 24 octobre 2011 sans qu'aucune souscription n'ait été enregistrée.
- Le plan de BSA consenti le 15 septembre 2011 au titre d'une autorisation de l'AGE du 28 mars 2011 prévoyait l'attribution de 67.826 BSA à 0,01 € avant le 28 septembre 2012. Au titre de ce plan 38.500 BSA ont été attribués et devaient être souscrits avant le 15 septembre 2012. Aucun BSA n'ayant été souscrit et le solde n'ayant pas été attribué, le plan est devenu caduc.
- Au titre des BSA attribués à l'occasion de l'augmentation de capital du 27 juin 2011, 370 BSA ont été exercés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012.

Toutefois, au 30 septembre 2012, le Conseil d'Administration n'avait pas constaté la création des actions nouvelles qui est intervenue le 22 janvier 2013.

Sous déduction de ces 370 actions nouvelles dont la création est constatée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012, le nombre d'actions à souscrire s'établit à 513.140 avant le 30 avril 2013.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	31 mars 2008
Dates des conseils d'administration	9 juillet 2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	79 000
Dont Conseil d'Administration	0
Point de départ d'exercice des 1ères options	09 juillet 2013
Date d'expiration des dernières options	09 juillet 2016
Prix de souscription	3,24 euros
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	38 000
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	41 000

BSPCE

Date d'assemblée	30 mars 2007
Dates des conseils d'administration	25 octobre 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 000
Dont Conseil d'Administration	18 000
Point de départ d'exercice des 1ères options	25 octobre 2007
Date d'expiration des dernières options	25 octobre 2012
Prix de souscription	3,91 €
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	26 500
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	63 500

A titre d'information, aucune option n'a été exercée entre le 30 septembre 2012 et le 25 octobre 2012. Ce plan BSPCE est désormais caduc.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant en matière extraordinaire, a, dans ses 21^{ème} et 22ème résolutions, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites, à créer ou à acquérir sur le marché, dans la limite de 10 % du capital social existant à cette date.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette faculté qui est arrivée à terme le 28 septembre 2012.

Valeur des options et comptabilisation :

Les options sont évaluées selon le modèle de Black & Scholes.

Les hypothèses retenues pour la valorisation de la juste valeur des options sont les suivantes :

	Plan BSA 30/03/2007	Plan BSA 31/05/2010	Plan BSPCE 30/03/2007	Plan options 31/03/2008	Plan BSA 15/09/2011
Volatilité attendue	53%	42%	58%	45%	49%
Taux sans risque appliqué	2,80%	1,70%	3%	3%	1,70%
Taux de distribution	0%	0%	0%	0%	0%

La charge comptabilisée sur la période au titre de ces plans est de – 5 K€ (en charges de personnel avec pour contrepartie les réserves consolidées) contre - 119 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

NOTE 34 – GESTION DES RISQUES

Cours de conversion des devises employées

Devises	30/09/2012	30/09/2011
Dollar américain (1\$ = ...€)		
Cours de clôture	0,7734	0,7406
Cours moyen	0,769	0,72
Yen japonais (1JPY = ...€)		
Cours de clôture	0,009963	0,00963
Cours moyen	0,00976	0,00887
RMB chinois (1 RMB = ...€)		
Cours de clôture	0,12306	0,116
Cours moyen	0,12138	0,110

Risques de change

Chaque société du groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation en Euros pour ses clients directs y compris vers les clients directs de la zone Asie et envers ses filiales
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

Sur la période, les ventes réalisées en USD représentent 18,7 % du chiffre d'affaires total et les ventes en yen représentent 29,8 %. Les ventes en Yuans ne sont pas significatives.

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe.

Risques de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

La société estime disposer des moyens de financement nécessaires pour la poursuite de son activité et le respect de ses engagements.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Gestion du capital

L'objectif principal d'Alpha Mos en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder à des augmentations de capital.

NOTE 35 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	30/09/2012	30/09/2011
Trésorerie brute	564	1 439
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	7	4
Trésorerie nette	557	1 435
Endettement financier brut	- 2 234	-526
Endettement financier net	-1 677	909

Le détail de l'endettement financier est fourni en Note 20.

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidé.



ALPHA M.O.S SA
EXERCICE 2011/2012
COMPTES SOCIAUX

BILAN

(En milliers d'euros sauf mentions expresses)

ACTIF	Notes annexe	Brut	30/09/2012 Amort. & Prov.	Net	30/09/2011 Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations incorporelles	5.1				
Frais de développement		777	316	461	650
Fonds de commerce		484		484	484
Autres Immo. incorp.		1 056	297	759	602
Immobilisations corporelles	5.2	1 458	1 110	348	218
Immobilisations financières	5.3				
Participations		2 263	2 181	82	192
Prêts		1 617	1 552	65	55
Autres Immo. Fin.		50		50	74
TOTAL I		7 706	5 456	2 249	2 275
Actif Circulant					
Stocks et en-cours	7	1 167	290	877	1 625
Créances d'exploitation	8				
Clients et comptes rattachés		2 398	181	2 217	2 685
Autres créances		2 287	612	1 675	983
Valeurs Mobilières de Placement	9	130	39	91	222
Disponibilités		281		281	266
Charges constatées d'avance		90		90	154
TOTAL II		6 353	1 122	5 231	5 935
Ecart de conversion actif		32		32	61
TOTAL ACTIF		14 092	6 579	7 512	8 271

BILAN

(En milliers d'euros sauf mentions expresses)

PASSIF	Notes annexe	30/09/2012	30/09/2011
Capitaux propres	10		
Capital social		781	781
Primes liées au capital		12 164	12 164
Réserves		45	45
Report à nouveau		-8 843	-8 101
Résultat de l'exercice		-2 339	-742
Provisions réglementées		98	110
Subventions d'investissement	11	487	398
TOTAL I		2 392	4 654
Provisions pour risques et charges	12	192	141
Dettes	14, 15		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	13	964	190
Emprunts et dettes financières diverses	13	893	267
Avances et acomptes reçus		103	115
Fournisseurs et comptes rattachés		1 666	1 274
Dettes fiscales et sociales		1 012	818
Autres dettes		78	269
Produits Constatés d'avance		111	404
TOTAL II		4 828	3 336
Ecart de conversion passif		100	140
TOTAL PASSIF		7 512	8 271

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros sauf mentions expresses)

		30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010
	Note Annexe	Net 12 mois	Net 12 mois	Net 12 mois
Chiffre d'affaires	16	6 433	7 635	6 736
Autres produits d'exploitation	17	780	1 069	549
Total Produits d'exploitation		7 213	8 704	7 285
Achats consommés	(a)	-2 718	-2 784	-2 485
Charges de personnel		-3 602	-3 369	-2 748
Autres charges d'exploitation		-2 226	-2 569	-2 167
Impôts et taxes		-171	-144	-138
Dotations aux amortissements et provisions		-666	-250	-169
Résultat d'exploitation		-2 170	-412	-422
Produits financiers		378	462	138
Charges financières		-1 397	-537	-419
Résultat financier	19	-1 019	-75	-281
Résultat courant		-3 189	-487	-703
Produits exceptionnels		344	456	
Charges exceptionnelles		412	938	
Résultat exceptionnel	20	-68	-482	28
Impôt sur les bénéfices	21	918	227	371
Résultat net		-2 339	-742	-304

(a) Les frais de port sont présentés en achats consommés et non en autres charges d'exploitation pour un montant de 124 K€ (148 K€ en 2010/11)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Note 1 : Faits Majeurs de l'exercice

Note 2 : Continuité d'exploitation

Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Mouvements des postes de l'actif immobilisé et des amortissements

Note 6 : Participations

Note 7 : Stocks et en-cours

Note 8 : Etat des créances

Note 9 : Valeurs mobilières de placement

Note 10 : Capital social et Evolution des capitaux propres

Note 11 : Autres fonds propres

Note 12 : Provisions et dépréciations

Note 13 : Etat des emprunts et dettes financières

Note 14 : Etat des dettes

Note 15 : Produits à recevoir – Charges à payer

Note 16 : Ventilation du Chiffre d'affaires

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Note 18 : Frais de Recherche et Développement

Note 19 : Résultat Financier

Note 20 : Résultat Exceptionnel

Note 21 : Impôt sur les Sociétés

Note 22 : Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat – entreprises liées

Note 23 : Effectif moyen

Note 24 : Rémunération des organes de direction

Note 25 : Engagements hors-bilan

Tableau des Filiales et participations

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 30 septembre 2012 a été marqué par les principaux évènements suivants :

- Diminution forte de l'activité des filiales
- Réorganisation des équipes visant à réaliser des économies avec diminution des effectifs
- Finalisation du Chromatographe Héraclès 2 et diffusion commerciale
- Poursuite du projet Perséides (D.G.A/Thalès)
- Fin du litige afférent au paiement du solde du prix d'acquisition de Perichrom
- Acquisition des actifs de la société suisse SmartNose
- Accord transactionnel avec le distributeur en Chine
- Fermeture du bureau de représentation en Chine (substitué par la filiale créée début 2011)
- Mise en place de moyens de financement d'exploitation à court et à moyen terme
- Déploiement d'un nouveau système informatique de gestion (E.R.P.)
- Pour valoriser les efforts de recherche effectués par la société, Alpha MOS a établi des demandes rectificatives de C.I.R. pour les années 2009 à 2011. Ces rectifications impactent le résultat de l'exercice pour 651 K€ (Voir Note 21)

NOTE 2 : CONTINUITE D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation.

Pour établir le budget 2012/2013, le management a procédé à une analyse des perspectives par zone géographique en tenant compte de l'historique, des clients existants, du portefeuille des prospects et des offres à la date de clôture. Le budget pour l'exercice 2012/2013 fixe l'objectif d'une progression de l'activité de 23,5 %, y compris Thales, qui devrait permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Bien qu'élevée, cette progression amènerait le chiffre d'affaires à une progression de 7% seulement par rapport à l'exercice 2010/2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, la société a enregistré une progression des prises de commandes par rapport à l'exercice précédent (2,5 M€). Au 31 décembre 2012, le carnet de commandes s'établissait à 2,76 M€ à comparer 2,17 M€ au 31 décembre 2011. Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre a atteint 1,94 M€ (contre 2,37 M€ en 2011/12).

Le management considère que les hypothèses d'activité pour l'exercice 2012/2013 conjuguées aux outils de mobilisation des créances mis en place doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation de la société sous réserve de l'atteinte des objectifs commerciaux.

Le suivi régulier des commandes, des facturations, des coûts de fonctionnement et de la trésorerie a pour objet de contrôler la réalisation des objectifs fixés et d'ajuster les prévisions et les actions correctrices.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de demander à l'Assemblée Générale qui sera réunie le 27 mars 2013 l'autorisation de réaliser des opérations financières en vue de renforcer les fonds de la société.

NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de financer son besoin en fonds de roulement, la société a procédé au cours du 4^{ème} trimestre 2012 à la mobilisation de la créance d'impôt recherche afférente à l'année civile 2011 auprès de OSEO. Elle bénéficie à ce titre d'une ligne de financement d'un montant de 558 K€.

Un litige prudhommal ayant fait l'objet d'une décision défavorable à la société postérieurement à la date de clôture a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la société a conclu 2 contrats de participation à des projets de recherche coopérative pluriannuelle (Open Food System & Object's World). A ce titre, elle a perçu un montant de 222 K€ à titre de subventions. Des avances remboursables sont par ailleurs contractuellement prévues au cours de l'avancement desdits projets.

En date du 21 janvier 2013, Alpha MOS S.A. a obtenu du C.C.S.F. un plan d'échelonnement sur 18 mois d'une dette sociale de 310 K€. Cette décision n'a pas d'impact sur les comptes au 30 septembre 2012.

NOTE 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Code Monétaire et Financier et du Plan Comptable général.

Les comptes annuels présentés concernent la période de douze mois du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, date de clôture d'Alpha Mos France.

La société Alpha Mos est société-mère d'un groupe (voir Note 6) et établit à ce titre des comptes consolidés.

1. Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des comptes sociaux en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les actifs incorporels, les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients.

Aucune dérogation aux principes comptables de base n'a été appliquée.

2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation comptable

Le service Recherche et Développement de la société Alpha MOS réalise des opérations de préparation de produits pilotes et de prototypes. Ces produits étaient auparavant constatés en stock car destinés principalement à la vente.

A compter du 1^{er} octobre 2011, ces articles sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement calculé sur une durée de 3 ans, complété éventuellement par une dépréciation appréciée au cas par cas pour tenir compte de leur valeur recouvrable.

La valeur brute de ces actifs reclassés de stocks à immobilisations s'élève au 30 septembre 2012 à 263 K€ et a fait l'objet d'un amortissement pour 87 K€.

3. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Alpha MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez électroniques, échantillonneurs,...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement...) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

4. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères.

La société suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où l'ensemble des conditions d'activation sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont immobilisés.

Les frais de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire de la mise en exploitation ou en commercialisation des produits issus desdits travaux.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, les études externes et dépenses de sous-traitance éventuelles, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet.

Les subventions finançant des frais de recherche et de développement qui sont immobilisés sont comptabilisées en subvention d'investissement et étalées selon le rythme d'amortissement pratiqué sur les frais de recherche et de développement.

Par ailleurs, la quote-part de crédit impôt recherche correspondant aux frais de recherche et développement immobilisée est comptabilisée en subventions d'investissements qui sont réintégrés au résultat selon le rythme d'amortissement pratiqué sur les frais de recherche et de développement.

5. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur 10 ans dès que leur validation est effective. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

6. Fonds de commerce

Le Fonds de commerce correspond au mali technique dégagé lors de la fusion-absorption de la société Perichrom, filiale à 100%, réalisée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2010.

Ce mali technique représente la valeur des actifs incorporels apportés par la société Perichrom (know-how, clientèle, ...).

En application du règlement CRC 2004-01, ce mali n'est pas amorti mais est soumis à un test de valeur. Il subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Le test réalisé au 30 septembre 2012 n'a pas révélé de perte de valeur.

Les hypothèses retenues sont :

- période de projection des flux de trésorerie 2013-2016
- taux de croissance : 0 % (stabilité de l'activité sur la période)
- taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie : 15 %

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modes et durées d'amortissement suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

8. Titres de participation des filiales

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Par ailleurs, les frais d'acquisition donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 ans.

9. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour les valeurs les plus substantielles, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

10. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée après analyse individuelle de la recouvrabilité desdites créances.

Les dépenses engagées sur des contrats de développement réalisés sur plusieurs exercices sont enregistrées en factures à établir (marge à l'avancement). Une provision pour pertes à terminaison est éventuellement constituée en fonction des résultats estimés sur ces opérations.

11. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à la valeur d'achat. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

12. Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

L'engagement de la société au 30 septembre 2012 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés; ainsi aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 30 septembre 2012. A titre indicatif, l'évaluation de cette provision au 30 septembre 2012 s'élève à 74 K€. Cette évaluation est réalisée selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 30 septembre 2012
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11,5% (selon l'âge),
- Table de mortalité : TD 88-90
- Age de départ : 65 ans

13. Provisions pour risques et charges

En application du Règlement CRC n° 2000-06, une provision est enregistrée lorsque Alpha Mos a une obligation réelle pour laquelle une estimation fiable peut-être réalisée avec une précision suffisante, résultat d'un événement passé, et pour laquelle une sortie de ressources est probable.

14. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire.

15. Crédit d'impôt recherche

Depuis le 1^{er} janvier 2008 et conformément à la réglementation en vigueur, le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en totalité sur le volume des dépenses de recherche et développement éligibles de la période.

La créance de Crédit d'Impôt Recherche n'est exigible qu'après dépôt de la liasse fiscale concernant l'année civile à laquelle il se rattache. Ainsi, la créance née au titre des 9 mois de 2012 ne sera exigible qu'à partir de Janvier 2014.

Les effets sont détaillés en Note 21 – Impôt sur les sociétés.

16. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change : JPY : 0,009963 € - USD : 0,7734 € - RMB : 0,12306 €

La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée en écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risque de change est constituée à hauteur des pertes de change latentes.

NOTE 5 : MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

5. 1. Variation des immobilisations incorporelles et amortissements

Immobilisations incorporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Frais de développement	696	81		777
Frais de développement en cours	370	331	-81	620
Brevets	289	38	-14	313
Brevets en cours de validation	29	6	-12	23
Logiciels	100			100
Logiciels en cours	102		-102	0
Mali de fusion	484			484
Total	2070	456	-209	2 317

Au cours de l'exercice un projet a été achevé et transféré du poste Frais de développement en cours au poste Frais de développement. Ce projet n'étant pas commercialisé a par ailleurs fait l'objet d'un amortissement en totalité au cours de l'exercice.

Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissement des frais de R&D (1)	46	270		316
Amortissement des brevets	189	23	-14	198
Amortissement logiciels	100			100
Total	335	293	-14	614
<u>Valeur nette</u>	<u>1735</u>			<u>1703</u>
(1) Dont Provision pour dépréciation	0	30		30

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, à l'exception d'une dotation exceptionnelle de 90 K€ au titre d'un projet de R&D abandonné et non exploitable.

Sur les 270 K€ afférents aux frais de R&D sur l'exercice, les éléments de nature exceptionnelle représentent donc 120 K€ soit le cumul de la dotation exceptionnelle aux amortissements (90 K€) et de la dotation aux provisions pour dépréciation (30 K€).

5.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles et amortissements

Immobilisations corporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Installations générales	206	2		208
Installations techniques, matériel et outillage	780	29	-25	784
Pilotes et prototypes	0	263		263
Matériel de bureau & informatique	161	8		169
Mobilier de bureau	31			31
Matériel de transport	0	3		3
Total	1 178	305	-25	1 458

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement constituée des Pilotes et prototypes correspondant au changement d'estimation comptable détaillé dans la note 4.2.

Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissements installations générales	117	13		130
Amortissements matériel et outillage	682	40	-13	709
Pilotes et prototypes		87		87
Amortissements matériel de bureau et informatique	135	18		153
Amortissements mobilier de bureau	26	2		28
Amortissements véhicules	0	3		3
Total	960	163	-13	1 110
Valeur nette	218			348

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles est principalement constituée des Pilotes et prototypes correspondant au changement d'estimation comptable détaillé dans la note 4.2.

5.3. Tableau de variation des immobilisations financières et provisions

Immobilisations financières	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Titres de filiales et participations	2 263			2 263
Actions propres (1)				
Prêts construction	55	10		65
Prêts	936	616		1 552
Dépôts et cautionnements	74	7	-31	50
Total	3 328	633	-31	3 930
Provisions sur immobilisations financières				
Titres de filiales et participations	2 072	109		2 181
Actions propres				
Prêts construction				
Prêts	936	616		1 552
Dépôts et cautionnements				
Total	3 008	725	0	3 733
Valeur Nette	320	-92	-31	197

(1) La société ne détient aucune action d'autocontrôle. Voir Note 10 - Valeurs mobilières de placement

NOTE 6 : PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations figure en annexe.

L'ensemble des filiales est intégré globalement dans les comptes consolidés du groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en-cours	30/09/2011	30/09/2012
Matières premières	1 700	1 132
Produits finis	143	35
Valeur brute	1 843	1 167
Matières premières	167	255
Produits finis	52	35
Total Provision	219	290
<u>Valeur nette</u>	1 624	877

NOTE 8 : ETAT DES CREANCES

8.1 Etat des créances

Créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts aux filiales (1)	1 552		1 552
Prêt construction	65		65
Dépôts et cautionnement	50		50
Total	1 667	0	1 667
De l'actif circulant			
Clients douteux	114		114
Clients et comptes rattachés (2)	2 284	2 284	
Crédit Impôt Recherche	1 075	699	376
Trésor Public TVA	183	183	
Comptes-courants Filiales (3)	671	15	656
Factor	253	253	
Autres	88	28	60
Total	4 668	3 462	1 206
Total général	6 335	3 462	2 873
<i>Rappel de l'exercice précédent (30/09/2011)</i>	<i>4 490</i>	<i>3 898</i>	<i>592</i>

(1) Le prêt à la filiale Alpha MOS USA est provisionné en totalité

(2) Un montant de 392 K€ correspondant aux créances cédées au factor à la date de clôture est décomptabilisé. (Voir Note 25.1)

(3) Les comptes courants filiales sont provisionnés à hauteur de 612 K€

8.2 Détail des autres créances

	30/09/2011	30/09/2012
Crédit Impôt Recherche et apprentissage	361	1 075
Personnel Acomptes	15	9
TVA et autres impôts	308	194
Comptes courants filiales	278	671
Fournisseurs - Acomptes sur commandes	15	15
Factor	0	253
Autres	60	69
Valeurs Brutes	1 039	2 286
Provisions comptes courants	(72)	(612)
Valeurs nettes	967	1 674

La créance de CIR comprend la créance au titre l'année civile 2011 à hauteur de 698.294 € et le montant calculé au titre des 9 premiers mois de l'année 2012 à hauteur de 376.674 € (Voir Note 4 § 15 et Note 21).

La société réalisant une part importante de son chiffre d'affaires à l'exportation présente régulièrement un solde de TVA créditeur et sollicite auprès du Trésor Public le remboursement de ce crédit. Au 30 septembre 2012, un remboursement de 85 K€ avait été demandé. Il a été reçu en octobre 2012. Le solde du poste comprend le crédit reportable et la TVA déductible sur achats et factures non parvenues

La société ayant conclu un contrat d'affacturage au cours de l'exercice, la créance figurant au poste Factor comprend à hauteur de 194.205 € des créances cédées non encore créditées à la société et à hauteur de 58.850 € le dépôt de garantie.

Les prêts octroyés par Alpha Mos France à sa filiale Alpha Mos America sont classés en immobilisations financières. Ils s'élèvent au 30 septembre 2012 à 2.007.000 \$ contre 1.263.964 \$ au 30 septembre 2011.

NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur d'acquisition des valeurs mobilières de placement est de 130 K€ au 30 septembre 2012.

Ces valeurs sont constituées à hauteur de 45 K€ de SICAV, nanties en garantie du prêt à moyen terme LCL.

Un capital de 85 K€ a été mis à la disposition de la société de bourse Portzamparc, en sa qualité de teneur de marché pour l'exécution du contrat d'animation du titre.

Au 30 septembre 2012, la valeur nette comptable du compte était de 46 K€, constitué de titres et du compte espèces.

Au cours de l'exercice, le compte à terme de 100 K€ figurant au bilan au 30 septembre 2011 a été soldé pour le paiement du solde de l'acquisition de PERICHROM.

NOTE 10 : CAPITAL ET EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

10.1 Composition du capital social

Au 30 septembre 2012, le capital social était composé de 3 905 517 titres d'une valeur nominale de € 0,2.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions	0.2 €	3 905 147	370	0	3 905 517

La société ne détient aucun titre en propre au 30 septembre 2012. L'ensemble des titres auto-détenus au 30 septembre 2010 a été remis sur le marché au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2012, il restait 23.900 titres sur le contrat de liquidité (2011 : 14 597 titres).

10.2 Variation des capitaux propres

	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Total
Au 30 septembre 2010	678	3 044	3 722
Augmentation de capital	103		103
Prime d'émission		1 097	1 097
Provisions réglementées		76	76
Résultat net		-742	-742
Au 30 septembre 2011	781	3 475	4 256
Augmentation de capital			0
Prime d'émission			0
Provisions réglementées		-12	-12
Résultat net		-2339	-2339
Au 30 septembre 2012	7 81	1 124	1 905

Les provisions réglementées correspondent à des amortissements dérogatoires comptabilisés sur les projets de R&D activés par la société (cf. Note 4 Principes comptables § 4 et 15).

10.3 Titres donnant accès au capital

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Ces programmes et leur état d'utilisation au 30 septembre 2012 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

Date d'assemblée	12 février 2010	28 mars 2011	27 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	269 000	67 826	513 835
Dont Conseil d'Administration	192 000	15 000	121 610
Point de départ d'exercice des 1ers BSA	1 ^{er} juin 2010	29 mars 2011	29 juillet 2011
Date d'expiration des derniers BSA	12 février 2014	28 mars 2015	30 avril 2013
Prix de souscription	3.30 €	2.58 €	4.25 €
Nbre actions souscrites au 30 septembre 2012	0	0	325
Nbre actions annulées au 30 septembre 2012	59 000	67 826	0
Solde actions à souscrire au 30 sept. 2012	210 000	0	513 510

- Le plan de BSA consenti le 25 octobre 2007 au titre d'une autorisation de l'AGE du 30 mars 2007 (60.000 BSA au bénéfice des membres du Conseil d'Administration) est venu à terme le 24 octobre 2011 sans qu'aucune souscription n'ait été enregistrée.
- Le plan de BSA consenti le 15 septembre 2011 au titre d'une autorisation de l'AGE du 28 mars 2011 prévoyait l'attribution de 67.826 BSA à 0,01 € avant le 28 septembre 2012. Au titre de ce plan 38.500 BSA ont été attribués et devaient être souscrits avant le 15 septembre 2012. Aucun BSA n'ayant été souscrit et le solde n'ayant pas été attribué, le plan est devenu caduc.
- Au titre des BSA attribués à l'occasion de l'augmentation de capital du 27 juin 2011, 370 BSA ont été exercés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012.

Toutefois, au 30 septembre 2012, le Conseil d'Administration n'avait pas formellement constaté la création des actions nouvelles.

Sous déduction de ces 370 actions nouvelles dont la création est constatée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012, le nombre d'actions à souscrire s'établit à 513.140 avant le 30 avril 2013.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	31 mars 2008
Dates des conseils d'administration	9 juillet 2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	79 000
Dont Conseil d'Administration	0
Point de départ d'exercice des 1ères options	09 juillet 2013
Date d'expiration des dernières options	09 juillet 2016
Prix de souscription	3,24 euros
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	38 000
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	41 000

BSPCE

Date d'assemblée	30 mars 2007
Dates des conseils d'administration	25 octobre 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 000
Dont Conseil d'Administration	18 000
Point de départ d'exercice des 1ères options	25 octobre 2007
Date d'expiration des dernières options	25 octobre 2012
Prix de souscription	3,91 €
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	26 500
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	63 500

A titre d'information, aucune option n'a été exercée entre le 30 septembre 2012 et le 25 octobre 2012. Ce plan BSPCE est désormais caduc.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant en matière extraordinaire, a, dans ses 21^{ème} et 22^{ème} résolutions, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites, à créer ou à acquérir sur le marché, dans la limite de 10 %% du capital social existant à cette date.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette faculté qui est arrivée à terme le 28 septembre 2012.

NOTE 11 : AUTRES FONDS PROPRES

	30/09/2011	30/09/2012
Total	398	487

Il s'agit de la quote-part du crédit impôt recherche relative aux projets de développement immobilisés au 30 septembre (cf. Note 4 Principes comptables § 4).

NOTE 12 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

ETAT DES PROVISIONS

Provisions	30/09/2011	Dotations de la période	Reprises de la période Utilisées	Non utilisées	30/09/2012
Amortissements dérogatoires	110	65	77		98
Créances clients y compris groupe	405	65	2	287	181
Autres créances rattachées à des participations	81	571			652
Stocks	219	105	33		291
Provisions pour litiges	80	116	80		116
Autres provisions pour risques et charges		10			10
Provision pour garanties données		33			33
Pertes de change	61			29	32
Immobilisations Incorporelles		30			30
Immobilisations Financières	3006	725			3731
Total	3962	1720	192	316	5174
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		329	115	98	
- financières		1296		218	
- exceptionnelles		95	77		

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

13.1 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste comprend les prêts à moyen terme obtenus par la société auprès des établissements financiers :

- Emprunt déjà en cours au 30 septembre 2011

LCL : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Septembre 2009 amortissable trimestriellement par échéances constantes. Taux fixe de 3,90 %. Ce prêt est garanti par le nantissement de SICAV. Capital restant dû au 30 septembre 2012 : 127 K€

- Emprunts contractés au cours de l'exercice 2011/2012

Au cours de l'exercice, la société a mis en place 3 nouveaux concours :

- Total Développement Régional : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %

Ce concours a été débloqué à hauteur de 200 K€, le solde pouvant être tiré moyennant la réalisation d'un ensemble de conditions liées à un programme de développement avant le 31 décembre 2014.

- OSEO : Prêt PTZ Innovation de 480 K€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %
Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.
- OSEO : Prêt Export de 150 K€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux 5,47 %

Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 K€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.

Aucun des emprunts souscrits ne comporte de covenant.

13.2 Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste est constitué des concours destinés au financement des opérations internationales.

- Il intègre 3 contrats Assurance Prospection souscrits auprès de la COFACE.

Dans ce cadre de ces contrats, COFACE verse à Alpha Mos durant le période contractuelle une quote-part des dépenses engagées au titre de la prospection sur les pays concernés. A l'issue de cette période de prospection, les montants doivent être amortis sur une durée de 48 mois (Japon) ou 60 mois (Inde/ Chine) en fonction des recettes réalisées par Alpha Mos, directement ou par ses filiales, sur la zone objet de la garantie.

Au 30 septembre 2012, le contrat afférent au Japon était entré dans sa phase d'amortissement à compter du 1^{er} mai 2012.

Le contrat afférent à l'Inde entrera en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Janvier 2013. Le contrat afférent à la Chine entrera en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Avril 2013.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été estimé que celui-ci serait linéaire sur la période contractuelle.

- Alpha Mos a par ailleurs conclu en Juin 2012 un nouveau contrat avec la COFACE pour la Zone Amérique Latine pour une période de gestion s'achevant au 31 mars 2015 et une phase d'amortissement comprise entre le 1^{er} Avril 2015 et le 31 mars 2019. Ce contrat n'a aucun impact comptable au 30 septembre 2012.

En préfinancement des dépenses de prospection relatives à l'exécution de ce contrat, Alpha Mos a souscrit en juin 2012 un crédit auprès de BNP Paribas d'un montant de 250.000 € à échéance du 30 juin 2013. Ce concours au taux EURIBOR 3 mois + 3 % est amortissable en totalité à l'échéance.

13.3 Autres concours

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Comme indiqué Note 1, elle a mis en place des outils de mobilisation de ses créances d'exploitation sous la forme d'affacturage auprès de Eurofactor et, pour les créances publiques y éligibles, de mobilisation auprès d'OSEO.

Au 30 septembre 2012, les montants mobilisés à ce titre étaient les suivants :

- Eurofactor 392 K€ Plafond : Néant
- OSEO Néant Plafond : 400 K€

Les financements en location sont indiqués en Note 25.

NOTE 14 : ETAT DES DETTES

Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Moins d'un		Plus de 5 ans
		an	1 à 5 ans	
Prêts bancaires	127	62	65	
Autres prêts	830	15	650	165
Intérêts courus	7	7		
Autres dettes financières	682	280	336	66
Comptes courants	211		211	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 665	1 665		
Clients Avances et Acomptes	103	103		
Dettes sociales	836	836		
Dettes fiscales	176	176		
Autres dettes	78	78		
Produits constatés d'avance	111	111		
Total au 30 septembre 2012	4 825	3 334	1261	230
<i>Rappel de l'exercice précédent</i>	<i>3 476</i>	<i>3 155</i>	<i>321</i>	<i>0</i>

NOTE 15 : PRODUITS A RECEVOIR – CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir correspondent au détail suivant :

Produits à recevoir	30/09/2011	30/09/2012
Prestation étude ou maintenance	94	313
Divers	1	
Total	95	313

Les produits à recevoir correspondent aux Factures à établir sur le projet Perséides.

Les charges à payer correspondent au détail suivant :

Charges à payer	30/09/2011	30/09/2012
Achats matières premières	134	6
Frais généraux	139	168
Charges de personnel et Org. Sociaux	382	435
Impôts	77	125
Indemnité Dommages Intérêts/ litige		56
Jetons de présence	23	23
Total	755	813

NOTE 16 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	30/09/2011	30/09/2012
Ventes d'instruments et consommables	5 419	5 121
Prestations d'ingénierie et de services	1 326	1 218
Autres	890	94
Total	7 635	6 433

Répartition géographique	30/09/2011	30/09/2012
France	2 500	2 362
Export	5 135	4 071
dont filiales	3 243	2 079

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30/09/2011	30/09/2012
Production stockée	86	-108
Production immobilisée	673	623
Subventions d'exploitation	7	1
Reprise sur provision et transfert de charges	280	263
Produits divers	22	
Total	1 068	779

La production immobilisée est constituée par les frais de développement remplissant les conditions d'activation prévues par le P.C.G. (332 K€) et d'immobilisations corporelles (292 K€).

NOTE 18 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour l'exercice à 1.695 K€ contre 1.542 K€ pour l'exercice 2010/2011.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

NOTE 19 : RESULTAT FINANCIER

Produits Financiers	30/09/2011	30/09/2012
Produits nets sur cession de VMP	1	0
Gains de change	35	128
Intérêts sur placements	2	3
Intérêts sur Comptes courants	22	28
Reprises sur provision	403	218
Total	463	378
Charges Financières		
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
Pertes de change	97	76
Intérêts sur Emprunts	16	22
Charges financières Groupe	7	4
Dotations aux provisions	417	1 296
Total	537	1 398
Résultat Financier	-74	-1 020

Les reprises et dotations aux provisions concernent principalement les titres et créances groupe.

NOTE 20 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel correspond au détail suivant :

Produits exceptionnels	30/09/2011	30/09/2012
Produits sur exercices antérieurs		28
Produits de cession d'actifs		154
Produit de cession d'immobilisations financières	404	6
Quote- part de subvention virée à résultat	19	79
Reprise Amortissements dérogatoires	34	77
Total	457	344
Charges exceptionnelles		
Amendes, Pénalités et charges sur ex ant.	2	33
Charges exceptionnelles diverses		63
Mali de fusion	448	
VNC des éléments d'actifs		128
VNC des immobilisations financières	379	3
Dotations aux amortissements exceptionnels		90
Dotations aux Amortissements dérogatoires	110	65
Dotations Provision exceptionnelle		30
Total	939	412
Résultat exceptionnel	-482	-68

Les produits de cession d'actif et VNC des éléments d'actif intègrent le refinancement de l'investissement du système d'information par voie de location financière (voir Note 25).

La dotation exceptionnelle aux amortissements concerne un projet de développement immobilisé au titre de l'exercice antérieur et abandonné. La dotation exceptionnelle aux provisions concerne un projet de développement immobilisé dont la valeur d'usage a été réestimée.

La quote-part de subvention virée aux résultats et les Dotations et reprises d'amortissements exceptionnels concernent le traitement des immobilisations incorporelles et du CIR.

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

21.1 Détermination de la charge d'impôt

- Information sur l'application des dispositions fiscales - incidence sur le résultat et les capitaux propres :

- Dotations de l'exercice aux provisions règlementées	-64
+ Reprises de l'exercice sur provisions règlementées	+77
Cumul	13
Impact sur l'IS au taux de droit commun	4
Crédit d'impôt recherche	932

- Variation des impôts différés ou latents

	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
1. Provisions règlementées						
1.2 Amortissements dérogatoires		111	77	64		98
1. Subventions d'investissement						
2. Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- organic		13	13	11		11
5 Charges déduites fiscalement et non encore encaissées						
- écarts de conversion						
- actif	64		32	64	32	
- passif		140	140	99		99
TOTAL	64	264	262	238	32	208

- Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel**

Le résultat courant et le résultat exceptionnel sont négatifs et ne supportent pas de charge d'impôt.

Le résultat fiscal de l'exercice est un déficit 2.355.822 euros.

21.2 Crédit Impôt Recherche

Au cours de l'exercice 2011/2012, Alpha Mos a poursuivi son activité de recherche et développement éligible au Crédit Impôt Recherche.

A ce titre, elle a comptabilisé sur l'exercice :

- au titre de l'année civile 2011 4^{ème} trimestre
- au titre de l'année civile 2012 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

Par ailleurs, elle a procédé à une demande rectificative pour les années civiles 2009 et 2010 qui se rattachent aux exercices 2009/10 et 2010/11 qui, après instruction par les services fiscaux a donné lieu à paiement.

L'effet du C.I.R. sur l'exercice est donc le suivant (en euros) :

Nature	Impact sur	Compte de résultat (Produits)	Trésorerie (Encaissé)	Bilan Actif (Créances)
Situation au 30 Septembre 2011				361.710
CIR Rectificatif 2009		223.361	223.361	
CIR Rectificatif 2010		163.852	163.852	
CIR Complémentaire 2011 (9 mois)		263.592		263.592
CIR Année civile 2011 (3 mois)		72.992		72.992
CIR Année civile 2012 (9 mois)		376.674		376.674
Situation au 30 Septembre 2012		1.100.471	387.213	1.074.968

Pour mémoire, il est rappelé que, en conséquence du Crédit d'Impôt Recherche, la société comptabilise en subventions d'équipement reçues de l'Etat la quote-part de CIR correspondant aux frais de recherche et développement immobilisés au cours de l'exercice. Ces subventions sont reprises selon les rythmes des amortissements pratiqués. Au titre de l'exercice, les subventions ainsi comptabilisées représentent 168 K€, et les amortissements 79 K€.

21.3 Défis fiscaux

Après prise en compte du déficit fiscal de la période 2011/2012, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Les montants de ces déficits sont les suivants :

Déficits fiscaux ordinaires 7.699 K€

Au titre de l'annexe aux comptes au 30 septembre 2011, la société avait retenu un déficit fiscal de 6.216 K€ comprenant à hauteur de 873 K€ le déficit fiscal de la société Perichrom qui avait fait l'objet au cours dudit exercice d'une fusion-absorption. Ces conditions de reprise de ce déficit par Alpha Mos Sa n'étant pas réunies, ce montant est définitivement perdu.

Le déficit reportable au 30 septembre 2012 doit donc être comparé à un déficit fiscal reportable de 5.343 K€ au 30 septembre 2011.

NOTE 22 : ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT – ENTREPRISES LIEES

Il s'agit des filiales de commercialisation établies au Japon, aux Etats-Unis et en Chine.

Informations concernant les entreprises liées

	30/09/2011	30/09/2012
Participations	2263	2263
Créances rattachées à des participations	278	677
Prêts	936	1552
Créances clients et comptes rattachés	1773	1387
Dettes rattachées à des participations	46	210
Dettes Fournisseurs	0	0
Chiffre d'affaires	3243	2079
Produits Financiers	22	28
Charges financières	7	4
Reprise sur provisions	356	189
Dotations aux provisions	409	1265

NOTE 23 : EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen France	30/09/2011	30/09/2012
Dont		
- cadres	37	39
- non cadres	16	16
Total	53	55

Sur l'exercice, l'entreprise a enregistré 19 départs et 11 arrivées

A la fin de l'exercice, l'effectif de Alpha Mos S.A s'établissait à 52 personnes (contre 60 personnes au 1^{er} octobre 2011) dont :

	Hommes	Femmes
Mandataire social	1	
Cadre	26	8
Non cadre	6	6
Non cadre (contrat de professionnalisation)	1	4
Total	34	18

La société a employé un intérimaire au cours de l'exercice (4 mois).

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charge de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 24 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

- La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération de Président-Directeur Général.

	30/09/2011	30/09/2012
Salaires bruts avantages en nature compris	122.211 €	125.544 €
<i>Dont part variable :</i>	23.500 €	23.500 €

La part variable afférente à l'exercice 2010/2011 a été mise en paiement après la réunion du Conseil d'Administration du 30 janvier 2012.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 28 mars 2011 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2010/2011 (2009-10 : € 22 500). Dans sa séance du 30 janvier 2012, le Conseil d'Administration a attribué au titre de 2010/2011, 26.250 euros.

L'Assemblée Générale du 30 mars 2012, a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2011/2012. Aucun montant n'a été versé au cours de l'exercice. Un montant de 22.500 € a été provisionné au titre de l'exercice.

Pour information, les 5 salaires les plus importants, y compris le salaire du dirigeant, représentaient 456.853 € contre 422.774 € au titre de l'exercice 2010/2011.

NOTE 25 : ENGAGEMENTS HORS-BILAN

25.1. Engagements Financiers hors bilan :

Affacturage : Au 30 septembre, l'encours de créances cédées était de 392 K€. Le contrat d'affacturage ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos.

Crédit-bail : La société n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations financières : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 129 K€ à moins d'un an et 110 K€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 K€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 K€

Garanties reçues

Objet

Prêt LCL	Garantie OSEO sur 60 %	
Prêt OSEO 150 K€	Garantie Fonds International	
Concours BNP 250 K€	Participation en risque COFACE	200 K€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 K€
Garantie bancaire	Garantie de parfait achèvement Banque Inde	12 K€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 K€

Droit individuel à la formation :

Le nombre d'heures de formation cumulées au 30 septembre 2012 s'élève à 3.322 (contre 2.783 au 30 septembre 2011).

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 74 K€. (Voir Note 1 §12)

25.2. Passifs éventuels et risques

- Litiges en cours :

Comme toute entreprise, Alpha MOS fait l'objet de contentieux dans ses différents domaines d'activité. La société se défend vigoureusement devant les tribunaux chaque fois qu'elle s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours. Le risque global sur les affaires en cours au 30 septembre 2012 est évalué à 116 k€.

- Risques :

Risques de change

La société réalise sa facturation en euros. Elle est toutefois exposée à un risque de taux sur les rapatriements de devises des filiales américaines (USD) et japonaise (JPY) et sur certains achats en dollars. La société couvre ponctuellement ses rentrées et sorties en devises.

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe.

Risques de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

La société estime disposer des moyens de financement nécessaires pour la poursuite de son activité et le respect de ses engagements.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Tableau des filiales et participations (au 30 septembre 2012)

Filiales	Devise	Capital en devise	Capitaux propres autres que le capital en devise	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable brute des titres détenus (en euros)	Valeur comptable nette des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société en non encore remboursés	C.A. hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice écoulé	Observations
RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
Alpha Mos America Inc <i>7502 Connelly Drive Hanover MD</i>	USD	2 115 000	-4 500 752	100%	2 071 568	0	1 552 204 (a)	2 091 895	-692 455	0	Exercice clos le 30/9/2012
Alpha Mos UK Ltd	GBP	NS	-63 000	100%	126	0	78 758 (b)	0	0	0	En sommeil
Alpha Mos Japan KK <i>Jowa Takanawa Building 1-5-4 Takanawa Minato-ku Tokyo</i>	JPY	10 000 000	6 876 011	100%	82 403	82 403	14 965	262 505 975	5 069 034	0	Exercice clos le 30/9/2012
Alpha Mos (Shanghai) Trading Company Ltd <i>Suite 1001-1002 Xin Da Tower 322 Xianxia Road Changning District, Shanghai</i>	RMB	1 002 000	2 330 905	100%	109 300	0	577 135 (c)	53 767	-2 330 905	0	Exercice clos le 31/12/2011
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
Filiales étrangères	EUR				2 263 397	82 403					

a) Le prêt consenti à Alpha Mos America est provisionné en totalité. Alpha Mos America possède un compte courant créditeur de 209.965 € envers Alpha Mos SA.

b) Compte courant provisionné en totalité

c) Compte courant provisionné à hauteur de 533.178 €



ALPHA M.O.S. S.A

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'ACTIVITE ET LES COMPTES SOCIAUX ET
CONSOLIDES**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2012

Madame, Monsieur,

Cher actionnaire,

Nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Mixte, conformément à la loi et aux statuts de votre société, afin de vous présenter l'activité de la société et du Groupe Alpha MOS au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, de soumettre à votre approbation les comptes, sociaux et consolidés, dudit exercice et les différents rapports et documents prévus par la loi et de vous proposer l'approbation de diverses résolutions de nature ordinaire ou extraordinaire.

L'ensemble des éléments soumis à votre approbation ont été arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa séance du 22 janvier 2013.

Le présent rapport est complété par le Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, établi en application de l'article L227-37 du Code de Commerce.

1/ ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2011/2012

L'exercice écoulé a été particulièrement difficile pour Alpha MOS et ses filiales et les comptes qui sont soumis à votre approbation traduisent les conséquences des problèmes rencontrés.

1.1 – Evolution générale

Alors que nous avons fixé un objectif de poursuite de progression de l'activité et de stabilisation des coûts de fonctionnement qui devait amener l'entreprise à un équilibre d'exploitation, malgré une poursuite d'investissements de recherche, l'exercice 2011/2012 s'est conclu par un chiffre d'affaires consolidé de 8,59 M€ (-13,5 % par rapport à 2010/11) tandis que, sous l'effet des structures mises en place au cours de l'exercice précédent pour accompagner la croissance attendue, et malgré les mesures prises en cours d'année 2012 détaillées ci-après, les frais de fonctionnement (Charges de personnel et autres charges externes) ont poursuivi leur progression pour s'établir à 8,13 M€ (+7,9 % par rapport à 2010/11)

Dans ces conditions, cet effet ciseaux, conjugué à une dégradation de la marge brute (64,5 % contre 71 %), s'est traduit par une très nette dégradation du résultat qui s'établit à une perte nette consolidée de 2,46 M€.

1.2 - Activité commerciale – analyse des zones

Depuis sa création, le groupe Alpha-Mos est fortement orienté vers les marchés internationaux.

Il exerce son activité sur les cinq continents à travers trois filiales (Etats-Unis, Japon et Chine), un bureau de représentation en Inde, et pour l'Europe et les autres territoires (EMEA) directement à partir de la maison-mère.

Cette exposition internationale, si elle a permis au groupe de se créer des références clients importantes et de pondérer les risques de son activité en fonction des dynamiques relatives des différentes zones, génère néanmoins une complexité (administrative et réglementaire) et un coût de gestion importants.

Au cours de l'exercice écoulé, l'activité des différentes zones a évolué de manière hétérogène.

Le Japon, traditionnel fer de lance de l'activité du groupe en raison d'une implantation historique et de l'appétence des industriels nippons pour les solutions du groupe, a été confronté à une chute de son activité. Avec 2,6 M€ de chiffre d'affaires, cette zone demeure le 1^{er} marché du groupe, représentant 30 % de l'activité. Notre filiale japonaise a dégagé un résultat légèrement bénéficiaire.

Pour sa part, le marché américain, principalement Etats-Unis, a connu une érosion à 1,6 M€ (-17 %) malgré le démarrage d'activité dans la zone Amérique Latine. Ce niveau d'activité demeure insuffisant pour atteindre l'équilibre. Toutefois, plusieurs nouveaux contrats dans l'industrie agro-alimentaire confirment le potentiel de cette zone.

En Chine, l'exercice a vu le démarrage effectif de l'activité de la filiale créée début 2011 pour remplacer le distributeur exclusif. La renégociation des accords avec ce dernier a impacté le début de l'exercice. La filiale chinoise assure le développement commercial et le support technique non seulement en Chine continentale mais sur l'ensemble de la zone Asie Pacifique qui demeure prometteuse dans les 2 secteurs d'activité d'Alpha MOS : Agro-alimentaire et Environnement. Le chiffre d'affaires propre de la filiale n'est pas représentatif compte tenu du niveau encore limité de prestations de services réalisées sur le territoire chinois et des modalités de facturation durant la période de transition.

L'activité indienne demeure marginale mais est réalisée avec des ressources limitées.

En Europe, paradoxalement, malgré l'entrée dans une période de ralentissement de l'activité et les incertitudes sur la zone Euro qui ont dominé la période, Alpha-MOS a connu une croissance de son activité grâce à l'ouverture de nouveaux clients et à la réactivation de plusieurs distributeurs. Il s'agit là d'une note encourageante qui démontre que l'offre d'alpha MOS, encore perfectible, correspond à des besoins réels et croissants aussi bien dans le domaine de l'agro-alimentaire que de l'environnement.

Sur la France, l'entreprise a notamment poursuivi l'exécution du contrat conclu avec Thalès et la DGA qui, du fait de sa complexité, accuse un retard de plusieurs mois par rapport aux plannings initiaux malgré des avancées très significatives au plan technique.

Enfin, il est important de souligner que l'activité de Services (hors Ingénierie) a progressé. Cette activité qui recouvre la fourniture de pièces détachées et d'accessoires, mais aussi les prestations d'installation de maintenance, de support et d'analyse capitalise sur la base d'instruments installés. Elle constitue un axe de progression de revenus et de la marge pour les exercices futurs, avec le logiciel.

Dans ce segment, il convient d'insister particulièrement sur l'activité Analyses (analyses de produits réalisés par le Groupe pour le compte de clients non équipés ou ayant des problématiques très particulières) qui a cru de 40% et représente 8 % du chiffre d'affaires.

Cette activité, réalisée au sein des laboratoires installés au siège et dans chaque filiale, permet non seulement de générer un revenu significatif, mais débouche aussi fréquemment sur la vente de solutions aux clients convaincus de la pertinence de solutions d'Alpha MOS pour résoudre leurs problèmes.

1.3 – Un exercice difficile

La dégradation de l'activité n'a pas été le seul défi auquel a été confrontée votre société.

En effet, conformément au projet initié sur l'exercice précédent, elle a changé son système d'information pour adopter un nouvel E.R.P. dont la mise en place, dans ce contexte difficile, s'est révélée difficile

Face à la dégradation de l'activité, votre Conseil a demandé la mise en œuvre au cours de l'exercice de diverses mesures visant à réduire les frais de fonctionnement et à sécuriser la trésorerie de l'entreprise.

Un certain nombre de collaborateurs, dont des managers, ont donc été amenés à quitter l'entreprise mais ces départs, intervenus en seconde partie d'exercice, n'ont pas eu d'effet immédiat sur la structure de coûts, alors qu'ils nécessitaient une adaptation de l'organisation et des modes de fonctionnement.

La société a par ailleurs mis en place plusieurs emprunts lui permettant tout à la fois de financer ses projets (concours à moyen terme) et son besoin en fonds de roulement (contrat d'affacturage).

Enfin, la révision des Crédits d'Impôt recherche déposés au titre des années 2009 et 2010 a amené l'entreprise à déposer des demandes rectificatives auprès de l'administration fiscale qui a fait droit à ses demandes. Le financement ainsi obtenu s'est élevé à 387 K€.

Ces éléments financiers sont détaillés précisément dans les annexes aux comptes sociaux (voir notamment notes 9, 13, 14 et 21) et aux comptes consolidés (voir notamment notes 16, 20 et 25).

Il est important de noter que la société a néanmoins poursuivi ses activités de R&D qui constituent un actif important et un gage de sa pérennité. Ces éléments sont détaillés dans un chapitre particulier du présent rapport.

2/ ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX

L'activité de la société-mère Alpha Mos S.A. comprend :

- La recherche et le développement de produits et solutions
- La production et la calibration des instruments
- La commercialisation de ces produits soit directement à ses clients (finaux ou distributeurs) en France et en zone EMEA, ainsi qu'en Asie pour le compte de la filiale chinoise, soit à ses filiales au Japon et aux Etats-Unis.
- La réalisation de prestations de services (études d'ingénierie, maintenance et SAV, analyses techniques pour des clients non équipés des matériels de la société)

2.1 – Compte de résultat

En 2011/2012, le chiffre d'affaires s'est établi à 6,4 M€ (en diminution de 15,7 %) essentiellement sous l'effet de la diminution des ventes aux filiales.

Si le niveau de production immobilisée (constitué des frais de R&D activés) est demeuré stable (à 0,6 M€), la production stockée est négative, sous l'effet d'une politique de réduction des stocks.

Au niveau des charges, la progression de frais de personnel (3,6 M€ contre 3,4 M€) a été compensée par la diminution des autres coûts de fonctionnement (2,2 M€ contre 2,6 M€).

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions progressent de manière importante principalement sous l'effet de l'augmentation des bases d'immobilisations amortissables (Frais de R&D, reclassement des pilotes et prototypes en immobilisations) et de la politique de provisionnement des stocks.

Le résultat financier est lourdement déficitaire (- 1 M€) du fait du provisionnement des créances sur les filiales. Alpha MOS SA assure en effet le financement de ses filiales commerciales par des avances en compte courant et des prêts. Lorsque les filiales ne sont pas en mesure de rembourser ces avances, Alpha MOS SA déprécie lesdites avances. Sur l'exercice, les frais financiers externes demeurent limités (22 K€), les financements à moyen terme et le recours à l'affacturage n'étant intervenus que progressivement au cours de l'exercice. Le résultat net sur change est un gain de 52 K€.

Le résultat exceptionnel (-68 K€ contre -482 K€ en 2010/2011) enregistre notamment l'impact de l'abandon d'un projet de développement précédemment immobilisé dont la commercialisation a été jugée impossible et la dépréciation partielle d'un autre projet, du fait d'un démarrage des ventes inférieur aux prévisions, pour une charge totale de 120 K€

Au titre de l'exercice, compte tenu du produit de crédit d'impôt recherche tant sur l'exercice que des rectifications sur les années 2009 et 2010, le poste Impôt sur les bénéfices s'établit à + 918 K€.

Le résultat net de l'exercice est une perte de 2.339 K€ (contre-742 K€ pour l'exercice précédent).

2.2. – Bilan

Le bilan de votre société se caractérise principalement par une diminution des capitaux propres à 2,4 M€ (contre 4,6 M€) sous l'effet de la perte subie sur l'exercice.

En contrepartie, l'endettement financier progresse pour s'établir à 1,95 M€ tandis que les autres dettes d'exploitation (incluant les Produits Constatés d'Avance) n'augmentent que de 0,1 M€.

A l'actif, la valeur nette des immobilisations demeure stable, enregistrant l'effet conjugué des investissements de l'exercice (notamment de R&D) et de l'augmentation des dotations aux amortissements (elle-même consécutive aux investissements réalisés au cours des exercices précédents).

La valeur des Stock a été fortement réduite sous l'effet de reclassement d'une partie du stock en Immobilisations, d'une gestion plus serrée et d'un complément de dotations aux provisions. Il est à noter que les méthodes d'évaluation des stocks n'ont pas été modifiées. Pour mémoire la valeur brute au 30 septembre 2011 était de 1,84 M€ (contre 1,2 M€ au 30 septembre 2012).

La trésorerie courante reste stable, la diminution des valeurs mobilières de placement résultant du paiement du solde de l'acquisition de Perichrom. En effet, le désaccord avec le cédant qui avait amené Alpha MOS à refuser le paiement du solde a été soldé sur l'exercice et Alpha MOS s'est acquittée du paiement.

3/ ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES

Compte tenu de la structure du groupe, les comptes consolidés enregistrent les mêmes tendances que les comptes sociaux.

3.1 – Compte de résultat consolidé

Le chiffre d'affaires décroît de 13,5 % pour s'établir à 8,59 M€ (contre 9,9 M€).

La conjugaison de cette baisse d'activité et d'une diminution du taux de marge brute entraîne une diminution de la marge de 1,5 M€ qui n'est que partiellement compensée par la progression des Autres produits des activités courantes à 985 K€ (essentiellement C.I.R. comme indiqué plus haut).

Les charges de personnel progressent de 8 % à 4,9 M€, tandis que les autres charges externes restent stables (à 3,2 M€ contre 3,3 M€). Comme indiqué ci-avant, les mesures d'économies engagées au cours d'exercice n'ont pu produire leur effet immédiatement.

Les dotations aux amortissements enregistrent l'effet de la poursuite des efforts de R&D immobilisés (et le reclassement en immobilisation des Pilotes et prototypes), tandis que les provisions présentent un solde net négatif de 215 K€ (contre un solde positif de +52 au cours de l'exercice précédent).

Le résultat opérationnel courant s'établit à -2.375 K€, en dégradation de 1,6 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Après prise en compte des Autres Produits et charges opérationnels et du résultat financier légèrement positif, le résultat de l'ensemble consolidé avant impôt est négatif de 2,41 M€ (contre -729 K€ en 2010/2011).

La charge d'impôt consolidée étant négligeable, le Résultat net part du groupe est une perte de 2.461.602 € (contre une perte de 762.858 euros au cours de l'exercice précédent).

3.2 Bilan consolidé

Le Bilan consolidé enregistre principalement à l'actif une diminution des immobilisations (-100 K€), la baisse des stocks et la diminution de la trésorerie consolidée.

L'augmentation des actifs courants résulte de la créance de CIR.

En contrepartie de la baisse des fonds propres résultant de la perte de l'exercice, les passifs financiers à long terme augmentent de 1,06 M€ et les passifs financiers à court terme progressent de 0,64 M€.

Les dettes courantes d'exploitation sont stables par rapport au précédent exercice.

4/ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012/2013, le Groupe a sécurisé sa trésorerie en mobilisant auprès de OSEO la créance de Crédit Impôt Recherche afférente à l'année civile 2011 d'un montant de 698 K€. Il dispose à cet titre d'un financement de 558 K€ qu'il a tiré à hauteur de 150 K€.

En date du 21 janvier 2013, Alpha MOS S.A. a obtenu l'accord du C.C.S.F. sur un plan d'échelonnement sur 18 mois d'une dette sociale de 310 K€ à compter de Février 2013. Cette décision n'a pas d'impact sur les comptes au 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la société a conclu 2 contrats de participation à des projets de recherche coopérative pluri-annuelle (Open Food System & Object's World). A ce titre, elle a perçu un montant de 222 K€ à titre de subventions. Des avances remboursables sont par ailleurs contractuellement prévues au cours de l'avancement desdits projets.

La société a été retenue par Lille Métropole Communauté Urbaine pour la fourniture d'un système de surveillance des odeurs sur son site de valorisation de déchets organiques de Loos-Sequedin.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, la société a enregistré une progression des prises de commandes par rapport à l'exercice précédent (2,5 M€). Au 31 décembre 2012, le carnet de commandes s'établissait 2,76 M€ à comparer 2,17 M€ au 31 décembre 2011.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012/2013 a atteint 1,94 M€ (contre 2,37 M€ en 2011/12).

Enfin, nous vous informons que le Conseil d'Administration a nommé, le 22 janvier 2013, M. Marc LE MOUËL en qualité de Directeur Général délégué.

5/ PERSPECTIVES

Pour l'exercice 2012/13, à la lumière des difficultés rencontrées sur l'exercice sous revue, l'objectif de votre société est de sécuriser son activité.

Il s'agit donc de réduire sa consommation de trésorerie par un retour à l'équilibre d'exploitation, principalement par un développement de ses ventes pour les ramener au niveau de 2010/11, tout en optimisant ses coûts de fonctionnement.

Pour établir le budget 2012/2013, le management a procédé à une analyse des perspectives par zone géographique en tenant compte de l'historique, des clients existants, du portefeuille des prospects et des offres à la date de clôture.

Le budget pour l'exercice 2012/2013 fixe l'objectif d'une progression de l'activité de 23,5 %, y compris Thales, qui devrait permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Bien qu'élévée,

cette progression amènerait le chiffre d'affaires à une progression de 7% seulement par rapport à l'exercice 2010/2011.

L'optimisation de la structure des coûts inclut aussi la poursuite de la structuration de l'entreprise et un meilleur usage des moyens, notamment informatiques, mis en oeuvre. Le suivi régulier des commandes, des facturations, des coûts de fonctionnement et de la trésorerie a pour objet de contrôler la réalisation des objectifs fixés et d'ajuster les prévisions et les actions correctrices.

Le projet Perséides devrait s'achever au cours de l'année et libérer des ressources pour accélérer plusieurs développements industriels en cours.

Par ailleurs, dans la suite des actions engagées sur l'exercice passé, votre société poursuit la sécurisation de ses moyens de financement. Elle procède à la mobilisation par affacturage de ses créances clients éligibles et elle a mis en place la mobilisation de la créance de Crédit Impôt Recherche sur le Trésor Public.

Le management considère que les hypothèses d'activité pour l'exercice 2012/2013 conjuguées aux outils de mobilisation des créances mis en place doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation de la société sous réserve de l'atteinte des objectifs commerciaux.

Après un exercice 2012/2013 de stabilisation réussie, le groupe pourrait alors envisager de renouer avec une croissance plus dynamique et de tirer en outre profit des investissements importants consentis dans le domaine des micro-capteurs sur lesquels votre Conseil d'Administration a engagé une réflexion quant aux modalités d'exploitation.

Le Conseil d'Administration a engagé une réflexion visant au renforcement des capitaux propres et vous soumet, dans ce cadre, plusieurs résolutions pour l'autoriser.

En effet, votre société a besoin de renforcer ses capitaux propres d'une part sur son activité historique, mais aussi, d'autre part, de pourvoir au financement de l'industrialisation des nouveaux produits développés par ses équipes de R&D.

Ainsi, il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder à diverses opérations financières de manière indépendante ou conjuguée :

- augmentation de capital,
- émission d'un emprunt obligataire convertible
- programme de rachat d'action
- programme d'attribution d'actions gratuites.

L'ensemble des opérations sont détaillées dans le texte des résolutions soumises à votre approbation.

6/ ACTIVITES DE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

ALPHA M.O.S est une société d'instrumentation analytique qui conçoit, fabrique et commercialise des produits propriétaires innovants dédiés à l'analyse d'odeur, goût et vision: les nez, langue et oeil électroniques, ainsi que des solutions de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement et une gamme complète d'instrumentation de chromatographie.

Elle fournit par ailleurs divers services associés à son savoir-faire sur ses domaines d'activité, notamment des services d'analyse pour l'évaluation sensorielle et chimique.

L'activité et le savoir-faire d'ALPHA MOS reposent à la base sur une expertise en chimie analytique mais intègre aussi des compétences en électronique, mécanique et fluide, ainsi qu'en algorithmie et en développement logiciel.

C'est la combinaison de ces expertises, et l'expérience des collaborateurs de la société, qui permettent d'une part de développer des instruments et d'autre part d'assister les clients dans la construction de solutions adaptées à leurs besoins propres : on comprend que l'analyse d'odeurs de produits alimentaires présente d'autres types de contraintes que, par exemple, l'analyse d'odeurs de matières plastiques.

La variété des demandes amène l'entreprise à développer en permanence de nouvelles méthodes et référentiels d'analyse et à faire évoluer ses produits et sa gamme.

Malgré les difficultés traversées durant l'année, Alpha MOS a maintenu ses efforts de recherche et développement et ses équipes.

L'exercice 2011/2012 a ainsi enregistré la finalisation et le lancement commercial de l'Héraclès 2, chromatographe en phase gazeuse ultra-rapide qui peut être utilisé en chromatographie traditionnelle ou en nez électronique. L'offre de chromatographie comprend aussi les équipements Perichrom qui sont plus spécialement destinés à des montages sur mesure pour les besoins d'analyse de certains clients.

En complément de l'analyse sensorielle de l'odeur et du goût, Alpha MOS a développé une solution destinée à l'analyse des images : IRIS vision. Cet équipement permet par exemple de repérer la conformité de la distribution de matières sur un produit alimentaire, mais aussi de réaliser des analyses de perception combinée entre la vue et l'odeur, problématique importante de l'industrie agro-alimentaire.

En matière d'environnement, Alpha MOS a engagé sur l'exercice un projet d'évolution de son offre (RQ Box) visant notamment à améliorer les performances du produit.

Enfin, Alpha MOS fait évoluer en permanence les logiciels qui permettent aux utilisateurs d'exploiter les données brutes fournies par ses instruments et sont l'une des clés de savoir-faire : Alpha Soft et un nouveau logiciel Arochembase qui permet d'identifier les corrélations odeurs/molécules pour plus de 40.000 composants chimiques. Une nouvelle version enrichie sera d'ailleurs commercialisée au cours de l'année 2013.

Outre ses développements pour compte propre, Alpha MOS participe à des travaux de recherche et développement en collaboration avec des industriels, désireux de bénéficier de

son expertise en matière d'analyse sensorielle. Ces projets visent notamment à appliquer les technologies utilisées dans les instruments d'Alpha MOS (destinés à des laboratoires ou des lignes de production) à des environnements industriels hostiles.

C'est dans ce cadre que s'inscrit, notamment, le projet Perséides avec la D.G.A.

Par ailleurs, Alpha MOS intervient dans des projets de recherche collaborative et a finalisé en décembre le cadre contractuel de sa participation à 2 importants projets dans la cadre des pôles de compétitivité :

- Object's World (réseau de capteurs communicants), piloté par Sigfox, qui concerne la place de capteurs intelligents dans l'internet des objets
- Open Food System, piloté par SEB, qui vise notamment à développer des appareils de cuisson intelligents.

Alpha MOS poursuit aussi depuis plusieurs années une coopération avec le LAAS, laboratoire du CNRS implanté à Toulouse, dans le domaine des micro-capteurs.

L'ensemble de ces travaux donne lieu au dépôt de brevets. Sur l'exercice, un nouveau brevet a été déposé et plusieurs autres ont été étendus. Cette activité implique aussi une veille permanente.

Alpha MOS est membre de plusieurs pôles de compétitivité (Aerospace Valley, AGRIMIP, Vitagora) et associations (tels le Pôle d'Innovation en Instrumentation scientifique et industrielle) qui lui permettent de nouer des coopérations.

L'ensemble de cette activité rend la société éligible au dispositif du Crédit Impôt Recherche.

Par ailleurs, la société procède, lorsque les conditions sont remplies, à l'activation de certaines charges de R&D en immobilisations.

7/ RISQUES

En application de l'article L225-37 du Code de Commerce, le Rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne détaille les risques auxquels peut être confrontée la société.

Des précisions sont fournies dans les annexes aux comptes annuels (Note 25 - Comptes sociaux/ Note 33 - Comptes consolidés)

Les principaux risques identifiés sont :

Risques de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1er octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que

certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

La société estime disposer des moyens de financement nécessaires pour la poursuite de son activité et le respect de ses engagements.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

8/ RESPONSABILITE SOCIALE

1/ Au 30 septembre 2012, l'effectif du Groupe Alpha MOS se composait de 76 personnes, y compris le mandataire social (contre 83 en 2011).

Il convient d'y ajouter une personne en Inde, via un contrat de portage salarial.

La répartition géographique est la suivante :

- France 52 personnes dont le dirigeant (contre 60 en 2011)
- Etats Unis 6 personnes
- Japon 8 personnes
- Chine 10 personnes

Des informations sont données en Note 22 de l'Annexe aux comptes sociaux.

2/ La société mère applique la Convention Collective de la Métallurgie

Un accord 35 heures est en vigueur dans l'entreprise.

La société ne dispose pas de Comité d'entreprise mais il existe des délégués du personnel

3/ La masse salariale de la société, charges sociales incluses, a représenté sur l'exercice 3.602 K€ (contre 3.369 K€ en 2010/2011)

La masse salariale du groupe, charges sociales incluses, a représenté sur l'exercice 4.912 K€ (contre 4.541 K€ en 2010/2011).

Il n'existe pas d'accord de participation ou d'intéressement.

9/ RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

L'activité exercée par Alpha Os ne présente pas de risques particuliers pour l'environnement.

Compte tenu de la taille de l'entreprise, l'activité de l'entreprise tant en France qu'à l'étranger n'a pas d'impact significatif sur la consommation de ressources.

L'activité ne génère pas de rejets de substances susceptibles d'affecter l'environnement ou de porter atteinte à l'équilibre biologique.

En matière de recyclage des déchets, l'entreprise va adhérer en 2013 à l'éco-organisme récemment habilité pour son domaine d'activité.

L'entreprise prévoit de mettre à profit cette obligation légale pour mettre en œuvre un projet de développement durable.

Il est rappelé que, au titre des anciennes activités de Perichrom, la société peut être amenée à récupérer et retraiter des sources radioactives intégrées dans des instruments qui ne sont plus commercialisés. Elle s'appuie à cet effet sur des prestataires extérieurs qualifiés et habilités.

10/ ADMINISTRATION DE LA SOCIETE – REMUNERATIONS

10.1 – Conseil d'Administration

Votre Société est administrée par un Conseil d'Administration de 8 membres.

Au cours de l'exercice, M. Benoit ADELUS a démissionné de ses fonctions pour convenance personnelle. Le Conseil n'a pas pourvu son remplacement.

Aucun mandat de membre du Conseil d'Administration n'est arrivé à expiration, l'ensemble des administrateurs en poste ayant été nommés ou renouvelés par l'Assemblée générale Mixte du 31 mars 2008, les mandats prenant fin lors de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013.

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a tenu 6 réunions.

10.2 – Rémunération et avantages reçus par les mandataires sociaux.

a) Le Président-Directeur Général, M. Jean-Christophe MIFSUD, a perçu au titre de l'exercice une rémunération totale de 206.305 euros y compris avantages en nature, qui se décompose comme suit :

Rémunération fixe	182.805 euros
dont Alpha MOS France : 102.044 euros dont Alpha MOS USA : 69.224 euros (89.983 USD)	
Rémunération variable	23.500 euros

Le Président du Conseil d'Administration bénéficie du même contrat d'assurance Mutuelle et de prévoyance que les salariés de la société.

Il bénéficie, comme tous les membres du Comité de Direction d'un contrat Article 83 souscrit auprès de GAN Vie. Le taux est de 8% de la rémunération brute perçue en France.

b) L'Assemblée Générale du 28 mars 2011 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2010/2011 (2009-10 : € 22 500).

Dans sa séance du 30 janvier 2012, le Conseil d'Administration a attribué au titre de 2010/2011, 26.250 euros :

M. Benoit Adelus	3.750 €
KB Conseil, représentée par M. Kléber Beauvillain	7.500 €
M. Pascal Gendrot	7.500 €
M. Jonathan Lapin	7.500 €

c) Au cours de l'exercice, M. Jonathan LAPIN, avocat au Barreau de New York, a par ailleurs mené une mission d'assistance juridique au titre d'un contentieux. Il a perçu à ce titre des honoraires pour 12.951 euros. Cette mission a été conclue à des conditions normales. Elle est mentionnée dans le rapport sur les conventions réglementées.

10.3 – Mandats exercés

M. Jean Christophe MIFSUD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, Mmes Bernadette BUYSCHAERT, Sandrine BUYSCHAERT et M. Patrice BUYSCHAERT, Administrateurs, n'exercent pas d'autre mandat social.

M. Kléber BEAUVILLAIN, Représentant Permanent de la société KB Conseil, est par ailleurs :

- OREGÉ SA	Membre du Conseil de Surveillance
- ESKER SA	Vice- Président du Conseil de Surveillance
- SCIENTIPOLE CAPITAL SAS	Président

M. Pascal GENDROT est par ailleurs :

- OREGÉ	Président du Directoire
---------	-------------------------

M. Jonathan LAPIN est par ailleurs Administrateurs des sociétés suivantes de droit américain : KALAMZO QUALITY WAY ONE Inc, DES MOINES REAL ESTATE Inc, DAYTON ROUTE REAL ESTATE Inc et LANCASTER REAL ESTATE Inc.

10.4 – Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration fait l'objet d'un rapport spécial en application de l'article L225-37 du Code de commerce.

Il est néanmoins rappelé que le Conseil n'a pas procédé à la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

12/ INFORMATIONS REGLEMENTEES

Dans le présent chapitre, nous portons à votre connaissance diverses informations dont la communication est requise par la loi.

1/ Dépenses et charges non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du CGI, nous vous demandons d'approuver les dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du C.G.I., qui s'élèvent pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 à 18.006 euros

2/ Dividendes distribués au cours des 3 exercices précédents

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

3/ Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes. Nous vous proposons d'approuver ces conventions.

4/ Informations sur le capital social

4.1 – Au 30 septembre 2012, le capital social est constitué de 3.905.147 actions ordinaires de 0,2 € de valeur nominal et de 370 actions nouvelles résultant de l'exercice de Bons de souscription au cours de l'exercice dont le Conseil d'Administration a constaté la création dans sa séance du 22 janvier 2013.

4.2 – La société n'a pas connaissance et n'a pas été informée d'accord ou de pacte conclu entre les actionnaires

4.3 – Au cours de l'exercice 2011/2012, l'action Alpha MOS a évolué comme suit :

Cours au 30 septembre 2011	2,66 €
Cours au 30 septembre 2012	1,05 €
Plus haut	2,67 € 24 janvier 2012
Plus bas	0,92 € 8 août 2012
Nombre de titres échangés	496.171 actions pour un total de 949.899 €

A la connaissance de la société, aucune opération sur les actions de la société n'a été réalisée au cours de l'exercice par une personne visée à l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier .

Dans le cadre du contrat de liquidité, la société de bourse Portzamparc a procédé à l'achat 77.222 titres et à la vente de 67.9191 titres.

4.4 Droits de vote

Il est rappelé que :

- les actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans bénéficient d'un droit de vote double.
- Les actions détenues par la société sont privées de droit de vote (actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité)

Au 31 décembre 2012, le nombre de droits de vote était le suivant :

Brut : 5 060 739

Net : 5 036 293 Ce chiffre est calculé sous déduction des actions privées de droit de vote (actions du contrat de liquidité)

Conformément à l'article L233-8 du Code de Commerce et au Règlement Général de l'AMF, ces données sont publiées tous les mois.

4.5 – Principaux actionnaires - Seuil

Outre les obligations de déclaration de franchissement de seuil prévues par le Règlement Général de l'AMF, les Statuts de votre société (article 11) prévoient l'obligation de déclaration à la société de franchissement, à la hausse ou à la baisse, du seuil de 2 %

Au cours de l'exercice, la société a été informée du franchissement à la hausse du seuil de 15 % des droits de vote par le concert formé par M et Mme Lostie de Kerhor.

Au 31 décembre 2012, la répartition du capital était la suivante :

	Actions (%)	Droits de vote (%)
M. Jean-Christophe MIFSUD	881.656 (22,57 %)	1.663.302 (33,03 %)
Famille de KERHOR (dont 38.650 titres au porteur)	518.650 (13,28 %)	871.180 (17,30 %)
JP INVEST/ M. Ellerbach	167.746 (4,29 %)	167.746 (3,33 %)
Administrateurs	1.005	2.010
Autres actionnaires au nominatif	33.331	53.372
Titres autodétenus (contrat de liquidité)	24.446	0
Flottant	2.278.683	2.278.683
Total	3.905.517	5.036.293

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5% du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

5 – Délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en application de l'article L225-129-2 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a donné plusieurs délégations au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations de capital résultant de l'exercice de BSA, d'options et de BSPCE autorisés par ces mêmes Assemblées.

Au 30 septembre 2012, le nombre maximal d'actions pouvant être créées au titre des instruments décrits ci-dessous, et non compris la création éventuelles d'actions gratuites par le conseil, s'élevait à 828 010 actions

Les délégations du Conseil au 30 Septembre 2012 correspondent au solde d'actions à souscrire à cette date dans chacun des plans détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

Date d'assemblée	12 février 2010	28 mars 2011	27 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	269 000	67 826	513 835
Dont Conseil d'Administration	192 000	15 000	121 610
Point de départ d'exercice des 1ers BSA	1 ^{er} juin 2010	29 mars 2011	29 juillet 2011
Date d'expiration des derniers BSA	12 février 2014	28 mars 2015	30 avril 2013
Prix de souscription	3.30 €	2.58 €	4.25 €
Nbre actions souscrites au 30 septembre 2012	0	0	325
Nbre actions annulées au 30 septembre 2012	59 000	67 826	0
Solde actions à souscrire au 30 sept. 2012	210 000	0	513 510

- Le plan de BSA consenti le 25 octobre 2007 au titre d'une autorisation de l'AGE du 30 mars 2007 (60.000 BSA au bénéfice des membres du Conseil d'Administration) est venu à terme le 24 octobre 2011 sans qu'aucune souscription n'ait été enregistrée.
- Le plan de BSA consenti le 15 septembre 2011 au titre d'une autorisation de l'AGE du 28 mars 2011 prévoyait l'attribution de 67.826 BSA à 0,01 € avant le 28 septembre 2012. Au titre de ce plan 38.500 BSA ont été attribués et devaient être souscrits avant le 15 septembre 2012. Aucun BSA n'ayant été souscrit et le solde n'ayant pas été attribué, le plan est devenu caduc.
- Au titre des BSA attribués à l'occasion de l'augmentation de capital du 27 juin 2011, 370 BSA ont été exercés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012.

Toutefois, au 30 septembre 2012, le Conseil d'Administration n'avait pas formellement constaté la création des actions nouvelles.

Sous déduction de ces 370 actions nouvelles dont la création est constatée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012, le nombre d'actions à souscrire s'établit à 513.140 avant le 30 avril 2013.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	31 mars 2008
Dates des conseils d'administration	9 juillet 2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	79 000
Dont Conseil d'Administration	0
Point de départ d'exercice des 1ères options	09 juillet 2013
Date d'expiration des dernières options	09 juillet 2016
Prix de souscription	3,24 euros
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	38 000
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	41 000

BSPCE

Date d'assemblée	30 mars 2007
Dates des conseils d'administration	25 octobre 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 000
Dont Conseil d'Administration	18 000
Point de départ d'exercice des 1ères options	25 octobre 2007
Date d'expiration des dernières options	25 octobre 2012
Prix de souscription	3,91 €
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	26 500
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	63 500

A titre d'information, aucune option n'a été exercée entre le 30 septembre 2012 et le 25 octobre 2012. Ce plan BSPCE est désormais caduc.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant en matière extraordinaire, a, dans ses 21^{ème} et 22ème résolutions, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites, à créer ou à acquérir sur le marché, dans la limite de 10 %% du capital social existant à cette date.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette faculté qui est arrivée à terme le 28 septembre 2012.

6 – Programme de rachat d'actions

Dans sa 9^{ème} résolution, l'Assemblée générale du 30 mars 2012 a autorisé le Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois s'achevant le 1^{er} août 2013 (sic) à acheter des actions de la société dans la limite de 10 % du capital. Cette autorisation se substitue à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 28 mars 2011.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette possibilité en dehors du contrat de liquidité.

En conséquence, au 30 septembre 2012, la société ne détenait aucune action en dehors de celles gérées dans le cadre du contrat de liquidité.

7 – Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux payés par le Groupe

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires hors taxes des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées en 2010/11 et 2011/2012.

En euros	Ernst & Young		Euraudit	
	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11
Honoraires				
• Audit	41.080	37.900	16.400	16.000
Commissariat aux comptes				
Certification, examen des comptes individuels et consolidés :				
Société Mère et consolidé	27.470	26.800	16.400	16.000
Revue des filiales	8.610	11.100		
Autres prestations	5.000			
• Autres prestations	Néant	Néant	Néant	Néant
• Autres prestations rendues par les réseaux	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	41.080	37.900	16.400	16.000

Pour l'exercice 2011/12, une prestation spécifique de revue informatique a été réalisée compte tenu du changement du système d'information opéré par la société durant l'exercice.

8 - Participation des salariés au capital

Nous vous précisons que, au sens de l'article L225-102 du Code de Commerce, les salariés de la société et le personnel des sociétés liées ne détiennent aucune action de la société au 30 septembre 2012.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant conformément aux dispositions de l'article L225-126-6 du Code de Commerce, a rejeté une résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée au bénéfice des salariés.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, aucune attribution complémentaire d'options de souscription ou d'actions gratuites n'est intervenue et qu'il n'y a pas lieu à rapport spécial.

9 – Délais de paiement des fournisseurs

En application de l'article D441-4 du Code de Commerce, nous vous précisons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (en milliers d'euros) :

Exercice	Non échues	Moins de 30 j	30 à 60 jours	Plus de 30 jours
Au 30/9/2012	622	449	299	122
Au 30/9/2011	754	125	27	97

Les dettes envers les fournisseurs dont les échéances étaient dépassées ont fait l'objet d'accords de rééchelonnement et de paiements postérieurement à la date de clôture.

12/ RESOLUTIONS

Les résolutions soumises à votre approbation sont détaillées ci-après :

12.1 – Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale statuant en matière ordinaire

La première résolution a pour objet l'Approbation des comptes de la Société de l'exercice clos au 30 septembre 2012 qui se soldent par une perte nette comptable de 2.339.193 euros.

La deuxième résolution a pour objet l'Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos au 30 septembre 2012 qui se soldent par une perte nette comptable de 2.461.602 euros.

La troisième résolution a pour objet d'approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce et détaillées dans le Rapport spécial des Commissaires aux comptes qui vous sera présenté.

La quatrième résolution a pour objet l'approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement.

La cinquième résolution vise à donner le quitus aux administrateurs.

La sixième résolution vous propose d'affecter la perte de l'exercice au compte de report à nouveau, puis d'imputer le Report à nouveau débiteur sur le compte Prime d'émission.

La septième résolution vous propose d'allouer un montant maximal de 30.000 euros à titre de jetons de présence au Conseil d'Administration.

Enfin, la huitième résolution a pour objet de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'opérer en Bourse sur les actions de la société. Cette résolution permet notamment d'encadrer le fonctionnement du contrat de liquidité.

12.2 – Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée Générale statuant en matière extraordinaire

Les résolutions relevant de l'Assemblée Générale statuant en matière extraordinaire ont pour objet de permettre au Conseil d'Administration de réaliser, en une ou plusieurs fois, des opérations financières permettant de renforcer, directement ou indirectement les fonds propres de la société.

Nous vous proposons ainsi d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois à compter de l'Assemblée Générale:

- A émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances, pour un montant nominal maximal de 2 millions d'euros, un montant maximal cumulé avec les autres résolutions de 3 millions d'euros et un montant maximal de titres financiers de 20 millions d'euros.
- A émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances, pour un montant nominal maximal de 2 millions d'euros
- A émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société en cas d'offre publique d'échange initiée par la société, pour un montant nominal maximal de 2 millions d'euros
- A émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, dans la limite de 10% du capital de la société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital
- A fixer le prix d'émission en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription

Nous vous proposons par ailleurs que l'Assemblée Générale confère les délégations suivantes au Conseil d'Administration :

- Délégation de compétence pour décider l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier ;
- Délégation à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres ;
- Délégation à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission à titre gratuit de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique sur la Société ;

Cette délégation permettrait la mise en place d'un mécanisme visant à protéger la société en cas d'opération non sollicitée et jugée par le Conseil non conforme à l'intérêt social et à l'intérêt des actionnaires.

- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux salariés avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ;
- Délégation au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre ;
- Délégation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;

Le texte des résolutions est très détaillé et encadre les pouvoirs délégués et les obligations, notamment de contrôle des opérations et d'information des actionnaires.

Nous vous fournirons toutes explications complémentaires que vous pourrez souhaiter sur ces résolutions.

Enfin, une dernière résolution confère les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités subséquentes à l'Assemblée Générale.

Au bénéfice des observations qui vous sont présentées dans le présent rapport, nous vous remercions de bien vouloir approuver les projets de résolutions qui vous sont présentés qui reprennent les principaux points exposés.

Nous vous remercions de continuer à témoigner votre confiance à notre société et à ses collaborateurs.

Fait à Toulouse, le 22 janvier 2013

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Christophe MIFSUD

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81, boulevard Carnot
31000 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 350.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
1, place Alfonse-Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex06

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Alpha M.O.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants des notes annexes aux comptes consolidés :

- la note 1 « Faits majeurs de l'exercice » qui précise l'impact des demandes de rectification du Crédit Impôt Recherche (C.I.R.) au titre des exercices 2009 à 2011 ;
- la note 2 « Continuité d'exploitation » justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation ;
- le paragraphe 5 « Permanence des méthodes - changement d'estimation comptable » de la note 4 « Principes et méthodes comptables » qui expose le reclassement de produits pilotes et de prototypes du poste stocks à celui d'immobilisations.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède au moins une fois par an à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans le paragraphe 17 de la note « Principes et méthodes comptables » des notes annexes. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6 « Ecart d'acquisition » des notes annexes donne une information appropriée.
- Comme indiqué dans le paragraphe 11 de la note « Principes et méthodes comptables » des notes annexes, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par la norme IAS38. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation répondent à ces critères et qu'une information appropriée est fournie à ce sujet dans les notes annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

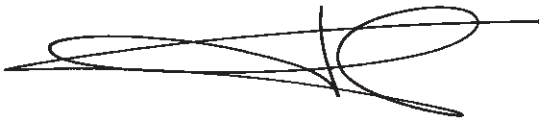
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Toulouse, le 31 janvier 2013

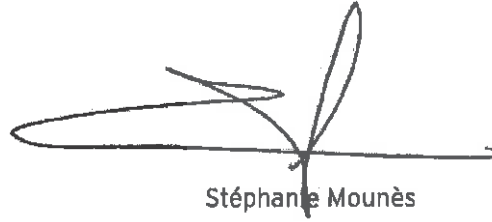
Les Commissaires aux Comptes

EURAUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

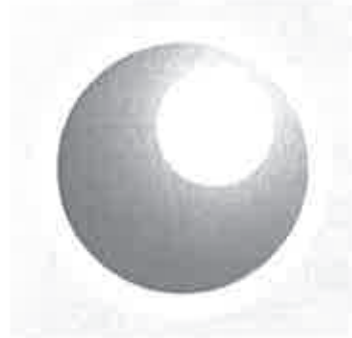
Julien Duffau

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the right side and a long horizontal stroke at the bottom.

Stéphanie Mounès

ALPHA



M . O . S

ALPHA M.O.S SA

EXERCICE 2011/2012

COMPTES CONSOLIDES

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - ACTIF

ACTIF	30/09/2012	30/09/2011
	(12 mois)	(12 mois)
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	734 464	855 818
Ecart d'acquisition	483 921	483 921
Immobilisations corporelles	421 330	300 547
Immobilisations financières	159 387	164 607
Autres actifs non courants	0	100 000
TOTAL I	1 799 101	1 904 894
Actifs courants		
Stocks et en-cours	1 129 519	1 748 024
Clients et comptes rattachés	2 351 064	2 103 373
Autres actifs courants	1 791 065	1 207 548
Placement à court terme	45 257	45 257
Trésorerie et équivalents de trésorerie	519 205	1 393 224
TOTAL II	5 836 111	6 497 426
TOTAL DE L'ACTIF	7 635 215	8 402 319

ETAT DE SITUATION FINANCIERE - PASSIF

PASSIF	30/09/2012 (12 mois)	30/09/2011 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital	781 113	781 094
Primes liées au capital	12 164 084	12 163 699
Réserves	-8 912 182	-8 142 566
Résultat de l'exercice	-2 461 602	-762 858
Ecart de conversion	-48 259	-26 388
Subventions d'investissements		-1
TOTAL I	1 523 155	4 012 981
Passifs non courants		
Provisions pour risques et charges	234 239	145 500
Passifs financiers à long terme	1 456 826	391 900
	1 691 065	537 400
Passifs courants		
Passifs financiers à court terme	784 122	137 955
Fournisseurs et comptes rattachés	1 779 821	1 578 252
Autres dettes et comptes régul	1 857 052	2 135 731
TOTAL II	4 420 995	3 851 938
TOTAL DU PASSIF	7 635 215	8 402 319

COMPTE DE RESULTAT

	30/09/2012 (12 mois)	30/09/2011 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	8 589 098	9 926 592
Autres produits des activités courantes	984 760	296 314
Variation stock de produits finis	523 774	777 757
Achats consommés	-3 571 302	-3 653 214
Charges de personnel	-4 912 467	-4 541 315
Autres charges externes	-3 221 184	-3 291 910
Impôts et taxes	-175 747	-147 363
Dotations aux amortissements	-376 093	-172 737
Variation des provisions	-215 869	52 498
Résultat opérationnel courant	-2 375 032	-753 377
Autres produits et charges opérationnels	-51 122	23 707
Résultat opérationnel	-2 426 154	-729 670
Résultat financier	13 774	136
Résultat de l'ensemble consolidé avant Impôts	-2 412 381	-729 534
Impôt sur les bénéfices	-49 221	-33 324
Résultat net de l'ensemble consolidé	-2 461 602	-762 858
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	0
Résultat net part de groupe	-2 461 602	-762 858

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	30/09/2012	30/09/2011
Résultat net consolidé	-2462	-763
Ecart de conversion	-22	-7
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6	-7
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-2456	-770

GROUPE ALPHA MOS
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
ETABLI A PARTIR DU RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES

En milliers d'euros

30/09/2012

	Net
Résultat net part du groupe	-2462
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:	
Amortissements et provisions	513
Charges et produits liés aux stock options	5
Autres	-4
Variation des actifs et passifs courants:	
Stocks	619
Clients et comptes rattachés	-248
Autres actifs	-584
Fournisseurs	202
Autres passifs	-280
Variation des écarts de conversion	-21
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2259
Acquisition d'immobilisations	-550
Cessions d'immobilisations	119
Variation des immobilisations financières	5
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	-426
Augmentation de capital	0
Variation des emprunts LT	1125
Remboursement des emprunts à LT	-80
Variation des passifs financiers courants	503
Variation des dettes Affacturage	139
Cession de comptes à terme et des autres actifs détenus à des fins de transactions	100
Titres d'auto-contrôle	0
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	1808
VARIATION DE TRESORERIE	-878
Trésorerie en début d'exercice	1435
Trésorerie en fin d'exercice	557
VARIATION DE TRESORERIE	-878

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Ecarts de Conversion	Total
Au 30 septembre 2010	678	2 390	-19	3 049
Augmentation de capital	103			103
Prime d'émission		1 097		1 097
Ecart de conversion			-7	-7
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres			-7	-7
Paielements fondés sur des actions		119		119
Elimination des titres d'autocontrôle		415		415
Résultat net		-763		-763
Total des produits et charges de la période				-763
Au 30 septembre 2011	781	3 258	-26	4 013
Augmentation de capital				
Prime d'émission				
Ecart de conversion			-22	-22
Total des charges et produits reconnus directement en capitaux propres			-22	-22
Paielements fondés sur des actions		6		6
Autres		-12		-12
Résultat net		-2 462		-2 462
Total des produits et charges de la période				-2 462
Au 30 septembre 2012	781	790	-48	1 523

GROUPE ALPHA MOS

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

Présentation

Note 1 : Faits Majeurs de l'exercice

Note 2 : Continuité d'exploitation

Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture

Note 4 : Règles et méthodes comptables

Note 5 : Périmètre de consolidation

Note 6 : Ecart d'acquisition

Note 7 : Information sectorielle

Note 8 : Tableau de variation des immobilisations incorporelles

Note 9 : Tableau de variation des immobilisations corporelles

Note 10 : Tableau de variation des immobilisations financières

Note 11 : Autres actifs non courants

Note 12 : Stocks et en-cours

Note 13 : Clients et comptes rattachés

Note 14 : Evolution des provisions sur actif

Note 15 : Autres actifs courants

Note 16 : Trésorerie et équivalents

Note 17 : Composition du capital social

Note 18 : Provisions pour risques et charges

Note 19 : Indemnités de départ à la retraite

Note 20 : Passifs financiers

Note 21 : Passifs courants

Note 22 : Passifs éventuels

Note 23 : Information relative aux parties liées

Note 24 : Impôts

Note 25 : Charges de personnel

Note 26 : Autres produits des activités courantes

Note 27 : Frais de recherche et développement

Note 28 : Résultat Financier

Note 29 : Résultat par action

Note 30 : Effectif moyen

Note 31 : Engagements financiers

Note 32 : Rémunération des organes sociaux – modalités de rupture des mandats sociaux

Note 33 : Titres donnant accès au capital

Note 34 : Gestion des risques

Note 35 : Tableau de variation de l'endettement financier net

PRESENTATION

Les présents comptes consolidés sont établis par ALPHA M.O.S, société anonyme de droit français dont le siège est à Toulouse (31400) 20 avenue Didier Daurat.

ALPHA M.O.S est une société d'instrumentation analytique qui conçoit, fabrique et commercialise, directement, via ses filiales et via des distributeurs :

- des produits propriétaires innovants dédiés à l'analyse d'odeur, goût et vision: les nez, langue et oeil électroniques
- des services d'analyse pour l'évaluation sensorielle et chimique
- des solutions de mesure en continu des nuisances olfactives en environnement
- une gamme complète d'instrumentation de chromatographie
- des technologies de pointe en préparation et extraction d'échantillon, automatisation et analyse chimique.

Créée en 1993, la société est cotée sur EuroNext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM) depuis 1998.

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 30 septembre 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

- Diminution forte de l'activité des filiales
- Réorganisation des équipes visant à réaliser des économies avec diminution des effectifs
- Finalisation du Chromatographe Héraclès 2 et diffusion commerciale
- Poursuite du projet Perséides (D.G.A/Thalès)
- Fin du litige afférent au paiement du solde du prix d'acquisition de Perichrom
- Acquisition des actifs de la société suisse SmartNose
- Accord transactionnel avec le distributeur en Chine
- Fermeture du bureau de représentation en Chine (substitué par la filiale créée début 2011)
- Mise en place de moyens de financement d'exploitation à court et à moyen terme
- Déploiement d'un nouveau système informatique de gestion (E.R.P.)
- Pour valoriser les efforts de recherche effectués par la société, Alpha MOS a établi des demandes rectificatives de C.I.R. pour les années 2009 à 2011. Ces rectifications impactent le résultat de l'exercice pour 651 K€ (Voir Note 25)

NOTE 2 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation.

Pour établir le budget 2012/2013, le management a procédé à une analyse des perspectives par zone géographique en tenant compte de l'historique, des clients existants, du portefeuille des prospects et des offres à la date de clôture. Le budget pour l'exercice 2012/2013 fixe l'objectif d'une progression de l'activité de 23,5 %, y compris Thales, qui devrait permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Bien qu'élevée, cette progression amènerait le chiffre d'affaires à une progression de 7% seulement par rapport à l'exercice 2010/2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, la société a enregistré une progression des prises de commandes par rapport à l'exercice précédent (2,5 M€). Au 31 décembre 2012, le carnet de commandes s'établissait à 2,76 M€ à comparer 2,17 M€ au 31 décembre 2011. Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre a atteint 1,94 M€ (contre 2,37 M€ en 2011/12).

Le management considère que les hypothèses d'activité pour l'exercice 2012/2013 conjuguées aux outils de mobilisation des créances mis en place doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation de la société sous réserve de l'atteinte des objectifs commerciaux.

Le suivi régulier des commandes, des facturations, des coûts de fonctionnement et de la trésorerie a pour objet de contrôler la réalisation des objectifs fixés et d'ajuster les prévisions et les actions correctrices.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de demander à l'Assemblée Générale qui sera réunie le 27 mars 2013 l'autorisation de réaliser des opérations financières en vue de renforcer les fonds de la société.

NOTE 3 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de financer son besoin en fonds de roulement, Alpha MOS S.A., maison-mère du groupe, a procédé au cours du 4^{ème} trimestre 2012 à la mobilisation de la créance d'impôt recherche afférente à l'année civile 2011 auprès de OSEO. Elle bénéficie à ce titre d'une ligne de financement d'un montant de 558 K€.

Un litige prudhommal ayant fait l'objet d'une décision défavorable à la société postérieurement à la date de clôture a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la société a conclu 2 contrats de participation à des projets de recherche coopérative pluriannuelle (Open Food System & Object's World). A ce titre, elle a perçu un montant de 222 K€ à titre de subventions. Des avances remboursables sont par ailleurs contractuellement prévues au cours de l'avancement desdits projets.

En date du 21 janvier 2013, Alpha MOS S.A. a obtenu l'accord du C.C.S.F. sur un plan d'échelonnement sur 18 mois d'une dette sociale de 310 K€ à compter de Février 2013. Cette décision n'a pas d'impact sur les comptes au 30 septembre 2012.

Il n'existe aucun évènement postérieur à la clôture dans les filiales de nature à avoir un impact sur la situation du groupe.

NOTE 4 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés présentés concernent la période de douze mois du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, date de clôture d'Alpha Mos S.A. (France), société consolidante.

1. Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié, les comptes consolidés annuels du groupe Alpha Mos au 30 septembre 2012 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes et à la Recommandation AMF N° 2012-16 relative à l'arrêté des comptes 2012.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2012 sont identiques à ceux appliqués dans les comptes consolidés annuels arrêtés au 30 septembre 2011.

Les améliorations aux IFRS (troisième omnibus publié en mai 2010) sont une série d'amendements à diverses normes existantes se traduisant par des changements de présentation, de reconnaissance comptable, de méthodes de mesure ou de terminologie. Leur application est obligatoire à compter de l'exercice 2011 ou 2012, selon le cas. L'adoption de ces améliorations au cours de l'année n'a pas eu d'impact sur la position financière du Groupe ou les notes annexes.

Les autres normes, interprétations et amendements dont l'application était obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet 2011, n'ont pas eu d'incidence significative chiffrée pour le groupe au 30 septembre 2012.

2. Comptes consolidés

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 janvier 2013. Ils sont libellés en euros.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale en date du 27 Mars 2013.

3. Méthode de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Alpha Mos S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

4. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti au taux de clôture; leur compte de résultat est converti au taux moyen mensuel de l'exercice. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

5. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation comptable

Le service Recherche et Développement de la société mère Alpha MOS réalise des opérations de préparation de produits pilotes et de prototypes. Ces produits étaient auparavant constatés en stock car destinés principalement à la vente.

A compter du 1^{er} octobre 2011, ces articles sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement calculé sur une durée de 3 ans, complété éventuellement par une dépréciation appréciée au cas par cas pour tenir compte de leur valeur recouvrable.

La valeur brute de ces actifs reclassés de stocks à immobilisations s'élève au 30 septembre 2012 à 263 K€ et a fait l'objet d'un amortissement pour 87 K€.

6. Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants consolidés des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients :

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour les valeurs les plus substantielles, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

Les risques ont fait l'objet d'une analyse par dossier objet d'une réclamation d'un tiers ou susceptible de donner lieu à une réclamation.

7. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) réalisé par le Groupe Alpha MOS se composent principalement de ventes de produits finis (nez et langues électroniques, échantillonneurs) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement..) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes sont enregistrées en compte de résultat lorsque la quasi totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Le produit des activités ordinaires correspondant à des contrats de sous-traitance est comptabilisé en fonction du pourcentage d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture. Les produits du contrat sont rattachés aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Lorsqu'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charges. Aux premiers stades du contrat, si le résultat de celui-ci ne peut-être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés qu'à concurrence des coûts encourus dont le recouvrement est attendu.

8. Autres produits des activités courantes

Ils incluent principalement les subventions reçues dans le cadre de programmes de développement comptabilisées au prorata de l'avancement du projet et le crédit d'impôt recherche.

9. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des Autres produits et charges opérationnels, qui comprennent principalement l'effet :
 - des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement,
 - des plus ou moins values ou dépréciations d'actifs,
 - du résultat financier,
 - des impôts courants et différés

10. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale.

Les impôts différés sont valorisés au taux d'impôt propre à chaque société, et notamment au taux normal de 33,33 % pour la société mère.

Compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des Impôts Différés Actifs, ils ne sont pas reconnus. A titre d'information, le montant théorique des Impôts différés actifs au 30 septembre 2012 s'élèverait à 3.902 K€.

11. Frais de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut :

- démontrer son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- évaluer précisément les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement,
- évaluer le coût de cet actif de façon fiable.

Le Groupe suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où les conditions énoncées dans la norme sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont activés net des subventions ou aides publiques en conformité avec IAS 20. L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

Projets de développement de logiciels : 3 ans
Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet.

Des provisions pour dépréciation ou un amortissement exceptionnel sont constatés lorsqu'il apparaît que les avantages économiques attendus ne sont pas atteints.

12. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation estimée à 10 ans dès que leur validation est effective.

13. Ecart d'acquisition (Goodwill)

La norme IFRS3 révisée est applicable à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} octobre 2009. En application d'IFRS3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré à la juste valeur de la contrepartie remise le jour de l'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

L'excédent de la somme du coût d'acquisition et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise par rapport au solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris évalués à la juste valeur est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part d'intérêt revenant au Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise ou à la juste valeur de l'ensemble des actifs nets de l'entité acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} octobre 2009 ont été comptabilisés selon la norme IFRS3 antérieure en application de laquelle, notamment, les frais d'acquisition étaient incorporés dans l'écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition comptabilisé séparément fait l'objet d'un test de dépréciation conformément à la méthode décrite ci-dessous.

Il est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition sont irréversibles.

En cas de perte de valeur, la dépréciation serait inscrite en résultat opérationnel, sur une ligne «Dépréciations de l'écart d'acquisition».

Pour le test de perte de valeur, les écarts d'acquisition sont rattachés aux Unités Génératrices de Trésorerie (ou groupes d'UGT) identifiés au sein du Groupe. Une UGT correspond à un ensemble homogène générant des flux de trésorerie identifiables et indépendants d'autres UGT.

14. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations, dont les principales sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

15. Contrats de location financement

Les biens mobiliers détenus par voie de contrats de location sont comptabilisés au bilan quand la réalité économique du contrat correspond à un transfert de la propriété du bien et à un financement au regard de l'IAS 17.

16. Autres Actifs non courants

Les autres actifs non courants correspondent aux impôts différés actifs ainsi qu'à la quote-part du crédit d'impôt recherche dont le dénouement prévu à ce jour va au-delà d'un an.

Il est rappelé qu'en raison des incertitudes sur leur recouvrabilité future, les impôts différés actifs ne sont pas reconnus (voir 4.10 supra).

17. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est passée en revue et en cas d'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinies.

18. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués selon leur coût d'acquisition ou leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

19. Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par les normes IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », IAS 32 « Instruments financiers – Présentation », IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».

19.1. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en compte de résultat.

Actifs détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme sont classés dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées en résultat.

19.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

A l'exception des instruments dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

19.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe couvre ponctuellement les positions de change à l'aide de contrats de vente à terme. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Les instruments dérivés utilisés par le groupe peuvent être désignés comme instruments de couverture de flux futurs de trésorerie, qui permettent de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place et si l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes pour les couvertures de flux futurs de trésorerie : la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en 'Résultat financier'. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

La société n'a qualifié aucun instrument de couverture à la clôture de l'exercice.

20. Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

21. Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés de la société mère sont intégralement provisionnés, et représentent le montant actualisé et probabilisé des indemnités conventionnelles inhérentes aux départs en retraite, et augmentées des charges assises sur les rémunérations. Les évaluations sont effectuées en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode de calcul intègre principalement une hypothèse de date et de modalité de départ à la retraite, un taux d'actualisation financière, un taux d'inflation, et des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Il n'y avait pas d'écarts actuariels non comptabilisés à la date de passage aux normes IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat.

22. Plans de souscription et d'achat d'actions

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres). La valeur des options est estimée selon les pratiques courantes de marché (modèle de Black & Scholes). Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité - période d'acquisition des droits - avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

23. Subventions publiques

Le dispositif français de Crédit Impôt recherche est considéré comme une subvention publique.

La part des sommes correspondant au Développement de produits spécifiques est classée en moins des actifs et imputée au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des actifs correspondant, en diminution de la charge d'amortissement. La part correspondant aux travaux de recherche est comptabilisée en Autres Produits des activités courantes.

NOTE 5 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Forme	Siren	Capital social (en monnaie locale)	siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
Alpha MOS	SA	389.274.846	781 029,40	Toulouse (31)	société mère	société mère	IG
Alpha MOS America	Inc (USA)		2.114.779	Maryland	100 %	100 %	IG
Alpha MOS UK	Ltd (U.K.)	-	2	Coventry	100 %	100%	IG
Alpha Mos Japan	KK (Japan)		10.000.000	Tokyo	100%	100%	IG
Alpha MOS (Shanghai) Instruments Trading Co	WOFE		1 000 002	Shanghai	100%	100%	IG

Alpha MOS UK n'a pas d'activité significative depuis le 1^{er} octobre 2000.

NOTE 6 - ECART D'ACQUISITION

Alpha Mos S.A. a acquis le 11 juillet 2008 la totalité des parts sociales de la société française Périchrom installée en région parisienne et dont l'objet social est la fabrication et la vente de matériels et consommables destinés aux laboratoires.

Le prix d'acquisition des parts s'élève à 440 K€, dont 140 K€ payé le jour de l'acquisition, 153 K€ sur la période après l'application d'un ajustement à la baisse de 47 k€. Le solde de 100 K€ était payable à l'acquéreur à partir du 12 janvier 2010 sous certaines conditions suspensives et le paiement est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

La société Périchrom a été absorbée par Alpha MOS SA au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

L'acquisition de la société Périchrom a généré un écart d'acquisition de 484 K€ qui s'établit comme suit:

Prix d'acquisition	440 K€
Ajustement de prix	(47) K€
Frais d'acquisition intégrés au coût des titres	76 K€
Capitaux propres de la société Périchrom au 11/07/2008	<u>-15 K€</u>
Ecart d'acquisition	484K€

Conformément à IAS 36, la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'écart d'acquisition de Périchrom est affecté est appréciée en fonction de la plus forte valeur entre:

- la valeur d'utilité appréciée sur la base des cash-flows futurs de trésorerie actualisés
- la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Le test réalisé au 30 septembre 2012 n'a pas révélé de perte de valeur.

Les hypothèses retenues sont :

- période de projection des flux de trésorerie 2013-2016
- taux de croissance : 0 % (stabilité de l'activité sur la période)
- taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie : 15 %

NOTE 7 - INFORMATION SECTORIELLE

Alpha M.O.S. n'opère que sur un seul secteur d'activité.

Sur le plan géographique, le Groupe commercialise ses produits aux Etats Unis à travers sa filiale américaine et au Japon par l'intermédiaire de sa filiale Alpha Mos Japan qui a débuté son activité commerciale depuis le 1^{er} avril 2009. Sur l'exercice, la filiale chinoise créée en 2011 a exercé une activité commerciale et de support technique, les ventes sur la zone étant réalisées directement par la société-mère.

La société mère opère sur le reste du monde.

Ainsi, l'information sectorielle est détaillée comme suit par zone géographique :

	Social USA Alpha Mos America Inc	Social Japon Alpha Mos Japan	Social Chine	Social France	Elimination	Total
Au 30 Septembre 2011						
Chiffre d'affaires (1)	1 858	3 546	2	7 634	-3 114	9 926
Valeur comptable des actifs (2)	643	2 091	97	8 271	-2 700	8 402
Investissements corporels et incorporels (2)	0	58		811	-4	865
Au 30 Septembre 2012						
Chiffre d'affaires (1)	1 609	2 562	48	6 433	-2 063	8 589
Valeur comptable des actifs (2)	656	1 536	331	7 512	-2 401	7 635
Investissements corporels et incorporels (2)	0	0		590	0	590

(1) selon la situation géographique

(2) selon l'implantation géographique des actifs

Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

NOTE 8 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Frais R&D	649	164		813
Brevets	289	38	-14	313
Brevets en cours de validation	29	17	-23	23
Logiciels	102	0		102
Logiciels en cours	104	5	-107	2
Total	1173	223	-143	1 253
Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissement des frais de R&D	28	190		218
Amortissement des brevets	189	23	-14	199
Amortissement logiciels	100	2		102
Total	317	215	-14	519
<u>Valeur nette</u>	<u>856</u>	<u>8</u>	<u>-130</u>	<u>734</u>

L'amortissement des frais de R&D intègre, à hauteur de 30 K€, une provision pour dépréciation spécifique à un projet.

L'évolution des frais de R&D immobilisés au cours de l'exercice intègre les charges immobilisées conformément aux principes d'IAS38 sous déduction de l'abandon d'un projet en cours d'exercice.

NOTE 9 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Immobilisations corporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Cessions de la période et écart conversion	30/09/2012
Valeurs brutes				
Installations générales	225	2		227
Installations techniques, matériel et outillage	875	311	-25	1161
Matériel de bureau & informatique	204	25		229
Mobilier de bureau	31			31
Véhicules	65	3		68
Véhicules en location financement	0			0
Total	1400	341	-25	1716
Amortissements et perte de valeur				
	30/09/2011	Augmentations de la période	Cessions de la période et écart conversion	30/09/2012
Amortissements installations générales	133	15		148
Amortissements matériel et outillage	715	156	-13	858
Amortissements matériel de bureau et informatique	172	27		199
Amortissements mobilier de bureau	26	2		28
Amortissements véhicules	53	9		62
Amortissements véhicules en location	0	0		0
Total	1099	209	-13	1 295
Valeur nette	301	132	-12	421

L'augmentation de la valeur brute des Installations techniques, matériels et outillage sur l'exercice intègre à hauteur de 263 K€ le changement d'estimation comptable des Pilotes et Prototypes décrit Note 4 §5 (Transfert du poste Stock au poste Immobilisations). Les dotations aux amortissements associées représente 87 K€ sur la période.

NOTE 10 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Prêts	34	8		42
Dépôts et cautionnements	130	18	-31	117
Total	164	26	-31	159

NOTE 11- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Le groupe ne détient pas d'autres actifs non courants au 30 septembre 2012.

Au 30 septembre 2011, ce poste s'élevait à 100 K€ correspondant à un placement financier (compte à terme) nanti au bénéfice d'un établissement bancaire en contre garantie d'une caution délivrée dans le cadre du litige sur le prix d'acquisition de Perichrom. Ce litige a été soldé au cours de l'exercice par le paiement du solde du prix d'acquisition.

Il est rappelé que compte tenu de l'incertitude sur la recouvrabilité des impôts différés actifs, ces derniers ne sont pas activés par le groupe dans les comptes consolidés (voir Note 4 supra).

Il est précisé que le Crédit Impôt Recherche calculé au titre des 9 premiers mois de 2012 représentant un montant de 377 K€ reste classé en autres actifs courants compte tenu de la possibilité de mobiliser cette créance.

NOTE 12 - STOCKS ET EN-COURS

Valeurs brutes	30/09/2012	30/09/2011
Matières premières	1 156	1 773
Produits finis	273	203
Travaux en cours		
Valeur brute	1 429	1 976
Dépréciation		
Matières premières	255	167
Produits finis	45	61
Total Provisions	300	228
Valeur nette	1 129	1 748

La diminution de la valeur du stock sur l'exercice intègre à hauteur de 263 K€ l'effet du changement d'estimation comptable des Pilotes et Prototypes décrit Note 4 §5 (Transfert du poste Stock au poste Immobilisations).

L'ensemble des stocks de Matières premières sont localisés chez Alpha MOS SA. Les stocks de produits finis concernent principalement les filiales.

NOTE 13 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Montant brut	Moins d'un an	Moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Clients douteux	114		114	
Clients et comptes rattachés	2 336	2 336		
Total	2 450	2 336	114	0
Provisions pour dépréciation	99		99	
Valeur Nette	2 351	2 336	15	0
<i>Rappel 30/09/2011 - Valeur nette</i>	<i>2 103</i>	<i>2 023</i>	<i>80</i>	<i>0</i>

Le poste Clients intègre un montant de 392 K€ ayant fait l'objet d'une cession antérieurement au 30 septembre 2012 à une société d'affacturage.

Le montant financé à la même date (139 K€) figure en Passifs financiers à court terme.

NOTE 14 – EVOLUTION DES PROVISIONS SUR ACTIF

	30/09/2011	Augmentation de la période	Reprise de la période Utilisées	non utilisées	30/09/2012
Provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles	0	30			30
Provision pour dépréciation des créances douteuses	134	64		100	98
Provision pour dépréciation des stocks	228	104	32		300
Total	362	198	32	100	428

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS COURANTS

	30/09/2012	30/09/2011
Autres actifs courants	589	632
Crédit Impôt Recherche	1 062	367
Charges constatées d'avance	140	209
Total	1 791	1 208

Les autres actifs courants sont composés principalement de créances fiscales (TVA déductible à récupérer) ainsi que d'avances versées aux fournisseurs

La créance de CIR comprend la créance au titre l'année civile 2011 à hauteur de 698 K€ et le montant calculé au titre des 9 premiers mois de l'année 2012 à hauteur de 376 K€, sous déduction de l'actualisation.

NOTE 16 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Les valeurs mobilières de placement (45 K€) sont constituées de SICAV nanties en garantie d'un prêt à moyen terme LCL.

La trésorerie se répartissait comme suit (contrepartie en K€) au 30 septembre 2012 :

France (EUR)	281
Etats Unis (USD)	66
Japon (JPY)	142
Chine (RMB)	30

NOTE 17 – COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2012, le capital social était composé de 3 905 517 titres d'une valeur nominale de € 0.2.

catégories de titres	Valeur nominale	nombre de titres			
		au début de période	créés pendant la période	Remboursés pendant la période	en fin de période
Actions ordinaires	0.2 €	3 905 147	370	0	3 905 517

La société ne détient aucun titre en propre au 30 septembre 2012. L'ensemble des 122.824 titres auto-détenus au 30 septembre 2010 a été remis sur le marché au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2012, il restait 23.900 titres sur le contrat de liquidité (2011 : 14.597 titres)

NOTE 18 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	30/09/2011	Dotations	Reprises Utilisées	30/09/2012
Provisions pour litige	80	160	80	160
Provision pour indemnité de départ retraite	65	9		74
Total	145	169	80	234

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut faire l'objet de procédures judiciaires et de contrôles fiscaux, douaniers ou administratifs. Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante. Le Groupe se défend devant les tribunaux chaque fois qu'il s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours. Le risque global sur ces affaires au 30 septembre 2012 est évalué par la société à 160 K€.

NOTE 19 – INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements de retraite de la société française (Indemnité de Fin de Carrière) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 30 septembre 2012
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et 3,3% pour les non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11,5% (selon l'âge),
- Table de mortalité : TD 88-90
- Age de départ : 65 ans

La provision calculée au 30 septembre 2012 selon ces hypothèses s'élève à 74 K€ et impacte ainsi le résultat consolidé pour 9 K€.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS

	Total	Courants (moins d'1 an)	Non courants (plus d'1 an)
Emprunts bancaires et assimilés	2 234	777	1 457
Intérêts courus non échus	7	7	
Total	2 241	784	1 457
<i>Rappel 30/09/2011</i>	<i>530</i>	<i>139</i>	<i>392</i>

L'augmentation des passifs financiers sur l'exercice intègre la mise en place par Alpha MOS S.A. au cours de l'exercice de 3 nouveaux concours à moyen terme :

- Total Développement Régional : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %

Ce concours a été débloqué à hauteur de 200 K€, le solde pouvant être tiré moyennant la réalisation d'un ensemble de conditions liées à un programme de développement avant le 31 décembre 2014.

- OSEO : Prêt PTZ Innovation de 480 K€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %
Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.

- OSEO : Prêt Export de 150 K€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux 5,47 %

Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 K€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.

Aucun des emprunts souscrits ne comporte de covenant.

La société est par ailleurs engagée sur un Prêt de 300 K€ souscrit en septembre 2009, amortissable sur 5 ans par trimestrialités constantes.

Le poste intègre par ailleurs les financements obtenus pour le financement de l'activité internationale auprès de la COFACE (Contrats Assurance Prospection) ainsi qu'un concours de préfinancement des dépenses de prospection d'un montant de 250 K€ obtenu auprès de BNP Paribas.

Les dettes en Euros à plus d'un an représentent 1.279 K€ en valeur brute et 1.136 K€ après actualisation.

La filiale japonaise a contracté un emprunt de 60 millions de yens (598 K€). Au 30 septembre la part à plus d'un an était de 32 MYens (soit 319 K€).

Les passifs financiers à moins d'un an se répartissent comme suit :

Alpha MOS SA	
• Prêt LCL	62
• Prêt Export Oseo	15
• Concours CT BNP Paribas	250
• Affacturage	139
• COFACE Japon	30
• Interêts courus non échus	7
Alpha MOS Japan KK	
• Quote-part à moins d'un an	279

NOTE 21 – PASSIFS COURANTS

	30/09/2012	30/09/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	1 780	1 578
Autres dettes	1 622	1 565
Produits constatés d'avance	234	571
Total	3 636	3 714

Les autres dettes comprennent les dettes fiscales et sociales, les acomptes versés par les clients et les subventions d'investissement.

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

- Des litiges sont en cours de à la date de clôture. Diverses provisions destinées à couvrir les risques ont été constituées pour un montant total de 160 K€.

- Droit individuel à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulées au 30 septembre 2012 s'élève 3.322 heures (par rapport à 2.783 heures au 30 septembre 2011).

NOTE 23 – INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Il s'agit des filiales de commercialisation établies au Japon, aux Etats-Unis et en Chine qui sont consolidées.

Informations concernant les entreprises liées	30/09/2011	30/09/2012
Participations	2263	2263
Créances rattachées à des participations	278	677
Prêts	936	1552
Créances clients et comptes rattachés	1773	1387
Dettes rattachées à des participations	46	210
Dettes Fournisseurs	0	0
Chiffre d'affaires	3243	2079
Produits Financiers	22	28
Charges financières	7	4
Reprise sur provisions	356	189
Dotations aux provisions	409	1265

NOTE 24 – IMPOTS

24.1 Preuve de l'impôt

Résultat comptable avant impôts au 30/9/2012	- 2 412
Impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante	804
Différences permanentes	(11)
Différences temporaires	0
Incidence des pertes fiscales sur le résultat	(1 190)
Différentiels des taux d'imposition	(3)
Autres	351
Charge d'impôt effective	- 49

24.2 - Défis fiscaux :

Au 30 septembre 2012, le montant des déficits reportables est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires France	7 699 K€	
Déficits fiscaux US	2 486 k€	(donnée au 30 septembre 2011)

L'imputation de ces déficits sur des bénéfices futurs ne peut pas s'envisager avec certitude à court terme. En conséquence, la société ne comptabilise pas les Impôts différés actifs.

Au titre de l'annexe aux comptes au 30 septembre 2011, la société avait retenu un déficit fiscal de 6.216 K€ comprenant à hauteur de 873 K€ le déficit fiscal de la société Perichrom qui avait fait l'objet au cours dudit exercice d'une fusion-absorption. Ces conditions de reprise de ce déficit par Alpha Mos Sa n'étant pas réunies, ce montant est définitivement perdu.

Le déficit reportable France au 30 septembre 2012 doit donc être comparé à un déficit fiscal reportable de 5.343 K€ au 30 septembre 2011.

NOTE 25 – CHARGES DE PERSONNEL

25.1 - Les charges de personnel incluent la valorisation des bons de souscription d'actions consentis au personnel qui s'élève à 5 K€ pour la période contre 119 K€ l'exercice précédent.

25.2 – La répartition des charges de personnel est la suivante :

France	3.602 K€
Japon	665 K€
Etats-Unis	439 K€
Chine	200 K€

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charge de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 26 – AUTRES PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

	30/09/2012	30/09/2011
Subventions d'exploitation	1	7
Divers	51	62
Crédit d'impôt recherche	933	227
Total	985	296

Les subventions d'exploitation ont été reçues pour financer partiellement certains projets de recherche engagés par la société.

Le poste Divers comprend essentiellement des transferts de charges.

Le Poste Crédit Impôt Recherche est constitué comme suit comprend :

Crédit d'impôt recherche afférent à l'exercice social 2011/2012	449 K€
Demandes rectificatives au titre des exercices antérieurs	651 K€
Dont année civiles 2009 et 2010	387 K€

NOTE 27 – FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour l'exercice à 1.695 K€ contre 1.542 K€ pour l'exercice 2010/2011.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

Ces charges sont comptabilisées exclusivement sur la société-mère consolidante, les filiales exerçant exclusivement une activité de commercialisation et de prestation de services associés.

Le montant ci-dessus s'entend avant activation d'une partie de ces charges en application d'IAS38.

NOTE 28 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier intègre :

	30/09/2012	30/09/2011
Résultat de change	5	-34
Produits nets sur cession de VMP et juste valeur	0	0
Dotations/reprise sur provision financière	0	0
Autres charges/produits financiers	9	34
Total	14	0

Le solde net des charges et produits financiers intègre 106 K€ de produits financiers en France et au Japon et 62 K€ de frais financiers (France 52 K€) ainsi que les retraitements de consolidation dont l'actualisation des emprunts.

NOTE 29 – RESULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

Le nombre moyen d'actions en circulation (3 883 236) est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social corrigées de la détention par le Groupe de ses propres actions (à travers le contrat de liquidité).

Le nombre maximum d'actions à créer en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments détaillés Note 32 est de 828 010.

Nombre d'actions dilué :	4 711 246
Résultat net par action :	- 0.63 €
Résultat net par action dilué :	- 0.63 €

NOTE 30 – EFFECTIF MOYEN

	30/09/2012	30/09/2011
Effectif moyen France	55	53
- cadres (y compris mandataire social)	39	37
- non cadres	16	16

Effectif moyen Filiales	23	22
Total	78	75

NOTE 31 – ENGAGEMENTS FINANCIERS

Affacturation : Au 30 septembre 2012, l'encours de créances cédées était de 392 K€. Le contrat d'affacturation ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos. En conséquence, Alpha MOS supportant les risques de crédit et de retard de paiement, les créances ont été maintenues à l'actif. Les créances cédées à l'affactureur ne peuvent être cédées ou nanties au bénéfice d'un tiers.

Crédit-bail : Le groupe n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 129 K€ à moins d'un an et 110 K€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises :

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 K€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 K€

Garanties reçues

Objet

Prêt LCL	Garantie OSEO sur 60 %	
Prêt OSEO 150 K€	Garantie Fonds International	
Prêt 60 MYens (Alpha MOS KK)	Caution personnelle du dirigeant de filiale	
Concours BNP 250 K€	Participation en risque COFACE	200 K€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 K€
Garantie bancaire	Garantie de parfait achèvement Banque Inde	12 K€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 K€

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 74 K€. (Voir Note 19)

NOTE 32 – REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION – MODALITES DE RUPTURE DES MANDATS SOCIAUX

La rémunération des membres du Conseil d'Administration ne concerne que la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Elle s'élève avantage en nature compris, comme suit :

	30/09/2012	30/09/2011
Salaires avantages en nature compris en euro	206.305	181.395

Au cours de l'exercice 2011/2012, ce montant inclut le versement d'une rémunération variable au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 30 mars 2012 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2011/2012. A la clôture de l'exercice, le Conseil d'Administration n'a procédé à aucune attribution de cette somme qui a été provisionnée à hauteur de 22.500 euros.

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux.

NOTE 33 – TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Ces programmes et leur état d'utilisation au 30 septembre 2012 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

Date d'assemblée	12 février 2010	28 mars 2011	27 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	269 000	67 826	513 835
Dont Conseil d'Administration	192 000	15 000	121 610
Point de départ d'exercice des 1ers BSA	1 ^{er} juin 2010	29 mars 2011	29 juillet 2011
Date d'expiration des derniers BSA	12 février 2014	28 mars 2015	30 avril 2013
Prix de souscription	3.30 €	2.58 €	4.25 €
Nbre actions souscrites au 30 septembre 2012	0	0	325
Nbre actions annulées au 30 septembre 2012	59 000	67 826	0
Solde actions à souscrire au 30 sept. 2012	210 000	0	513 510

- Le plan de BSA consenti le 25 octobre 2007 au titre d'une autorisation de l'AGE du 30 mars 2007 (60.000 BSA au bénéfice des membres du Conseil d'Administration) est venu à terme le 24 octobre 2011 sans qu'aucune souscription n'ait été enregistrée.
- Le plan de BSA consenti le 15 septembre 2011 au titre d'une autorisation de l'AGE du 28 mars 2011 prévoyait l'attribution de 67.826 BSA à 0,01 € avant le 28 septembre 2012. Au titre de ce plan 38.500 BSA ont été attribués et devaient être souscrits avant le 15 septembre 2012. Aucun BSA n'ayant été souscrit et le solde n'ayant pas été attribué, le plan est devenu caduc.
- Au titre des BSA attribués à l'occasion de l'augmentation de capital du 27 juin 2011, 370 BSA ont été exercés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012.

Toutefois, au 30 septembre 2012, le Conseil d'Administration n'avait pas constaté la création des actions nouvelles qui est intervenue le 22 janvier 2013.

Sous déduction de ces 370 actions nouvelles dont la création est constatée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012, le nombre d'actions à souscrire s'établit à 513.140 avant le 30 avril 2013.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	31 mars 2008
Dates des conseils d'administration	9 juillet 2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	79 000
Dont Conseil d'Administration	0
Point de départ d'exercice des 1 ^{ères} options	09 juillet 2013
Date d'expiration des dernières options	09 juillet 2016
Prix de souscription	3,24 euros
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	38 000
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	41 000

BSPCE

Date d'assemblée	30 mars 2007
Dates des conseils d'administration	25 octobre 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 000
Dont Conseil d'Administration	18 000
Point de départ d'exercice des 1 ^{ères} options	25 octobre 2007
Date d'expiration des dernières options	25 octobre 2012
Prix de souscription	3,91 €
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	26 500
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	63 500

A titre d'information, aucune option n'a été exercée entre le 30 septembre 2012 et le 25 octobre 2012. Ce plan BSPCE est désormais caduc.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant en matière extraordinaire, a, dans ses 21^{ème} et 22ème résolutions, autorisé le Conseil d'Administration attribuer des actions gratuites, à créer ou à acquérir sur le marché, dans la limite de 10 % du capital social existant à cette date.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette faculté qui est arrivée à terme le 28 septembre 2012.

Valeur des options et comptabilisation :

Les options sont évaluées selon le modèle de Black & Scholes.

Les hypothèses retenues pour la valorisation de la juste valeur des options sont les suivantes :

	Plan BSA 30/03/2007	Plan BSA 31/05/2010	Plan BSPCE 30/03/2007	Plan options 31/03/2008	Plan BSA 15/08/2011
Volatilité attendue	53%	42%	58%	45%	49%
Taux sans risque appliqué	2,80%	1,70%	3%	3%	1,70%
Taux de distribution	0%	0%	0%	0%	0%

La charge comptabilisée sur la période au titre de ces plans est de – 5 K€ (en charges de personnel avec pour contrepartie les réserves consolidées) contre - 119 K€ pour l'exercice clos le 30 septembre 2011.

NOTE 34 – GESTION DES RISQUES

Cours de conversion des devises employées

Devises	30/09/2012	30/09/2011
Dollar américain (1\$ = ...€)		
Cours de clôture	0,7734	0,7406
Cours moyen	0,769	0,72
Yen japonais (1JPY = ...€)		
Cours de clôture	0,009963	0,00963
Cours moyen	0,00976	0,00887
RMB chinois (1 RMB = ...€)		
Cours de clôture	0,12306	0,116
Cours moyen	0,12138	0,110

Risques de change

Chaque société du groupe réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation en Euros pour ses clients directs y compris vers les clients directs de la zone Asie et envers ses filiales
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

Sur la période, les ventes réalisées en USD représentent 18,7 % du chiffre d'affaires total et les ventes en yen représentent 29,8 %. Les ventes en Yuans ne sont pas significatives.

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe.

Risques de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

La société estime disposer des moyens de financement nécessaires pour la poursuite de son activité et le respect de ses engagements.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Gestion du capital

L'objectif principal d'Alpha Mos en termes de gestion de son capital est de s'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter et pérenniser son activité avec ses clients et ses relations avec ses salariés, et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements en regard de l'évolution des conditions économiques. Pour maintenir ou ajuster son capital, le Groupe a par le passé et pourra pour le futur procéder à des augmentations de capital.

NOTE 35 – TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	30/09/2012	30/09/2011
Trésorerie brute	564	1 439
Soldes bancaires débiteurs et concours bancaires courants	7	4
Trésorerie nette	557	1 435
Endettement financier brut	- 2 234	-526
Endettement financier net	-1 677	909

Le détail de l'endettement financier est fourni en Note 20.

La variation des postes est explicitée par le Tableau des flux de trésorerie consolidé.

EURAUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81, boulevard Carnot
31000 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 350.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
1, place Alfonse-Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex06
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Alpha M.O.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et Informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants de l'annexe :

- la note 1 « Faits majeurs de l'exercice » qui précise l'impact des demandes de rectification du Crédit Impôt Recherche (C.I.R.) au titre des exercices 2009 à 2011 ;
- la note 2 « Continuité d'exploitation » justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation ;
- le paragraphe 2 « Permanence des méthodes - changement d'estimation comptable » de la note 4 « Règles et méthodes comptables » qui expose le reclassement de produits pilotes et de prototypes du poste stocks à celui d'immobilisations.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans le paragraphe 4 « Frais de recherche et de développement » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe, votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le plan comptable général. Nous avons vérifié que les projets ayant fait l'objet d'une activation répondent à ces critères et qu'une information appropriée à ce sujet est fournie en annexe.
- Votre société a procédé à un test de dépréciation de son mali de fusion, selon les modalités décrites dans le paragraphe 6 « Fonds de commerce » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée.
- Le paragraphe 8 « Titres de participation des filiales » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations relatives aux valeurs d'usage des titres de participation, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

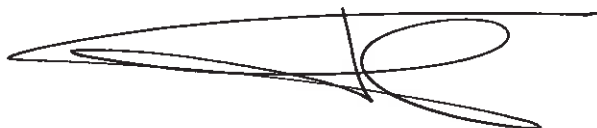
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse, le 31 janvier 2013

Les Commissaires aux Comptes

EURAUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

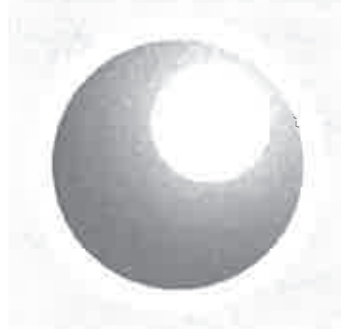
Julien Duffau

ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the right side and a horizontal stroke extending to the left.

Stéphanie Mounès

ALPHA



M . O . S

ALPHA M.O.S SA
EXERCICE 2011/2012
COMPTES SOCIAUX

BILAN

(En milliers d'euros sauf mentions expresses)

ACTIF	Notes annexe	30/09/2012		30/09/2011	
		Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations incorporelles	5.1				
Frais de développement		777	316	461	650
Fonds de commerce		484		484	484
Autres Immo. incorp.		1 056	297	759	602
Immobilisations corporelles	5.2	1 458	1 110	348	218
Immobilisations financières	5.3				
Participations		2 263	2 181	82	192
Prêts		1 617	1 552	65	55
Autres Immo. Fin.		50		50	74
TOTAL I		7 706	5 456	2 249	2 275
Actif Circulant					
Stocks et en-cours	7	1 167	290	877	1 625
Créances d'exploitation	8				
Clients et comptes rattachés		2 398	181	2 217	2 685
Autres créances		2 287	612	1 675	983
Valeurs Mobilières de Placement	9	130	39	91	222
Disponibilités		281		281	266
Charges constatées d'avance		90		90	154
TOTAL II		6 353	1 122	5 231	5 935
Ecart de conversion actif		32		32	61
TOTAL ACTIF		14 092	6 579	7 512	8 271

BILAN

(En milliers d'euros sauf mentions expresses)

PASSIF	Notes annexe	30/09/2012	30/09/2011
Capitaux propres	10		
Capital social		781	781
Primes liées au capital		12 164	12 164
Réserves		45	45
Report à nouveau		-8 843	-8 101
Résultat de l'exercice		-2 339	-742
Provisions réglementées		98	110
Subventions d'investissement	11	487	398
TOTAL I		2 392	4 654
Provisions pour risques et charges	12	192	141
Dettes	14, 15		
Emprunts et dettes auprès établissement de crédit	13	964	190
Emprunts et dettes financières diverses	13	893	267
Avances et acomptes reçus		103	115
Fournisseurs et comptes rattachés		1 666	1 274
Dettes fiscales et sociales		1 012	818
Autres dettes		78	269
Produits Constatés d'avance		111	404
TOTAL II		4 828	3 336
Ecart de conversion passif		100	140
TOTAL PASSIF		7 512	8 271

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'euros sauf mentions expressees)

		30/09/2012	30/09/2011	30/09/2010
	Note Annexe	Net 12 mois	Net 12 mois	Net 12 mois
Chiffre d'affaires	16	6 433	7 635	6 736
Autres produits d'exploitation	17	780	1 069	549
Total Produits d'exploitation		7 213	8 704	7 285
Achats consommés	(a)	-2 718	-2 784	-2 485
Charges de personnel		-3 602	-3 369	-2 748
Autres charges d'exploitation		-2 226	-2 569	-2 167
Impôts et taxes		-171	-144	-138
Dotations aux amortissements et provisions		-666	-250	-169
Résultat d'exploitation		-2 170	-412	-422
Produits financiers		378	462	138
Charges financières		-1 397	-537	-419
Résultat financier	19	-1 019	-75	-281
Résultat courant		-3 189	-487	-703
Produits exceptionnels		344	456	
Charges exceptionnelles		412	938	
Résultat exceptionnel	20	-68	-482	28
Impôt sur les bénéfices	21	918	227	371
Résultat net		-2 339	-742	-304

(a) Les frais de port sont présentés en achats consommés et non en autres charges d'exploitation pour un montant de 124 K€ (148 K€ en 2010/11)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

- Note 1 : Faits Majeurs de l'exercice
- Note 2 : Continuité d'exploitation
- Note 3 : Evènements postérieurs à la clôture
- Note 4 : Règles et méthodes comptables
- Note 5 : Mouvements des postes de l'actif immobilisé et des amortissements
- Note 6 : Participations
- Note 7 : Stocks et en-cours
- Note 8 : Etat des créances
- Note 9 : Valeurs mobilières de placement
- Note 10 : Capital social et Evolution des capitaux propres
- Note 11 : Autres fonds propres
- Note 12 : Provisions et dépréciations
- Note 13 : Etat des emprunts et dettes financières
- Note 14 : Etat des dettes
- Note 15 : Produits à recevoir – Charges à payer
- Note 16 : Ventilation du Chiffre d'affaires
- Note 17 : Autres produits d'exploitation
- Note 18 : Frais de Recherche et Développement
- Note 19 : Résultat Financier
- Note 20 : Résultat Exceptionnel
- Note 21 : Impôt sur les Sociétés
- Note 22 : Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat – entreprises liées
- Note 23 : Effectif moyen
- Note 24 : Rémunération des organes de direction
- Note 25 : Engagements hors-bilan

Tableau des Filiales et participations

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 30 septembre 2012 a été marqué par les principaux événements suivants :

- Diminution forte de l'activité des filiales
- Réorganisation des équipes visant à réaliser des économies avec diminution des effectifs
- Finalisation du Chromatographe Héraclès 2 et diffusion commerciale
- Poursuite du projet Perséides (D.G.A/Thalès)
- Fin du litige afférent au paiement du solde du prix d'acquisition de Perichrom
- Acquisition des actifs de la société suisse SmartNose
- Accord transactionnel avec le distributeur en Chine
- Fermeture du bureau de représentation en Chine (substitué par la filiale créée début 2011)
- Mise en place de moyens de financement d'exploitation à court et à moyen terme
- Déploiement d'un nouveau système informatique de gestion (E.R.P.)
- Pour valoriser les efforts de recherche effectués par la société, Alpha MOS a établi des demandes rectificatives de C.I.R. pour les années 2009 à 2011. Ces rectifications impactent le résultat de l'exercice pour 651 K€ (Voir Note 21)

NOTE 2 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les comptes ont été arrêtés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation.

Pour établir le budget 2012/2013, le management a procédé à une analyse des perspectives par zone géographique en tenant compte de l'historique, des clients existants, du portefeuille des prospects et des offres à la date de clôture. Le budget pour l'exercice 2012/2013 fixe l'objectif d'une progression de l'activité de 23,5 %, y compris Thales, qui devrait permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation. Bien qu'élevée, cette progression amènerait le chiffre d'affaires à une progression de 7% seulement par rapport à l'exercice 2010/2011.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2012, la société a enregistré une progression des prises de commandes par rapport à l'exercice précédent (2,5 M€). Au 31 décembre 2012, le carnet de commandes s'établissait à 2,76 M€ à comparer 2,17 M€ au 31 décembre 2011. Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre a atteint 1,94 M€ (contre 2,37 M€ en 2011/12).

Le management considère que les hypothèses d'activité pour l'exercice 2012/2013 conjuguées aux outils de mobilisation des créances mis en place doivent permettre d'assurer le financement de l'exploitation de la société sous réserve de l'atteinte des objectifs commerciaux.

Le suivi régulier des commandes, des facturations, des coûts de fonctionnement et de la trésorerie a pour objet de contrôler la réalisation des objectifs fixés et d'ajuster les prévisions et les actions correctrices.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de demander à l'Assemblée Générale qui sera réunie le 27 mars 2013 l'autorisation de réaliser des opérations financières en vue de renforcer les fonds de la société.

NOTE 3 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Afin de financer son besoin en fonds de roulement, la société a procédé au cours du 4^{ème} trimestre 2012 à la mobilisation de la créance d'impôt recherche afférente à l'année civile 2011 auprès de OSEO. Elle bénéficie à ce titre d'une ligne de financement d'un montant de 558 K€.

Un litige prudhommal ayant fait l'objet d'une décision défavorable à la société postérieurement à la date de clôture a été comptabilisé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la société a conclu 2 contrats de participation à des projets de recherche coopérative pluriannuelle (Open Food System & Object's World). A ce titre, elle a perçu un montant de 222 K€ à titre de subventions. Des avances remboursables sont par ailleurs contractuellement prévues au cours de l'avancement desdits projets.

En date du 21 janvier 2013, Alpha MOS S.A. a obtenu du C.C.S.F. un plan d'échelonnement sur 18 mois d'une dette sociale de 310 K€. Cette décision n'a pas d'impact sur les comptes au 30 septembre 2012.

NOTE 4 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Code Monétaire et Financier et du Plan Comptable général.

Les comptes annuels présentés concernent la période de douze mois du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012, date de clôture d'Alpha Mos France.

La société Alpha Mos est société-mère d'un groupe (voir Note 6) et établit à ce titre des comptes consolidés.

1. Principes et conventions générales

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des comptes sociaux en conformité avec les principes énoncés ci-dessus oblige les dirigeants du Groupe à faire des estimations et à émettre des hypothèses qui affectent les montants des actifs et des passifs ainsi que les montants des charges et des produits enregistrés durant l'année dans le compte de résultat. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les principaux postes concernés par ces estimations sont les suivants : les actifs incorporels, les provisions sur stocks, les provisions pour risques et charges et les dépréciations sur les comptes clients.

Aucune dérogation aux principes comptables de base n'a été appliquée.

2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changement d'estimation comptable

Le service Recherche et Développement de la société Alpha MOS réalise des opérations de préparation de produits pilotes et de prototypes. Ces produits étaient auparavant constatés en stock car destinés principalement à la vente.

A compter du 1^{er} octobre 2011, ces articles sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement calculé sur une durée de 3 ans, complété éventuellement par une dépréciation appréciée au cas par cas pour tenir compte de leur valeur recouvrable.

La valeur brute de ces actifs reclassés de stocks à immobilisations s'élève au 30 septembre 2012 à 263 K€ et a fait l'objet d'un amortissement pour 87 K€.

3. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Alpha MOS se compose principalement de ventes de produits finis (nez électroniques, échantillonneurs,...) dont le fait générateur de l'enregistrement en comptabilité est la livraison.

Le chiffre d'affaires correspondant à des prestations de services (études, travaux de recherche et développement...) est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation effective de ces prestations.

4. Frais de recherche et de développement

Par application du PCG, les frais de développement peuvent être immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer le respect de six critères.

La société suit l'évolution de ses projets de développement individuellement. A partir du moment où l'ensemble des conditions d'activation sont réunies, les frais identifiés sur le plan analytique sont immobilisés.

Les frais de développement sont amortis à compter de leur date de mise en service, c'est-à-dire de la mise en exploitation ou en commercialisation des produits issus desdits travaux.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, les études externes et dépenses de sous-traitance éventuelles, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

L'amortissement est calculé sur les durées standards suivantes :

- Projets de développement de logiciels : 3 ans
- Projets de développement d'instruments : 5 ans.

Ce rythme peut être accéléré en fonction des perspectives de rentabilité par projet.

Les subventions finançant des frais de recherche et de développement qui sont immobilisés sont comptabilisées en subvention d'investissement et étalées selon le rythme d'amortissement pratiqué sur les frais de recherche et de développement.

Par ailleurs, la quote-part de crédit impôt recherche correspondant aux frais de recherche et développement immobilisée est comptabilisée en subventions d'investissements qui sont réintégrés au résultat selon le rythme d'amortissement pratiqué sur les frais de recherche et de développement.

5. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement aux frais de dépôt de brevet (frais de dossiers) validés ou en cours de validation. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur 10 ans dès que leur validation est effective. Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus.

6. Fonds de commerce

Le Fonds de commerce correspond au mali technique dégagé lors de la fusion-absorption de la société Perichrom, filiale à 100%, réalisée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011 avec effet rétroactif au 1^{er} octobre 2010.

Ce mali technique représente la valeur des actifs incorporels apportés par la société Perichrom (know-how, clientèle, ...).

En application du règlement CRC 2004-01, ce mali n'est pas amorti mais est soumis à un test de valeur. Il subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Le test réalisé au 30 septembre 2012 n'a pas révélé de perte de valeur.

Les hypothèses retenues sont :

- période de projection des flux de trésorerie : 2013-2016
- taux de croissance : 0 % (stabilité de l'activité sur la période)
- taux d'actualisation appliqué aux projections de flux de trésorerie : 15 %

7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les modes et durées d'amortissement suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Pilotes et prototypes	Linéaire	3 ans
Matériel industriel	Linéaire ou dégressif	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans

8. Titres de participation des filiales

Les titres de participation des filiales figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition qui englobe le prix d'achat des actions et l'ensemble des frais d'acquisition tels que les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le groupe qui est déterminée selon une approche multicritères, tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres détenus et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Par ailleurs, les frais d'acquisition donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 ans.

9. Stocks et encours

Les matières premières figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition hors frais de transport selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (Méthode F.I.F.O).

Les produits finis figurent à l'actif pour leur coût de revient qui intègre le coût de la matière première, les coûts de sous-traitance ainsi que les frais de main d'œuvre internes relatifs au contrôle qualité des capteurs.

Les stocks font l'objet d'une provision pour dépréciation après analyse par famille de matériel stocké et/ou ligne à ligne pour les valeurs les plus substantielles, lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'inventaire.

10. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée après analyse individuelle de la recouvrabilité desdites créances.

Les dépenses engagées sur des contrats de développement réalisés sur plusieurs exercices sont enregistrées en factures à établir (marge à l'avancement). Une provision pour pertes à terminaison est éventuellement constituée en fonction des résultats estimés sur ces opérations.

11. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à la valeur d'achat. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'achat.

12. Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

L'engagement de la société au 30 septembre 2012 n'est pas significatif compte tenu du peu d'ancienneté du personnel et de l'âge moyen des effectifs concernés; ainsi aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 30 septembre 2012. A titre indicatif, l'évaluation de cette provision au 30 septembre 2012 s'élève à 74 K€. Cette évaluation est réalisée selon les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 4 % au 30 septembre 2012
- Taux de progression des salaires : 3,3 % pour les cadres et non cadres,
- Taux de rotation du personnel : 11,5% (selon l'âge),
- Table de mortalité : TD 88-90
- Age de départ : 65 ans

13. Provisions pour risques et charges

En application du Règlement CRC n° 2000-06, une provision est enregistrée lorsque Alpha Mos a une obligation réelle pour laquelle une estimation fiable peut-être réalisée avec une précision suffisante, résultat d'un événement passé, et pour laquelle une sortie de ressources est probable.

14. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels comprennent les éléments de charges et de produits de l'activité courante dont la nature et les montants présentent un caractère non récurrent ou extraordinaire.

15. Crédit d'impôt recherche

Depuis le 1^{er} janvier 2008 et conformément à la réglementation en vigueur, le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé en totalité sur le volume des dépenses de recherche et développement éligibles de la période.

La créance de Crédit d'Impôt Recherche n'est exigible qu'après dépôt de la liasse fiscale concernant l'année civile à laquelle il se rattache. Ainsi, la créance née au titre des 9 mois de 2012 ne sera exigible qu'à partir de Janvier 2014.

Les effets sont détaillés en Note 21 – Impôt sur les sociétés.

16. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes en devises sont évaluées au dernier cours de change : JPY : 0,009963 € - USD : 0,7734 € - RMB : 0,12306 €

La différence résultant de l'écart entre la valeur issue du dernier cours de change et la valeur de comptabilisation est portée en écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risque de change est constituée à hauteur des pertes de change latentes.

NOTE 5 : MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

5. 1. Variation des immobilisations incorporelles et amortissements

Immobilisations incorporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Frais de développement	696	81		777
Frais de développement en cours	370	331	-81	620
Brevets	289	38	-14	313
Brevets en cours de validation	29	6	-12	23
Logiciels	100			100
Logiciels en cours	102		-102	0
Mali de fusion	484			484
Total	2070	456	-209	2 317

Au cours de l'exercice un projet a été achevé et transféré du poste Frais de développement en cours au poste Frais de développement. Ce projet n'étant pas commercialisé a par ailleurs fait l'objet d'un amortissement en totalité au cours de l'exercice.

Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissement des frais de R&D (1)	46	270		316
Amortissement des brevets	189	23	-14	198
Amortissement logiciels	100			100
Total	335	293	-14	614
Valeur nette	1735			1703
(1) Dont Provision pour dépréciation	0	30		30

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire, à l'exception d'une dotation exceptionnelle de 90 K€ au titre d'un projet de R&D abandonné et non exploitable.

Sur les 270 K€ afférents aux frais de R&D sur l'exercice, les éléments de nature exceptionnelle représentent donc 120 K€ soit le cumul de la dotation exceptionnelle aux amortissements (90 K€) et de la dotation aux provisions pour dépréciation (30 K€).

5.2. Tableau de variation des immobilisations corporelles et amortissements

Immobilisations corporelles	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Installations générales	206	2		208
Installations techniques, matériel et outillage	780	29	-25	784
Pilotes et prototypes	0	263		263
Matériel de bureau & informatique	161	8		169
Mobilier de bureau	31			31
Matériel de transport	0	3		3
Total	1 178	305	-25	1 458

L'augmentation des immobilisations corporelles est principalement constituée des Pilotes et prototypes correspondant au changement d'estimation comptable détaillé dans la note 4.2.

Amortissements et perte de valeur	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Amortissements installations générales	117	13		130
Amortissements matériel et outillage	682	40	-13	709
Pilotes et prototypes		87		87
Amortissements matériel de bureau et informatique	135	18		153
Amortissements mobilier de bureau	26	2		28
Amortissements véhicules	0	3		3
Total	960	163	-13	1 110
Valeur nette	218			348

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire.

L'augmentation des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles est principalement constituée des Pilotes et prototypes correspondant au changement d'estimation comptable détaillé dans la note 4.2.

5.3. Tableau de variation des immobilisations financières et provisions

Immobilisations financières	30/09/2011	Augmentations de la période	Diminutions de la période	30/09/2012
Valeurs brutes				
Titres de filiales et participations	2 263			2 263
Actions propres (1)				
Prêts construction	55	10		65
Prêts	936	616		1 552
Dépôts et cautionnements	74	7	-31	50
Total	3 328	633	-31	3 930
Provisions sur immobilisations financières				
Titres de filiales et participations	2 072	109		2 181
Actions propres				
Prêts construction				
Prêts	936	616		1 552
Dépôts et cautionnements				
Total	3 008	725	0	3 733
Valeur Nette	320	-92	-31	197

(1) La société ne détient aucune action d'autocontrôle. Voir Note 10 - Valeurs mobilières de placement

NOTE 6 : PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations figure en annexe.

L'ensemble des filiales est intégré globalement dans les comptes consolidés du groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Stocks et en-cours	30/09/2011	30/09/2012
Matières premières	1 700	1 132
Produits finis	143	35
Valeur brute	1 843	1 167
Matières premières	167	255
Produits finis	52	35
Total Provision	219	290
<u>Valeur nette</u>	1 624	877

NOTE 8 : ETAT DES CREANCES

8.1 Etat des créances

Créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Prêts aux filiales (1)	1 552		1 552
Prêt construction	65		65
Dépôts et cautionnement	50		50
Total	1 667	0	1 667
De l'actif circulant			
Clients douteux	114		114
Clients et comptes rattachés (2)	2 284	2 284	
Crédit Impôt Recherche	1 075	699	376
Trésor Public TVA	183	183	
Comptes-courants Filiales (3)	671	15	656
Factor	253	253	
Autres	88	28	60
Total	4 668	3 462	1 206
Total général	6 335	3 462	2 873
<i>Rappel de l'exercice précédent (30/09/2011)</i>	<i>4 490</i>	<i>3 898</i>	<i>592</i>

(1) Le prêt à la filiale Alpha MOS USA est provisionné en totalité

(2) Un montant de 392 K€ correspondant aux créances cédées au factor à la date de clôture est décomptabilisé. (Voir Note 25.1)

(3) Les comptes courants filiales sont provisionnés à hauteur de 612 K€

8.2 Détail des autres créances

	30/09/2011	30/09/2012
Crédit Impôt Recherche et apprentissage	361	1 075
Personnel Acomptes	15	9
TVA et autres Impôts	308	194
Comptes courants filiales	278	671
Fournisseurs - Acomptes sur commandes	15	15
Factor	0	253
Autres	60	69
Valeurs Brutes	1 039	2 286
Provisions comptes courants	(72)	(612)
Valeurs nettes	967	1 674

La créance de CIR comprend la créance au titre l'année civile 2011 à hauteur de 698.294 € et le montant calculé au titre des 9 premiers mois de l'année 2012 à hauteur de 376.674 € (Voir Note 4 § 15 et Note 21).

La société réalisant une part importante de son chiffre d'affaires à l'exportation présente régulièrement un solde de TVA créditeur et sollicite auprès du Trésor Public le remboursement de ce crédit. Au 30 septembre 2012, un remboursement de 85 K€ avait été demandé. Il a été reçu en octobre 2012. Le solde du poste comprend le crédit reportable et la TVA déductible sur achats et factures non parvenues

La société ayant conclu un contrat d'affacturage au cours de l'exercice, la créance figurant au poste Factor comprend à hauteur de 194.205 € des créances cédées non encore créditées à la société et à hauteur de 58.850 € le dépôt de garantie.

Les prêts octroyés par Alpha Mos France à sa filiale Alpha Mos America sont classés en immobilisations financières. Ils s'élèvent au 30 septembre 2012 à 2.007.000 \$ contre 1.263.964 \$ au 30 septembre 2011.

NOTE 9 : VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur d'acquisition des valeurs mobilières de placement est de 130 K€ au 30 septembre 2012.

Ces valeurs sont constituées à hauteur de 45 K€ de SICAV, nanties en garantie du prêt à moyen terme LCL.

Un capital de 85 K€ a été mis à la disposition de la société de bourse Portzamparc, en sa qualité de teneur de marché pour l'exécution du contrat d'animation du titre.

Au 30 septembre 2012, la valeur nette comptable du compte était de 46 K€, constitué de titres et du compte espèces.

Au cours de l'exercice, le compte à terme de 100 K€ figurant au bilan au 30 septembre 2011 a été soldé pour le paiement du solde de l'acquisition de PERICHROM.

NOTE 10 : CAPITAL ET EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

10.1 Composition du capital social

Au 30 septembre 2012, le capital social était composé de 3 905 517 titres d'une valeur nominale de € 0,2.

Catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de période	Créés pendant la période	Remboursés pendant la période	En fin de période
Actions	0.2 €	3 905 147	370	0	3 905 517

La société ne détient aucun titre en propre au 30 septembre 2012. L'ensemble des titres auto-détenus au 30 septembre 2010 a été remis sur le marché au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Au 30 septembre 2012, il restait 23.900 titres sur le contrat de liquidité (2011 : 14 597 titres).

10.2 Variation des capitaux propres

	Capital Actions Ordinaires	Réserves et résultats non distribués	Total
Au 30 septembre 2010	678	3 044	3 722
Augmentation de capital	103		103
Prime d'émission		1 097	1 097
Provisions réglementées		76	76
Résultat net		-742	-742
Au 30 septembre 2011	781	3 475	4 256
Augmentation de capital			0
Prime d'émission			0
Provisions réglementées		-12	-12
Résultat net		-2339	-2339
Au 30 septembre 2012	7 81	1 124	1 905

Les provisions réglementées correspondent à des amortissements dérogatoires comptabilisés sur les projets de R&D activés par la société (cf. Note 4 Principes comptables § 4 et 15).

10.3 Titres donnant accès au capital

L'Assemblée Générale, statuant en matière extraordinaire, a consenti diverses autorisations au Conseil d'Administration aux fins de donner accès au capital social.

Ces programmes et leur état d'utilisation au 30 septembre 2012 sont détaillés ci-dessous :

Bons de souscription d'actions

Date d'assemblée	12 février 2010	28 mars 2011	27 juin 2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	269 000	67 826	513 835
Dont Conseil d'Administration	192 000	15 000	121 610
Point de départ d'exercice des 1ers BSA	1 ^{er} juin 2010	29 mars 2011	29 juillet 2011
Date d'expiration des derniers BSA	12 février 2014	28 mars 2015	30 avril 2013
Prix de souscription	3.30 €	2.58 €	4.25 €
Nbre actions souscrites au 30 septembre 2012	0	0	325
Nbre actions annulées au 30 septembre 2012	59 000	67 826	0
Solde actions à souscrire au 30 sept. 2012	210 000	0	513 510

- Le plan de BSA consenti le 25 octobre 2007 au titre d'une autorisation de l'AGE du 30 mars 2007 (60.000 BSA au bénéfice des membres du Conseil d'Administration) est venu à terme le 24 octobre 2011 sans qu'aucune souscription n'ait été enregistrée.
- Le plan de BSA consenti le 15 septembre 2011 au titre d'une autorisation de l'AGE du 28 mars 2011 prévoyait l'attribution de 67.826 BSA à 0,01 € avant le 28 septembre 2012. Au titre de ce plan 38.500 BSA ont été attribués et devaient être souscrits avant le 15 septembre 2012. Aucun BSA n'ayant été souscrit et le solde n'ayant pas été attribué, le plan est devenu caduc.
- Au titre des BSA attribués à l'occasion de l'augmentation de capital du 27 juin 2011, 370 BSA ont été exercés entre le 1^{er} octobre 2011 et le 30 septembre 2012.

Toutefois, au 30 septembre 2012, le Conseil d'Administration n'avait pas formellement constaté la création des actions nouvelles.

Sous déduction de ces 370 actions nouvelles dont la création est constatée au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2012, le nombre d'actions à souscrire s'établit à 513.140 avant le 30 avril 2013.

Options de souscription d'actions

Date d'assemblée	31 mars 2008
Dates des conseils d'administration	9 juillet 2009
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	79 000
Dont Conseil d'Administration	0
Point de départ d'exercice des 1 ^{ères} options	09 juillet 2013
Date d'expiration des dernières options	09 juillet 2016
Prix de souscription	3,24 euros
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	38 000
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	41 000

BSPCE

Date d'assemblée	30 mars 2007
Dates des conseils d'administration	25 octobre 2007
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	90 000
Dont Conseil d'Administration	18 000
Point de départ d'exercice des 1 ^{ères} options	25 octobre 2007
Date d'expiration des dernières options	25 octobre 2012
Prix de souscription	3,91 €
Nombre d'actions souscrites au 30 septembre 2012	0
Nombre d'actions annulées au 30 septembre 2012	26 500
Solde d'actions à souscrire au 30 septembre 2012	63 500

A titre d'information, aucune option n'a été exercée entre le 30 septembre 2012 et le 25 octobre 2012. Ce plan BSPCE est désormais caduc.

Actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011, statuant en matière extraordinaire, a, dans ses 21^{ème} et 22^{ème} résolutions, autorisé le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites, à créer ou à acquérir sur le marché, dans la limite de 10 %% du capital social existant à cette date.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette faculté qui est arrivée à terme le 28 septembre 2012.

NOTE 11 : AUTRES FONDS PROPRES

	30/09/2011	30/09/2012
Total	398	487

Il s'agit de la quote-part du crédit impôt recherche relative aux projets de développement immobilisés au 30 septembre (cf. Note 4 Principes comptables § 4).

NOTE 12 : PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

ETAT DES PROVISIONS

Provisions	30/09/2011	Dotations de la période	Reprises de la période Utilisées	Non utilisées	30/09/2012
Amortissements dérogatoires	110	65	77		98
Créances clients y compris groupe	405	65	2	287	181
Autres créances rattachées à des participations	81	571			652
Stocks	219	105	33		291
Provisions pour litiges	80	116	80		116
Autres provisions pour risques et charges		10			10
Provison pour garanties données		33			33
Pertes de change	61			29	32
Immobilisations Incorporelles		30			30
Immobilisations Financières	3006	725			3731
Total	3962	1720	192	316	5174
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation		329	115	98	
- financières		1296		218	
- exceptionnelles		95	77		

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

13.1 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste comprend les prêts à moyen terme obtenus par la société auprès des établissements financiers :

- Emprunt déjà en cours au 30 septembre 2011

LCL : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Septembre 2009 amortissable trimestriellement par échéances constantes. Taux fixe de 3,90 %. Ce prêt est garanti par le nantissement de SICAV. Capital restant dû au 30 septembre 2012 : 127 K€

- Emprunts contractés au cours de l'exercice 2011/2012

Au cours de l'exercice, la société a mis en place 3 nouveaux concours :

- Total Développement Régional : Prêt de 300 K€ sur 5 ans souscrit en Juin 2012 amortissable mensuellement avec un différé de 24 mois. Taux fixe de 1 %

Ce concours a été débloqué à hauteur de 200 K€, le solde pouvant être tiré moyennant la réalisation d'un ensemble de conditions liées à un programme de développement avant le 31 décembre 2014.

- OSEO : Prêt PTZ Innovation de 480 K€ sur 26 trimestres souscrit en Juillet 2012 amortissable trimestriellement avec un différé de 11 trimestres. Taux 0 %
Ce prêt a pour objet le financement d'un programme de développement technique.
- OSEO : Prêt Export de 150 K€ sur 6 ans souscrit en Janvier 2012 amortissable trimestriellement avec un différé d'un an. Taux 5,47 %

Ce prêt est garanti à 60 % par le Fonds international. Un dépôt de garantie de 7,5 K€ a été constitué. Il figure dans les dépôts de garantie en Immobilisations financières. Assurance du dirigeant.

Aucun des emprunts souscrits ne comporte de covenant.

13.2 Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste est constitué des concours destinés au financement des opérations internationales.

- Il intègre 3 contrats Assurance Prospection souscrits auprès de la COFACE.

Dans ce cadre de ces contrats, COFACE verse à Alpha Mos durant le période contractuelle une quote-part des dépenses engagées au titre de la prospection sur les pays concernés. A l'issue de cette période de prospection, les montants doivent être amortis sur une durée de 48 mois (Japon) ou 60 mois (Inde/ Chine) en fonction des recettes réalisées par Alpha Mos, directement ou par ses filiales, sur la zone objet de la garantie.

Au 30 septembre 2012, le contrat afférent au Japon était entré dans sa phase d'amortissement à compter du 1^{er} mai 2012.

Le contrat afférent à l'Inde entrera en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Janvier 2013. Le contrat afférent à la Chine entrera en phase d'amortissement à compter du 1^{er} Avril 2013.

Compte tenu de l'aléa sur le rythme de remboursement, il a été estimé que celui-ci serait linéaire sur la période contractuelle.

- Alpha Mos a par ailleurs conclu en Juin 2012 un nouveau contrat avec la COFACE pour la Zone Amérique Latine pour une période de gestion s'achevant au 31 mars 2015 et une phase d'amortissement comprise entre le 1^{er} Avril 2015 et le 31 mars 2019. Ce contrat n'a aucun impact comptable au 30 septembre 2012.

En préfinancement des dépenses de prospection relatives à l'exécution de ce contrat, Alpha Mos a souscrit en juin 2012 un crédit auprès de BNP Paribas d'un montant de 250.000 € à échéance du 30 juin 2013. Ce concours au taux EURIBOR 3 mois + 3 % est amortissable en totalité à l'échéance.

13.3 Autres concours

La société ne bénéficie pas de concours court terme sous forme de découvert.

Comme indiqué Note 1, elle a mis en place des outils de mobilisation de ses créances d'exploitation sous la forme d'affacturage auprès de Eurofactor et, pour les créances publiques y éligibles, de mobilisation auprès d'OSEO.

Au 30 septembre 2012, les montants mobilisés à ce titre étaient les suivants :

- | | | |
|--------------|--------|------------------|
| • Eurofactor | 392 K€ | Plafond : Néant |
| • OSEO | Néant | Plafond : 400 K€ |

Les financements en location sont indiqués en Note 25.

NOTE 14 : ETAT DES DETTES

Echéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêts bancaires	127	62	65	
Autres prêts	830	15	650	165
Intérêts courus	7	7		
Autres dettes financières	682	280	336	66
Comptes courants	211		211	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 665	1 665		
Clients Avances et Acomptes	103	103		
Dettes sociales	836	836		
Dettes fiscales	176	176		
Autres dettes	78	78		
Produits constatés d'avance	111	111		
Total au 30 septembre 2012	4 825	3 334	1261	230
<i>Rappel de l'exercice précédent</i>	<i>3 476</i>	<i>3 155</i>	<i>321</i>	<i>0</i>

NOTE 15 : PRODUITS A RECEVOIR – CHARGES A PAYER

Les produits à recevoir correspondent au détail suivant :

Produits à recevoir	30/09/2011	30/09/2012
Prestation étude ou maintenance	94	313
Divers	1	
Total	95	313

Les produits à recevoir correspondent aux Factures à établir sur le projet Perséides.

Les charges à payer correspondent au détail suivant :

Charges à payer	30/09/2011	30/09/2012
Achats matières premières	134	6
Frais généraux	139	168
Charges de personnel et Org. Sociaux	382	435
Impôts	77	125
Indemnité Dommages Intérêts/ litige		56
Jetons de présence	23	23
Total	755	813

NOTE 16 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES	30/09/2011	30/09/2012
Ventes d'instruments et consommables	5 419	5 121
Prestations d'ingénierie et de services	1 326	1 218
Autres	890	94
Total	7 635	6 433

Répartition géographique	30/09/2011	30/09/2012
France	2 500	2 362
Export	5 135	4 071
dont filiales	3 243	2 079

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	30/09/2011	30/09/2012
Production stockée	86	-108
Production immobilisée	673	623
Subventions d'exploitation	7	1
Reprise sur provision et transfert de charges	280	263
Produits divers	22	
Total	1 068	779

La production immobilisée est constituée par les frais de développement remplissant les conditions d'activation prévues par le P.C.G. (332 K€) et d'immobilisations corporelles (292 K€).

NOTE 18 : FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les charges directes de R&D hors coûts administratifs indirects s'élèvent pour l'exercice à 1.695 K€ contre 1.542 K€ pour l'exercice 2010/2011.

Ces charges sont constituées principalement des rémunérations du personnel employé à ces activités, des dépenses de fonctionnement directes (hors affectation de frais administratifs indirects) associées (études et prestations, fournitures et petit matériel), ainsi que des services extérieurs relevant de la même nature.

NOTE 19 : RESULTAT FINANCIER

Produits Financiers	30/09/2011	30/09/2012
Produits nets sur cession de VMP	1	0
Gains de change	35	128
Intérêts sur placements	2	3
Intérêts sur Comptes courants	22	28
Reprises sur provision	403	218
Total	463	378
Charges Financières		
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0
Pertes de change	97	76
Intérêts sur Emprunts	16	22
Charges financières Groupe	7	4
Dotations aux provisions	417	1 296
Total	537	1 398
Résultat Financier	-74	-1 020

Les reprises et dotations aux provisions concernent principalement les titres et créances groupe.

NOTE 20 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel correspond au détail suivant :

	30/09/2011	30/09/2012
Produits exceptionnels		
Produits sur exercices antérieurs		28
Produits de cession d'actifs		154
Produit de cession d'immobilisations financières	404	6
Quote-part de subvention virée à résultat	19	79
Reprise Amortissements dérogatoires	34	77
Total	457	344
Charges exceptionnelles		
Amendes, Pénalités et charges sur ex ant.	2	33
Charges exceptionnelles diverses		63
Mali de fusion	448	
VNC des éléments d'actifs		128
VNC des immobilisations financières	379	3
Dotations aux amortissements exceptionnels		90
Dotations aux Amortissements dérogatoires	110	65
Dotations Provision exceptionnelle		30
Total	939	412
Résultat exceptionnel	-482	-68

Les produits de cession d'actif et VNC des éléments d'actif intègrent le refinancement de l'investissement du système d'information par voie de location financière (voir Note 25).

La dotation exceptionnelle aux amortissements concerne un projet de développement immobilisé au titre de l'exercice antérieur et abandonné. La dotation exceptionnelle aux provisions concerne un projet de développement immobilisé dont la valeur d'usage a été réestimée.

La quote-part de subvention virée aux résultats et les Dotations et reprises d'amortissements exceptionnels concernent le traitement des immobilisations incorporelles et du CIR.

NOTE 21 : IMPOT SUR LES SOCIETES

21.1 Détermination de la charge d'impôt

- Information sur l'application des dispositions fiscales - incidence sur le résultat et les capitaux propres :

- Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	-64
+ Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	+77
Cumul	13
Impact sur l'IS au taux de droit commun	4
Crédit d'impôt recherche	932

- Variation des impôts différés ou latents

	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. Décalages certains ou éventuels						
1. Provisions réglementées						
1.2 Amortissements dérogatoires		111	77	64		98
1. Subventions d'investissement						
2. Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- organic		13	13	11		11
5 Charges déduites fiscalement et non encore encaissées						
- écarts de conversion						
- actif	64		32	64	32	
- passif		140	140	99		99
TOTAL	64	264	262	238	32	208

- Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant et le résultat exceptionnel sont négatifs et ne supportent pas de charge d'impôt.

Le résultat fiscal de l'exercice est un déficit 2.355.822 euros.

21.2 Crédit Impôt Recherche

Au cours de l'exercice 2011/2012, Alpha Mos a poursuivi son activité de recherche et développement éligible au Crédit Impôt Recherche.

A ce titre, elle a comptabilisé sur l'exercice :

- au titre de l'année civile 2011 4^{ème} trimestre
- au titre de l'année civile 2012 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

Par ailleurs, elle a procédé à une demande rectificative pour les années civiles 2009 et 2010 qui se rattachent aux exercices 2009/10 et 2010/11 qui, après instruction par les services fiscaux a donné lieu à paiement.

L'effet du C.I.R. sur l'exercice est donc le suivant (en euros) :

Nature	Impact sur	Compte de résultat (Produits)	Trésorerie (Encaissé)	Bilan Actif (Créances)
Situation au 30 Septembre 2011				361.710
CIR Rectificatif 2009		223.361	223.361	
CIR Rectificatif 2010		163.852	163.852	
CIR Complémentaire 2011 (9 mois)		263.592		263.592
CIR Année civile 2011 (3 mois)		72.992		72.992
CIR Année civile 2012 (9 mois)		376.674		376.674
Situation au 30 Septembre 2012		1.100.471	387.213	1.074.968

Pour mémoire, il est rappelé que, en conséquence du Crédit d'Impôt Recherche, la société comptabilise en subventions d'équipement reçues de l'Etat la quote-part de CIR correspondant aux frais de recherche et développement immobilisés au cours de l'exercice. Ces subventions sont reprises selon les rythmes des amortissements pratiqués. Au titre de l'exercice, les subventions ainsi comptabilisées représentent 168 K€, et les amortissements 79 K€.

21.3 Défis fiscaux

Après prise en compte du déficit fiscal de la période 2011/2012, la société dispose de déficits fiscaux à reporter sur les exercices ultérieurs. Les montants de ces déficits sont les suivants :

Déficits fiscaux ordinaires 7.699 K€

Au titre de l'annexe aux comptes au 30 septembre 2011, la société avait retenu un déficit fiscal de 6.216 K€ comprenant à hauteur de 873 K€ le déficit fiscal de la société Perichrom qui avait fait l'objet au cours dudit exercice d'une fusion-absorption. Ces conditions de reprise de ce déficit par Alpha Mos Sa n'étant pas réunies, ce montant est définitivement perdu.

Le déficit reportable au 30 septembre 2012 doit donc être comparé à un déficit fiscal reportable de 5.343 K€ au 30 septembre 2011.

NOTE 22 : ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT – ENTREPRISES LIEES

Il s'agit des filiales de commercialisation établies au Japon, aux Etats-Unis et en Chine.

Informations concernant les entreprises liées

	30/09/2011	30/09/2012
Participations	2263	2263
Créances rattachées à des participations	278	677
Prêts	936	1552
Créances clients et comptes rattachés	1773	1387
Dettes rattachées à des participations	46	210
Dettes Fournisseurs	0	0
Chiffre d'affaires	3243	2079
Produits Financiers	22	28
Charges financières	7	4
Reprise sur provisions	356	189
Dotations aux provisions	409	1265

NOTE 23 : EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen France	30/09/2011	30/09/2012
Dont		
- cadres	37	39
- non cadres	16	16
Total	53	55

Sur l'exercice, l'entreprise a enregistré 19 départs et 11 arrivées

A la fin de l'exercice, l'effectif de Alpha Mos S.A s'établissait à 52 personnes (contre 60 personnes au 1^{er} octobre 2011) dont :

	Hommes	Femmes
Mandataire social	1	
Cadre	26	8
Non cadre	6	6
Non cadre (contrat de professionnalisation)	1	4
Total	34	18

La société a employé un intérimaire au cours de l'exercice (4 mois).

Le représentant en Inde est géré à travers un contrat de portage avec une société indienne dont il est salarié. Les honoraires de cette société sont enregistrés en Autres charges externes et n'ont pas été reclassés en Charge de Personnel. L'impact n'est pas significatif.

NOTE 24 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

- La rémunération des organes de direction ne concerne que la rémunération de Président-Directeur Général.

	30/09/2011	30/09/2012
Salaires bruts avantages en nature compris	122.211 €	125.544 €
<i>Dont part variable :</i>	23.500 €	23.500 €

La part variable afférente à l'exercice 2010/2011 a été mise en paiement après la réunion du Conseil d'Administration du 30 janvier 2012.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 28 mars 2011 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2010/2011 (2009-10 : € 22 500). Dans sa séance du 30 janvier 2012, le Conseil d'Administration a attribué au titre de 2010/2011, 26.250 euros.

L'Assemblée Générale du 30 mars 2012, a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2011/2012. Aucun montant n'a été versé au cours de l'exercice. Un montant de 22.500 € a été provisionné au titre de l'exercice.

Pour information, les 5 salaires les plus importants, y compris le salaire du dirigeant, représentaient 456.853 € contre 422.774 € au titre de l'exercice 2010/2011.

NOTE 25 : ENGAGEMENTS HORS-BILAN

25.1. Engagements Financiers hors bilan :

Affacturation : Au 30 septembre, l'encours de créances cédées était de 392 K€. Le contrat d'affacturation ne comprend pas d'assurance-crédit et les impayés clients éventuels sont supportés par Alpha Mos.

Crédit-bail : La société n'a pas de contrat de crédit-bail en cours.

Locations financières : La société a conclu un certain nombre de contrats de location relatifs à des véhicules, des équipements informatiques et bureautique et des logiciels.

Le montant des loyers dus au titre de ces contrats s'élève à 129 K€ à moins d'un an et 110 K€ à plus d'un an.

Ventes et achats à terme de devises

La société n'a pas formalisé une stratégie globale de couverture du risque de change, mais couvre ponctuellement des rentrées ou des sorties significatives de devises par le biais de ventes ou achats à terme à un cours garanti pendant une période définie.

Au 30 septembre 2012, il existait :

- 1 option d'achat de 21.971.539 JPY à échéance du 1^{er} Octobre 2012 au taux de 99,80
- 1 option de vente de 21.971.539 JPY à échéance du 21 Décembre 2012 au taux de 99,80

Garanties données

Bénéficiaire	Nature	Montant
LCL (Prêt)	Nantissement titres	45 K€
Clients Inde	Garantie de bonne fin	19 K€

Garanties reçues

Objet

Prêt LCL	Garantie OSEO sur 60 %	
Prêt OSEO 150 K€	Garantie Fonds International	
Concours BNP 250 K€	Participation en risque COFACE	200 K€
Location Informatique BNP	Garantie OSEO	102 K€
Garantie bancaire	Garantie de parfait achèvement Banque Inde	12 K€
Garantie bancaire	Garantie à première demande Client Inde	7 K€

Droit individuel à la formation :

Le nombre d'heures de formation cumulées au 30 septembre 2012 s'élève à 3.322 (contre 2.783 au 30 septembre 2011).

Engagements de retraite :

L'évaluation des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 74 K€. (Voir Note 1 §12)

25.2. Passifs éventuels et risques

- Litiges en cours :

Comme toute entreprise, Alpha MOS fait l'objet de contentieux dans ses différents domaines d'activité. La société se défend vigoureusement devant les tribunaux chaque fois qu'elle s'estime dans son droit.

Des provisions relatives à chaque risque sont constituées au fur et à mesure en fonction des avis d'experts et du stade d'évolution de chaque dossier traité individuellement. Il existe plusieurs litiges prud'homaux et commerciaux en cours. Le risque global sur les affaires en cours au 30 septembre 2012 est évalué à 116 k€.

- Risques :

Risques de change

La société réalise sa facturation en euros. Elle est toutefois exposée à un risque de taux sur les rapatriements de devises des filiales américaines (USD) et japonaise (JPY) et sur certains achats en dollars. La société couvre ponctuellement ses rentrées et sorties en devises.

Risques de taux

Tous les engagements financiers de la société sont à taux fixe.

Risques de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1^{er} octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

La société estime disposer des moyens de financement nécessaires pour la poursuite de son activité et le respect de ses engagements.

Risques liés à l'exécution des contrats

Il existe un risque que, en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations envers ses partenaires, la société puisse être redevable de pénalités. Notamment, il existe un risque en cas de retard de livraison de matériel ou d'exécution de contrats de services ou de développement.

Tableau des filiales et participations (au 30 septembre 2012)

Filiales	Devise	Capital en devise	Capitaux propres autres que le capital en devise	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable brute des titres détenus (en euros)	Valeur comptable nette des titres détenus (en euros)	Prêts et avances consentis par la société en non encore remboursés	C.A. hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice écoulé	Observations
RENSEIGNEMENTS DETAILLES											
Alpha Mos America Inc 7502Connelly Drive Hanover MD	USD	2 115 000	-4 500 752	100%	2 071 568	0	1 552 204	2 091 895	-692 455	0	Exercice clos le 30/9/2012
Alpha Mos UK Ltd	GBP	NS	-63 000	100%	126	0	78 758	0	0	0	En sommeil
Alpha Mos Japan KK Jowa Takawanawa Building 1-5-4 Takawanawa Minato-ku Tokyo	JPY	10 000 000	6 876 011	100%	82 403	82 403	14 965	262 505 975	5 069 034	0	Exercice clos le 30/9/2012
Alpha Mos (Shanghai) Trading Company Ltd Suite 1001-1002 Xin Da Tower 322 Xianxia Road Changning District, Shanghai	RMB	1 002 000	2 330 905	100%	109 300	0	577 135	53 767	-2 330 905	0	Exercice clos le 31/12/2011
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX											
Filiales étrangères	EUR				2 263 397	82 403					

a) Le prêt consenti à Alpha Mos America est provisionné en totalité. Alpha Mos America possède un compte courant créditeur de 209.965 € envers Alpha Mos SA.

b) Compte courant provisionné en totalité

c) Compte courant provisionné à hauteur de 533.178 €

GROUPE ALPHA MOS

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

ETABLI A PARTIR DU RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES

En milliers d'euros

30/09/2012

Net

Résultat net part du groupe	-2462
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie:	
Amortissements et provisions	513
Charges et produits liés aux stock options	5
Autres	-4
Variation des actifs et passifs courants:	
Stocks	619
Clients et comptes rattachés	-248
Autres actifs	-584
Fournisseurs	202
Autres passifs	-280
Variation des écarts de conversion	-21
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	-2259
Acquisition d'immobilisations	
Cessions d'immobilisations	-550
Variation des immobilisations financières	119
	5
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	-426
Augmentation de capital	
Variation des emprunts LT	0
Remboursement des emprunts à LT	1125
Variation des passifs financiers courants	-60
Variation des dettes Affacturage	503
Cession de comptes à terme et des autres actifs détenus à des fins de transactions	139
Titres d'auto-contrôle	100
	0
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	1808
VARIATION DE TRESORERIE	-878
Trésorerie en début d'exercice	1435
Trésorerie en fin d'exercice	557
VARIATION DE TRESORERIE	-878



ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ANNEE 2011-2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Toulouse, le 31 janvier 2013

Jean-Christophe MIFSUD
Président du Conseil d'Administration

TABLEAU FINANCIER DES CINQ DERNIERS EXERCICES**ALPHA MOS SA – Exercice 2011/2012**

(En euros)

Date d'arrêté (exercice de 12 mois)	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012
Capital social (en milliers d'euros)	670 662,40	675 362,40	678 262,40	781 029,40	781 113,00
Nombre d'actions ordinaires	3 353 312	3 376 812	3 391 312	3 905 147	3 905 517
Nombre maximal d'actions futures à créer	203 850	229 500	474 000	960 510	828 010
Chiffre d'affaires H.T	5 080 781	5 398 417	6 735 599	7 634 726	6 432 729
Résultat avant impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	- 6 937	- 806 306	- 183 176	- 776 558	- 1 618 163
Impôt sur les bénéfices	56 023	182 354	371 254	226 992	917 995
Participation des salariés due au titre l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	28 212	- 1 387 405	- 303 783	- 741 682	- 2 339 193
Résultat distribué	-	-	-	-	-
DONNEES PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	-	- 0,185	0,060	- 0,141	- 0,18
Résultat après impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions)	0,008	- 0,411	- 0,090	- 0,190	- 0,60
Dividende attribué	-	-	-	-	-
AUTRES INFORMATIONS					
Effectif moyen des salariés	38	43	45	53	55
Montant de la masse salariale	1 399 337	1 839 169	1 889 913	2 303 120	2 499 602
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	639 322	788 800	858 195	1 065 456	1 102 446

ALPHA



M . O . S

**RAPPORT SUR LES CONDITIONS
DE PREPARATION ET D'ORGANISATION
DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SUR LE
CONTROLE INTERNE**

(Etabli en application de l'article L225-37 du Code de Commerce)

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration d'Alpha MOS vous présente son rapport au titre de l'exercice 2011/2012, clos le 30 septembre 2012, sur la composition du Conseil d'Administration et l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société.

1- COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 – Règlement intérieur - Règles de déontologie – Code de référence

Compte tenu de la taille de l'entreprise, il n'existe pas, à ce jour, de règlement intérieur du Conseil d'Administration.

Toutefois, la société applique, à la hauteur de sa taille et de son organisation, les principes exposés dans les textes suivants :

- Recommandation AMF 2010-15 du 7 décembre 2010
- Code de gouvernement d'entreprise MiddleNext de décembre 2009

Enfin, il existe, en application d'une décision du Conseil d'Administration du 11 septembre 2009, un Code de conduite relatif aux opérations sur titres et au respect de la législation boursière française, applicable aux dirigeants, administrateurs et salariés de la société et de l'ensemble de ses filiales.

1.2 - Composition du Conseil d'Administration

En application de l'article 15 de Statuts, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus.

Suite à la démission de M. Benoit Adelus au cours de l'exercice qui n'a pas fait l'objet d'un remplacement par cooptation, il est actuellement composé de sept membres, tous nommés par l'assemblée générale du 25 mars 2008 et dont les mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2013 :

- M. Jean-Christophe Mifsud Président du Conseil d'Administration
- KB Conseil représentée par M. Kléber Beauvillain, Administrateur
- Mme Bernadette Buyschaert, Administrateur
- Mlle Sandrine Buyschaert, Administrateur
- M. Patrice Buyschaert, Administrateur
- M. Pascal Gendrot, Administrateur
- M. Jonathan B. Lapin, Administrateur

A l'exception de M. Lapin, de nationalité américaine, tous les administrateurs sont de nationalité française.

Le Conseil accueille 2 femmes soit 25 % des administrateurs.

Les informations détaillées sur la situation des mandataires sociaux et dirigeants et la liste des fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés figurent dans le Rapport de gestion. Seul M. Kléber Beauvillain détient un mandat dans une autre société cotée (ESKER).

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la société, à l'exception des administrateurs salariés.

Les membres du Conseil d'Administration n'ont fait, à ce jour et à la connaissance du Conseil d'Administration de la société, l'objet d'aucune condamnation pour fraude ni d'aucune sanction publique officielle au cours des cinq dernières années. Ils n'ont pas été associés à des procédures de faillite ou de liquidation ni n'ont été empêchés judiciairement d'exercer des fonctions de d'administration ou de direction d'une entreprise ou d'un émetteur au cours de cette même période.

Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour et à la connaissance du Conseil d'Administration de la société, de conflit d'intérêt entre les devoirs de chaque administrateur à l'égard de l'émetteur et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

1.3 - Administrateurs indépendants

Le Conseil compte 3 administrateurs indépendants au sens de la Recommandation 8 du Code MiddleNext : MM Kléber Beauvillain, Pascal Gendrot et Jonathan Lapin.

1.4 - Nomination des administrateurs

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles au terme de leur mandat.

1.5 - Durée des fonctions

La durée des fonctions des Administrateurs est de 6 ans (article 15.2 des Statuts).

1.6 - Limite d'âge

A défaut de limite d'âge prévue dans les Statuts, en application de l'article 225-19 du Code de Commerce, le nombre d'Administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des administrateurs en fonctions.

Au 30 septembre 2012, l'âge moyen des administrateurs est de 55 ans.

1.7 - Fonctionnement du Conseil d'Administration

- Présidence des séances

En application de l'article 19 des statuts, le Conseil est présidé par une personne physique élue parmi ses membres.

Cette fonction est assurée par M. Jean-Christophe Mifsud.

- Réunions du Conseil

Le Conseil se réunit aussi fréquemment que nécessaire.

Au cours de l'exercice, le Conseil s'est réuni 6 fois. Il n'a pas été fait usage de la possibilité de réunion par téléconférence.

Le taux de participation aux réunions est de 53 %.

Les réunions ne résultent pas d'un calendrier prévisionnel préétabli sur l'exercice mais suivant des dates fixées à chaque Conseil pour le suivant, qui restent modifiables.

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont par ailleurs été sollicités pour des réunions de travail par conférence téléphonique, n'ayant pas le caractère de réunion de Conseil d'Administration.

- Convocations

Le Conseil est convoqué par le Président par tout moyen, notamment courrier électronique, au moins 3 jours avant la réunion. La convocation indique l'ordre du jour.

- Fonctionnement du Conseil - Information du Conseil d'Administration

Les modalités d'organisation peuvent être décrites comme suit :

- Convocation des membres du conseil,
- Elaboration du dossier préparatoire et envoi aux administrateurs préalablement au conseil. Ce dossier préparatoire contient, en plus des points spécifiques sur lesquels il est demandé aux administrateurs de délibérer, une revue financière et d'activité de la société.
- Tenue de la réunion, avec une présentation de l'activité par le Président directeur général, une large place étant laissée pour les débats et la mise au vote des points sur lesquels il est demandé aux administrateurs de délibérer,
- Etablissement du procès-verbal de la réunion, dont le projet est transmis avec le dossier préparatoire du conseil suivant et la version finale signée au cours de celui-ci.

S'agissant de la communication financière, les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière peuvent être transmis par la Direction pour relecture préalable au Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil peuvent émettre des remarques écrites ou orales sur le fond ou la forme, qui peuvent être, après discussion, incorporées au sein de la version définitive du communiqué ou du support.

Des réunions de travail spécifiques peuvent être tenues entre un ou plusieurs administrateurs et le Président de la société en marge des conseils formalisés afin de traiter certains sujets de manière plus opérationnelle.

Des réunions de travail spécifiques, hors celles relatives à l'arrêté des comptes sociaux, peuvent aussi être tenues par téléphone ou visioconférence.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu un registre de présence signé par les membres du conseil participant à la séance du conseil.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chacun disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir.

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social et coté et paraphé par un juge du tribunal de commerce du siège social de la Société.

- Missions

Le Conseil d'Administration remplit les missions suivantes :

- Il définit la stratégie globale de la société (approbation des grandes orientations du groupe et adoption du plan stratégique pour l'exercice), prend les décisions y afférentes et veille à leur mise en œuvre,
- Il choisit le ou les modes d'organisation de la société, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la société dans le cadre de la stratégie définie (par exemple, dans le cadre de délégation au Président du Conseil d'Administration à l'effet d'examiner toute opportunité ou projet de croissance externe, détermination des délégations et des pouvoirs, ...),
- Il contrôle la gestion, examine et autorise également les engagements financiers ainsi que toutes les opérations susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine et la situation financière de la société,
- Il contrôle la qualité de l'information financière fournie aux administrateurs et au marché à travers les comptes et autres documents (examen et arrêté des comptes, établissement du rapport de gestion, ...).

1.8 – Activité du Conseil au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012

Au cours de l'exercice, le Conseil a tenu 6 réunions :

- | | |
|------------|---|
| 28/11/2011 | Suivi du plan d'action du conseil du 15 Septembre 2011
Situation des Ventes
Prévisionnel de trésorerie à 6 mois
Présentation des chiffres consolidés provisoires pour 2010-2011 |
| 30/01/2012 | Situation des ventes du 1 ^{er} trimestre
Prévisionnel de trésorerie à 9 mois
Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2011
Arrêté du rapport de gestion
Convocation de l'Assemblée Générale |

9/03/2012	Attribution de jetons de présence Situation de l'activité et perspectives Prévisionnel de trésorerie à 9 mois
25/04/2012	Situation de l'activité et perspectives Prévisionnel de trésorerie à 9 mois
20/06/2012	Approbation des comptes Situation des ventes à fin Mai et perspectives Prévisionnel de trésorerie à 9 mois Démission d'un administrateur Fermeture de l'établissement secondaire de Saulx les Chartreux Réflexion sur le renforcement de l'équipe de direction et des fonds propres
28/09/2012	Suivi du plan d'action du Conseil du 20 juin 2012 Situation des ventes à fin août et prévisionnel à fin septembre 2012 Compte prévisionnel à fin septembre 2012 Revue des actions d'obtention de fonds supplémentaires Prévisionnel de trésorerie à 9 mois Budget 2012-2013 Réflexion stratégique

La présente liste n'intègre pas les réunions menées par le Président avec les administrateurs afin de les tenir régulièrement informés de la situation de l'entreprise.

1.9 - Comités spécialisés

Par décision du 13 Mai 2005, le Conseil a décidé de constituer en son sein 3 comités :

- Un Comité d'audit (comptable et financier) présidé par M. Pascal Gendrot
- Un Comité des rémunérations et des nominations présidé par M. Kléber Beauvillain
- Un Comité d'éthique présidé M. Jonathan Lapin

Le Comité d'audit et le Comité des rémunérations se réunissent au moins une fois par an à l'occasion de la réunion du conseil d'administration la plus opportune, ainsi, éventuellement, qu'à tout moment jugé opportun par le Président du Comité concerné.

Au cours de l'exercice chaque Comité s'est réuni une fois. Le Comité d'audit a entendu les Commissaires aux comptes. Le Président n'a pas réalisé pas de procès-verbal de sa réunion annuelle.

Le Comité des rémunérations a défini et a statué sur les rémunérations du Président de la société.

Les réunions du Comité d'éthique sont organisées en fonction d'impératifs spécifiques. Ce Comité ne s'est pas réuni sur l'exercice.

1.10 - Evaluation des travaux du Conseil et Points de vigilance

Le Code de Gouvernement d'Entreprise MiddleNext invite le Conseil d'Administration à se prononcer une fois par an sur les points de vigilance en matière de gouvernance détaillé dans ledit Code.

Au cours de l'exercice, le Conseil, compte tenu des circonstances opérationnelles, à consacré ses travaux à des problématiques de court terme et n'a pas mis en œuvre de manière formelle la réflexion sur les points de vigilance préconisée par le Code MiddleNext.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance, le Conseil s'attachera au cours de l'exercice 2012/2013 à appliquer une analyse formalisée de ces points ainsi qu'à mettre en œuvre les recommandations 6 (Mise en place d'un règlement intérieur du conseil) et 15 (Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil) dudit code.

2/ CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

2.1 - Référentiel

La société adopte le cadre de référence pour les VaMPS de l'AMF publié en 2008 et mis à jour en 2010.

2.2 - Définition et objectifs

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'Administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation de ses opérations
- la fiabilité des informations financières
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Toutefois, un système de contrôle interne ne peut offrir qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-avant détaillés, compte tenu des aléas ou des dysfonctionnements pouvant exister dans son application.

Les limites d'un tel système sont, principalement, les suivantes :

- le coût d'un contrôle interne ne doit pas excéder les avantages escomptés de ce contrôle,
- la plupart des contrôles internes portent sur des opérations répétitives et non sur des opérations non récurrentes,
- le risque d'erreur humaine due à la négligence, à la distraction, aux erreurs de jugement ou à la mauvaise compréhension des instructions ne peut être totalement éliminé,
- la possibilité d'échapper aux contrôles internes par la collusion d'un membre de la Direction ou d'un employé avec d'autres personnes internes ou externes à l'entité,
- l'éventualité qu'une personne chargée de réaliser un contrôle interne abuse de ses prérogatives, par exemple un membre de la direction passant outre le contrôle,
- la possibilité que les procédures ne soient plus adaptées en raison de l'évolution de la situation, et donc que les procédures ne soient plus appliquées.

2.3 – Analyse des facteurs de risques

Les principaux facteurs de risque identifiés par la société sont les suivants :

2.3.1 - Risques liés au ralentissement des investissements des clients

Les ventes des produits et de services sont liées aux décisions d'investissement des clients de la Société.

Si ces derniers, pour des raisons macro-économiques ou des raisons propres, viennent à décaler ou à annuler leurs investissements dans ces domaines, cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

2.3.2 - Risques liés à la concurrence.

Les concurrents directs, ou ceux qui peuvent le devenir en s'adjoignant des activités concurrentes des produits et services de la Société, disposent ou pourraient disposer de ressources financières suffisantes pour pénétrer le marché européen et concurrencer la Société sur sa base installée ou ses clients potentiels et prospects. De ce fait, ils pourraient mettre en danger la réalisation du plan de développement de la Société.

De façon générale, la société ALPHA MOS intervient dans un marché concurrentiel, avec tous les risques que cela comporte, provenant notamment de la concurrence de ses compétiteurs directs ou indirects et de l'apparition d'éventuels produits de substitution.

Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

2.3.3 - Risques commerciaux et marchés

Certains produits, sur lesquels la société ALPHA MOS base une partie de sa croissance, sont en cours de développement ou incluent des technologies sophistiquées et délicates à mettre au point.

De même, les marchés identifiés pour les produits et services de la Société sont et/ou restent en devenir.

Dans cette hypothèse, si ces produits et services ne fonctionnent pas conformément aux spécifications définies, ou ne sont pas à même de répondre aux attentes de la clientèle, les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société en seraient durablement affectés.

De plus, des retards imprévus dans le développement de produits nouveaux peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer ces produits sur le marché en temps voulu, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

2.3.4 - Risques liés aux projets clients.

La Société intervient sur des projets parfois complexes.

De ce fait, la Société n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits de la Société, ou ses consultants, n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé des préjudices où n'ont pas été réalisés dans les délais contractuellement prévus.

La Société pourrait alors être amenée à payer des dommages et intérêts devant une juridiction civile ou à transiger pour éviter toute poursuite.

Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

2.3.5 - Risque de liquidité

La société a mis en place au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012 un ensemble de financements destinés à lui permettre d'assurer sa liquidité. Cette politique de gestion de la trésorerie est poursuivie sur l'exercice ouvert depuis le 1er octobre 2012 par le recours à l'affacturage et à la mobilisation de diverses créances.

Il existe un risque qu'en cas de ventes insuffisantes, la société ne dispose pas d'un volume de créances à mobiliser suffisant pour exécuter ses engagements. Il existe un risque que certaines créances de la société ne soient pas mobilisées par ses partenaires financiers en raison de la nature ou de la localisation des débiteurs.

Il est rappelé que la société a subi plusieurs exercices consécutifs de pertes.

2.3.6 - Risques liés aux renforcements des fonds propres.

Rien ne permet d'affirmer que la société sera profitable dans les années à venir, la Société étant une société technologiquement innovante investissant une part importante de ses revenus dans des programmes de Recherche et Développement.

De tels investissements nécessitent classiquement des appels publics à l'épargne, aucune garantie de souscription n'étant connue d'avance à cet effet.

2.3.7 - Risques sociaux et risques liés aux personnels clés.

La réussite future de la Société et du Groupe repose en grande partie sur la pérennité dans leurs postes de ses personnels techniques, commerciaux et dirigeants clés ainsi que sur sa capacité à fidéliser ses collaborateurs, dotés de compétences techniques, commerciales et d'encadrement de haut niveau.

Il est précisé que la Société n'a jamais connu de grève et les relations sociales au sein de la Société sont considérées comme normales.

Toutefois, la concurrence est très forte notamment en ce qui concerne les ingénieurs spécialisés dans les nouvelles technologies et le départ de certains collaborateurs pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la société.

2.3.8 - Risques liés aux difficultés de recrutement

L'incapacité éventuelle de la Société à recruter des ingénieurs, commerciaux ou autres personnels pourrait avoir un impact significatif sur son plan de développement et son résultat d'exploitation.

2.3.9 - Risques liés à la volatilité des cours de l'action «ALPHA MOS»

Les marchés financiers, et plus particulièrement le Segment C d'Euronext regroupant les petites capitalisations, sont volatiles voire extrêmement volatiles.

Le cours de l'action « ALPHA MOS » a été très volatile par le passé. Pour l'avenir, il peut être sujet à des fluctuations importantes, à la fois pour des raisons liées à l'exploitation mais peut être aussi pour des raisons sans aucun rapport avec les performances opérationnelles de la Société.

Cela peut avoir un impact significatif sur le patrimoine des actionnaires de la Société et sur sa capacité à lever des nouveaux capitaux.

2.3.10 - Risques liés aux délits d'initiés

Un salarié ou administrateur pourrait bénéficier d'une information privilégiée relative à la société ALPHA MOS et à son activité et intervenir sur le titre « ALPHA MOS ».

Cela pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

2.3.11 - Risques liés aux obligations des dirigeants à l'égard de leurs titres

La société ALPHA MOS est une société cotée, qui de ce fait répond à certaines règles ou recommandations spécifiques relatives aux obligations des dirigeants vis-à-vis du titre « ALPHA MOS », définies notamment par l'AMF et le Code Monétaire et Financier.

Le non-respect de ces recommandations AMF ou des obligations légales pourrait nuire à l'image de la Société et pourrait entraîner différents litiges avec des tiers.

2.3.12 - Risques juridiques

La société et le groupe ALPHA MOS ne sont soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale, réglementaire ou administrative spécifique.

A la connaissance du conseil d'administration, il n'existe pas, en dehors des litiges ayant fait l'objet de provisions dans les comptes, de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

Toutefois, les risques juridiques significatifs existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit commercial et économique, droit des sociétés, droit de la propriété intellectuelle etc.) et concernent la société ALPHA MOS au même titre qu'une autre société anonyme impliquée dans les nouvelles technologies, internationalisée et cotée en Bourse sur un marché réglementé.

2.3.13 - Risques liés à la propriété intellectuelle et à la R&D

La société ALPHA MOS a déposé de nombreux brevets aux USA et en Europe.

De même, certains des logos et marques utilisés par la Société ont été déposés en France et dans divers pays étrangers.

Toutefois, la Société pourrait subir les conséquences d'une contrefaçon de la part d'un tiers de ses brevets, marques, de sa technologie ou de son savoir-faire, ou d'une éventuelle action en justice d'un tiers contestant un élément de la propriété intellectuelle de la Société, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

De même, la Société bénéficie de la mesure fiscale du crédit d'impôt recherche (CIR) qui a pour but de baisser pour les entreprises le coût de leurs opérations de recherche-développement.

Toutefois, le caractère technique et scientifique des projets de dépenses de recherche présentés par la Société peut être remis en cause par l'administration fiscale et lesdits projets pourraient à ce titre ne plus être éligibles au CIR.

2.3.14 - Risques liés au recouvrement des créances clients

La Société n'est pas à l'abri de la défaillance financière significative d'un client qui, devenu insolvable, ne serait plus en mesure de régler ses créances.

Cela pourrait avoir un effet négatif sur les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société.

2.3.15 - Risques liés aux fournisseurs

La Société travaille avec plusieurs fournisseurs qui sont soit des fabricants, bureau d'études, fournisseurs de technologies intégrées, soit des fournisseurs de licences et de maintenance dans le cadre de l'activité Intégration de la Société.

L'interruption de l'un de ces contrats ou la défaillance de l'un de ces fournisseurs pourraient avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

2.3.16 - Risques liés aux acquisitions potentielles

La Société pourrait accélérer son développement dans le monde en réalisant des opérations de croissance externe.

Ces opérations risqueraient d'entraîner une dilution du capital, la prise en charge de nouvelles dettes et la nécessité de respecter les critères de valorisation des goodwill définis au sein de l'IAS 36.

De plus, la Société risquerait de ne pas être à même d'intégrer ces nouvelles structures, françaises ou internationales en son sein, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur ses revenus et son résultat d'exploitation futurs.

2.3.17 - Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

La Société ALPHA MOS publie des comptes consolidés regroupant ses états financiers et ceux de ses filiales.

L'élaboration de ces comptes est délicate du fait de la complexité du référentiel IFRS de consolidation, de leur évolution, de l'éloignement des filiales étrangères, de la référence à des réglementations et des règles fiscales différentes des règles françaises.

Ce processus d'élaboration présente donc des risques d'erreur ou d'omission.

2.3.18 - Risques liés à des actes de détournement ou de malveillance

La Société ou l'une de ses filiales pourrait subir, de la part de l'un de ses employés ou d'un autre tiers, un détournement de fonds ou une fraude.

Cela obérerait la trésorerie de la société et peut être aussi du groupe, et à ce titre pourrait avoir un effet négatif sur son patrimoine.

2.3.19 - Risques environnementaux

A la connaissance du Conseil d'administration, l'activité de la Société et de ses filiales ne génère aucun risque environnemental.

Toutefois, il existe un risque que de nouvelles réglementations relatives à l'environnement et/ou au traitement des déchets s'appliquent à l'entreprise, aussi bien sur les produits développés et commercialisés que sur les obligations applicables à l'entreprise dans l'exercice de son activité et aient un impact sur son chiffre d'affaires, son résultat et son patrimoine.

2.4 - Procédures de contrôle interne

- La société est structurée autour d'un système d'information basé sur SAP Business One, depuis le 1^{er} Février 2012. Ce système remplace le logiciel SAGE (ligne 100) et gère la comptabilité, la gestion commerciale, la production et la logistique. Par ailleurs, la relation Clients continue d'être pilotée par un outil informatique de gestion LOTUS (CRM Gestion client) développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès au système, de sauvegarde, de conservation des données et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées et conservés dans un endroit différent du bâtiment source

- La principale mesure prise par la société ALPHA MOS afin de se garantir contre les divers risques de nature juridique consiste à souscrire des polices d'assurance couvrant ces risques. La politique de couverture, compte tenu de la taille de la société ALPHA MOS et du groupe, n'est toutefois pas formalisée au sein de la Société.

La Société et/ou ses filiales bénéficient à ce jour des contrats d'assurance suivants:

- Contrat d'assurance Responsabilité Civile dans le monde entier (couverture en RC professionnelle et couverture en RC produit),
- Contrat d'assurance multirisque industrielle (locaux et pertes d'exploitation) pour ses implantations françaises,
- Contrat d'assurance bris de machine pour ses implantations françaises,
- Contrat d'assurance flotte automobile pour ses implantations françaises,

Chaque filiale bénéficie par ailleurs de contrats d'assurance locaux destinés à couvrir leurs risques propres.

- Par ailleurs, la société ALPHA MOS, s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser notamment la rédaction des contrats et tous les contentieux.

2.5 – Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

La gestion administrative et financière était assurée par un directeur administratif et financier assisté d'un responsable administratif et financier. Elle est placée sous l'autorité du Président Directeur général.

Au cours de l'exercice, à partir du mois d'avril 2012, la gestion a été assurée par le responsable administratif et financier de la société sous l'autorité du Président Directeur général.

Ils s'appuient, pour la finalisation des travaux de clôture des comptes, sur un cabinet d'expertise comptable indépendant (IF CONSEIL) .

L'équipe financière est responsable de l'établissement des comptes sociaux de la société ALPHA MOS, des comptes consolidés du groupe et de la mise en place des méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du groupe et de leurs adaptations aux changements de normes.

L'organisation financière du groupe se détaille de la manière suivante :

- Au niveau de la société mère, une équipe comptable est en charge des comptes sociaux et du processus de consolidation en collaboration avec le cabinet d'expertise comptable.
- Pour chaque filiale, un cabinet d'expertise comptable local est en charge de la tenue des comptes de la société,

Les comptes des filiales font également l'objet d'une revue limitée pour les clôtures annuelles.

En parallèle des travaux opérationnels pris en charge par la Direction administrative et financière, un comité d'audit a une mission permanente de suivi et de contrôle de l'élaboration des comptes annuels.

Une réunion du comité d'audit se tient préalablement au conseil d'administration arrêtant les comptes.

Les principes comptables suivis par la société ALPHA MOS et le groupe sont définis dans les annexes aux comptes annuels et consolidés.

Ces documents couvrent entre autres, les actifs tangibles et immatériels, les stocks, les provisions, les transactions intra-groupes, et les acquisitions.

Etant données la taille et la structure de la société ALPHA MOS et du groupe, tous les intervenants, à commencer par l'équipe en charge de la tenue des comptes, sont étroitement associés aux éventuelles évolutions de ces référentiels et méthodes.

Chaque filiale, par l'intermédiaire du cabinet comptable local chargé de la tenue des comptes, transmet au siège, selon un calendrier fixé au préalable, ses comptes annuels ou intermédiaires, établis selon la réglementation en vigueur dans le pays concerné. En outre chaque filiale transmet mensuellement une situation comptable du mois écoulé.

Les informations transmises permettent d'une part de recenser de manière précise les opérations intra-groupes et d'autre part d'expliquer les principales variations des postes du bilan et du compte de résultat.

Dans ces cadres d'interventions, le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet de :

- Vérifier que les informations comptables et financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du groupe,
- Veiller à ce que les actes de gestion, de réorganisation des opérations et des comportements des personnes respectent les lois et les règlements applicables et les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes, règles internes au groupe,

- Prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes en particulier dans les domaines comptables et financiers,
- Contrôler les opérations.

La société n'a pas fondé l'élaboration et la mise en œuvre de son contrôle interne sur la base d'un référentiel particulier.

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité de la société ALPHA MOS sont les suivants :

- Risques relatifs à l'information financière.

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier, avec l'assistance de l'expert-comptable du groupe, tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci.

Les points ci-après, méritent d'être précisés :

- Contrôle des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel de principes comptables, un calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (bilan, compte de résultat, tableau de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales,
- Ces informations financières, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment),
- Les cabinets comptables des filiales transmettent directement et mensuellement au responsable financier, après validation par le responsable des filiales, les documents comptables extraits de leur système,
- Contrôle des reportings : le responsable financier effectue, de manière aléatoire, des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé.

Les écarts et les évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée par toutes les sociétés du groupe.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés en fonction du cadre de référence IFRS.

- Risques liés à la reconnaissance des revenus.

La facturation d'une prestation ou d'un produit ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la société ALPHA MOS s'est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable financier assure la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats client.

- Risques liés au processus de consolidation.

La Société a mis en place diverses mesures visant à fiabiliser le processus de production des comptes consolidés de la société ALPHA MOS :

- Le processus de clôture et de consolidation est géré par le responsable administratif et financier, professionnel confirmé des métiers de la comptabilité,
- La consolidation est réalisée par le cabinet d'expertise comptable IF CONSEIL,
- La rédaction de l'annexe aux comptes sociaux et aux comptes consolidés est dorénavant internalisée,
- Les états financiers de la société ALPHA MOS font l'objet d'un audit au 30 septembre et d'une revue limitée au 31 mars ; les comptes des filiales font l'objet, à ces mêmes dates, de revues limitées,
- Les comptabilités des filiales sont gérées par plusieurs responsables comptables, professionnels confirmés des métiers de la comptabilité,
- Les comptes consolidés font l'objet d'un audit au 30 septembre et d'une revue limitée au 31 mars réalisés par des cabinets faisant référence sur la place,
- Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Conformément au règlement CE N°16-06/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de la société et du groupe ALPHA MOS sont établis depuis le 1^{er} août 2005 selon les normes comptables internationales IFRS applicable, et ce tel qu'adopté par l'Union Européenne.

- Risques liés au recouvrement des créances clients.

Compte tenu de la structure des créances clients de la Société, non spécialement atomisée, aucune mesure systématique (comme la contractualisation d'une assurance-crédit systématique) n'est prise pour limiter ce risque.

Toutefois, la société ALPHA MOS a mis en place une procédure recouvrement qui vise à sécuriser le processus de recouvrement des créances clients. Cette procédure, en liaison avec la procédure vente et la procédure contrat, a notamment pour objectif de :

- Limiter le risque d'irrecouvrabilité,
- Faire correspondre les délais de règlement des clients avec les délais contractuels.

Le recouvrement est assuré par une personne dédiée du service comptable, qui applique la procédure de relance mise en place au sein du groupe. Des outils de suivi du recouvrement ont été mis en place et sont communiqués mensuellement au Président de la société.

- Risque de change.

La société procède à des ventes et à des achats en devises, notamment l'USD et le JPY.

Sa politique est de ne pas prendre des positions spéculatives dans ce domaine.

Elle vise surtout de ne pas s'exposer à un risque de perte de marge du fait de ne pas avoir pesé le poids du risque de change net sous-jacent.

A ce titre, en fonction de son exposition nette, la société peut être amenée à :

- contracter de couvertures à terme adaptées,
- maintenir des comptes ou des lignes bancaires en devises de telle sorte à neutraliser un risque parallèle et opposé,
- revoir régulièrement la structure des bilans de ses filiales pour tenir compte de la réalité économique de leur activité et de son financement,

Toutefois, la Société n'est pas à l'abri d'une erreur ou de tous autres événements qui pourraient générer une perte de change significative.

3 – PRINCIPES ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

3.1 – Détermination de la rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des mandataires sociaux tant dans ses modalités de calcul que dans son quantum, est déterminée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des rémunérations, dans le respect des préconisations du Code AFEP MEDEF d'Octobre 2008 (point 20).

Pour l'exercice 2011/2012, la rémunération allouée au Président-Directeur Général est régulièrement mentionnée dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration qui détaille la rémunération fixe, variable et les avantages sociaux et avantages en nature.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012, aucune rémunération variable n'a été attribuée au Président-Directeur général. Depuis le Comité de rémunération du 21 septembre 2011, qui pérennise la formule en vigueur depuis 2008, les critères d'attribution de la rémunération variable sont :

- la progression du chiffre d'affaires consolidé qui doit être comprise entre 20 et 30 % par rapport à l'exercice antérieur pour justifier un variable égal à 2 mois de rémunération brute
- L'atteinte d'un résultat opérationnel supérieur à 4 % du chiffre d'affaires.

Par contre le Président- Directeur général a perçu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012, une rémunération variable de 23.500 euros au titre de l'atteinte des objectifs fixés pour l'exercice 2010/11.

Il est précisé que le Président-Directeur Général n'est pas titulaire d'un contrat de travail.

3.2 – Jetons de présence

Afin de rémunérer les Administrateurs pour leur activité, l'Assemblée Générale alloue au Conseil d'Administration un montant de jetons de présence.

Le Conseil répartit librement le montant entre les Administrateurs. Le Conseil a décidé d'attribuer les jetons de présence en fonction de leur participation aux travaux.

Le Président du Conseil d'Administration a décidé de ne pas percevoir de jetons de présence.

L'Assemblée Générale du 28 mars 2011 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2010/2011 (2009-10 : € 22 500). Dans sa séance du 30 janvier 2012, le Conseil d'Administration a attribué au titre de 2010/2011, 26.250 euros (M. Benoit Adelus 3.750 €, KB Conseil, représentée par M. Kléber Beauvillain 7.500 €, M. Pascal Gendrot 7.500 €, M. Jonathan Lapin 7.500 €.)

L'Assemblée générale du 30 mars 2012 a fixé au montant maximal de 30.000 euros les jetons de présence pouvant être versés aux administrateurs pour l'exercice 2011/2012. A ce jour, le conseil d'Administration n'a pas procédé à la répartition de cette somme.

Aucun salarié ou mandataire de la société ne perçoit de revenus au titre d'un quelconque mandat exercé dans les sociétés filiales.

3.3 – Modalités de rupture

Il n'est prévu aucune modalité particulière de rupture des mandats sociaux et notamment aucune indemnité de départ.

3.4 – Revue des Attributions de valeurs mobilières aux dirigeants et salariés

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'attribution de stocks-options, de valeurs mobilières donnant accès au capital ou d'autres produits financiers aux dirigeants et salariés et sur les modalités de cette attribution.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012, il n'a été procédé à aucune attribution.

4 – POUVOIRS DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Aucune limitation n'a été mise en place, à ce jour, aux pouvoirs du Président-Directeur général de la société.

5 - MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées générales figurent à l'article 23 des statuts, disponibles au siège social.

Le droit de participer est ouvert à l'inscription de l'actionnaire trois jours au moins avant la date de l'Assemblée. Un actionnaire peut se faire représenter par tout mandataire de son choix, voter par correspondance ou donner une procuration à la société sans indication de mandataire conformément à la loi.

6 – INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PERIODE D'OFFRE PUBLIQUE

A l'exception de l'existence de titres pouvant donner accès au capital décrits dans le rapport de gestion §12 – 5, et des droits de vote double conférés aux actions inscrites au nominatif depuis au moins 2 ans (article 23 – 5 des Statuts) tels que détaillés dans le Rapport de gestion, il n'existe pas d'élément susceptible d'avoir une incidence en période d'offre publique au regard de l'article L225-100-3 du Code de commerce.

Notamment :

- Il n'existe pas de titres comportant des droits de vote spéciaux.
- Il n'existe pas de règle de modification des statuts dérogoratoire au droit commun
- Il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions et la société n'a pas connaissance de conventions pouvant avoir cet effet (actions de concert prévues par l'article L233-11 du Code de Commerce) à l'exception du concert formé par M et Mme Lostie de Kerhor
- Le Conseil ne dispose pas de délégations de pouvoirs en vigueur pour l'émission ou le rachat d'actions
- La société n'est pas contrôlée directement ou indirectement par une autre société.

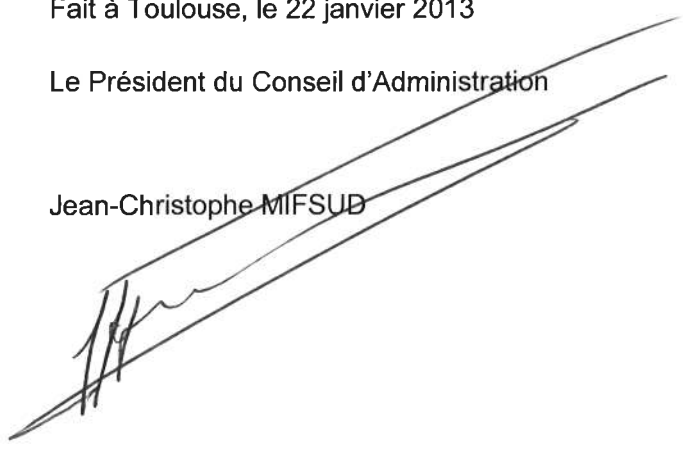
Le présent rapport a été présenté aux administrateurs

Le Conseil d'Administration en a approuvé les termes.

Fait à Toulouse, le 22 janvier 2013

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Christophe MIFSUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM', is written over a set of diagonal lines that serve as a signature line. The signature is slanted downwards from left to right.

EURAUDIT

Résidence Cap Wilson 81, boulevard Carnot 31000 – TOULOUSE

Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres

Le Compans, Immeuble B, 1 place Alphonse Jourdain -- B.P.98536 – 31685 TOULOUSE Cedex 06

Commissaire aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Versailles

« ALPHA M.O.S. »

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Assemblée générale d’approbation des comptes de l’exercice clos le 30 septembre 2012

« ALPHA M.O.S. »

Société anonyme
Au capital de 781.113 €
20, avenue Didier Daurat

TOULOUSE (Haute-Garonne)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012

« ALPHA M.O.S. »

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

. Avec « M. Jonathan LAPIN », Administrateur de votre Société

. Nature et objet :

Votre Société a recours aux prestations juridiques de M. Jonathan LAPIN en sa qualité d'avocat au Barreau de New York, dans le cadre du litige relatif à la résiliation d'un contrat de distribution en Chine et du départ d'un directeur du bureau de la société en Chine.

. Modalités :

Le montant des honoraires et frais comptabilisés en charge au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012 est de 11.202,77 € et le montant payé est de 12.951,29 €.

En raison d'une omission de votre Conseil d'administration, la convention ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

. Avec « M. Jean-Christophe MIFSUD », président directeur général et président du conseil d'administration de votre société

a. Contrat « GAN Vie »

. Nature :

Depuis le 1^{er} novembre 1993, votre Société a souscrit auprès du GAN Vie une garantie sociale des dirigeants d'entreprise.

. Modalités :

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012 est de 7.200,96 € et le montant payé est de 7.247,00 €.

b. Contrat « Article 83 »

. Nature :

Votre Société a conclu le 1^{er} décembre 2009 une convention de retraite complémentaire en vertu des dispositions de l'article 83 du Code Général des Impôts, avec « GAN Assurance Vie ». Ce contrat mis en place pour l'ensemble du comité de Direction, a été signé avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009 avec un taux de 5 % porté à 8 % depuis le 1^{er} octobre 2010.

. Modalités :

Le montant comptabilisé en charge et payé au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012 est de 10.043,52 €.

c. Contrat « décès, invalidité, arrêt de travail »

. Nature :

Depuis le 1^{er} janvier 2009, M. Jean-Christophe MIFSUD cotise au contrat « décès, invalidité, arrêt de travail » mis en place pour l'ensemble du personnel cadre de la société, au taux de 1,50 % sur la tranche A et de 1,92 % sur la tranche B.

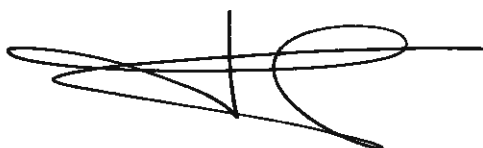
. Modalités :

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012 est de 2.258,75 € et le montant payé est de 2.259,83 €.

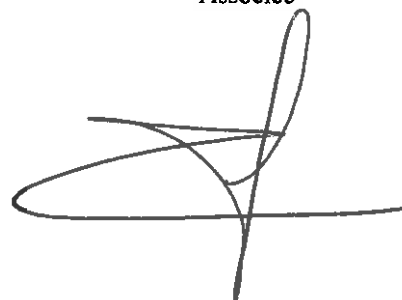
Fait à Toulouse, le 31 janvier 2013

Les Commissaires aux Comptes

Pour la société « EURAUDIT »
Julien DUFFAU
Associé



Pour la société « ERNST & YOUNG et Autres »
Stéphanie MOUNES
Associée



EURAUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Alpha M.O.S.

EURAUDIT
Résidence "Cap Wilson"
81, boulevard Carnot
31000 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 350.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
1, place Alfonse Jourdain
B.P. 98536
31685 Toulouse Cedex 06
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Alpha M.O.S.

Exercice clos le 30 septembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Alpha M.O.S.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Alpha M.O.S. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- ▣ d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

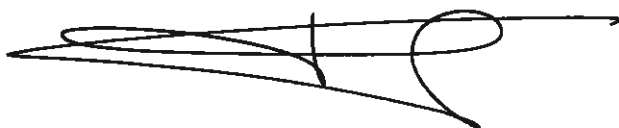
Autres Informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Toulouse, le 6 mars 2013

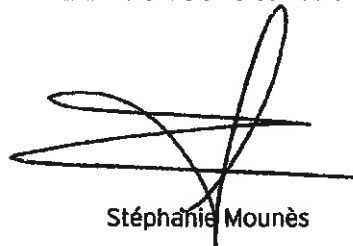
Les Commissaires aux Comptes

EURAUDIT



Julien Duffau

ERNST & YOUNG et Autres



Stéphanie Mounès